



Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

<http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks>



This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.

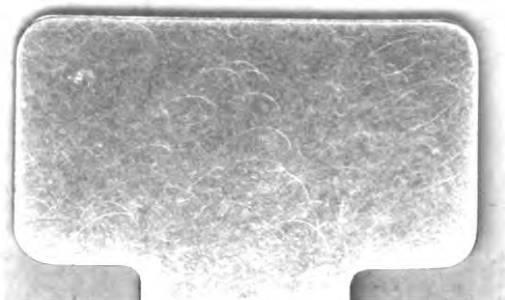
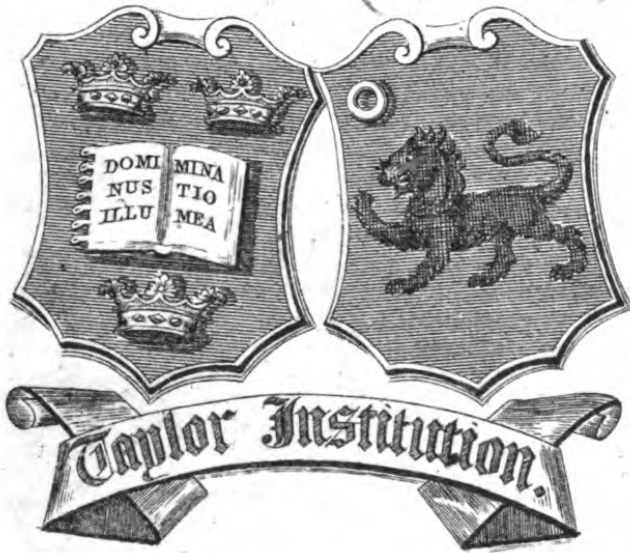
1 104-15
173216 148-85
University



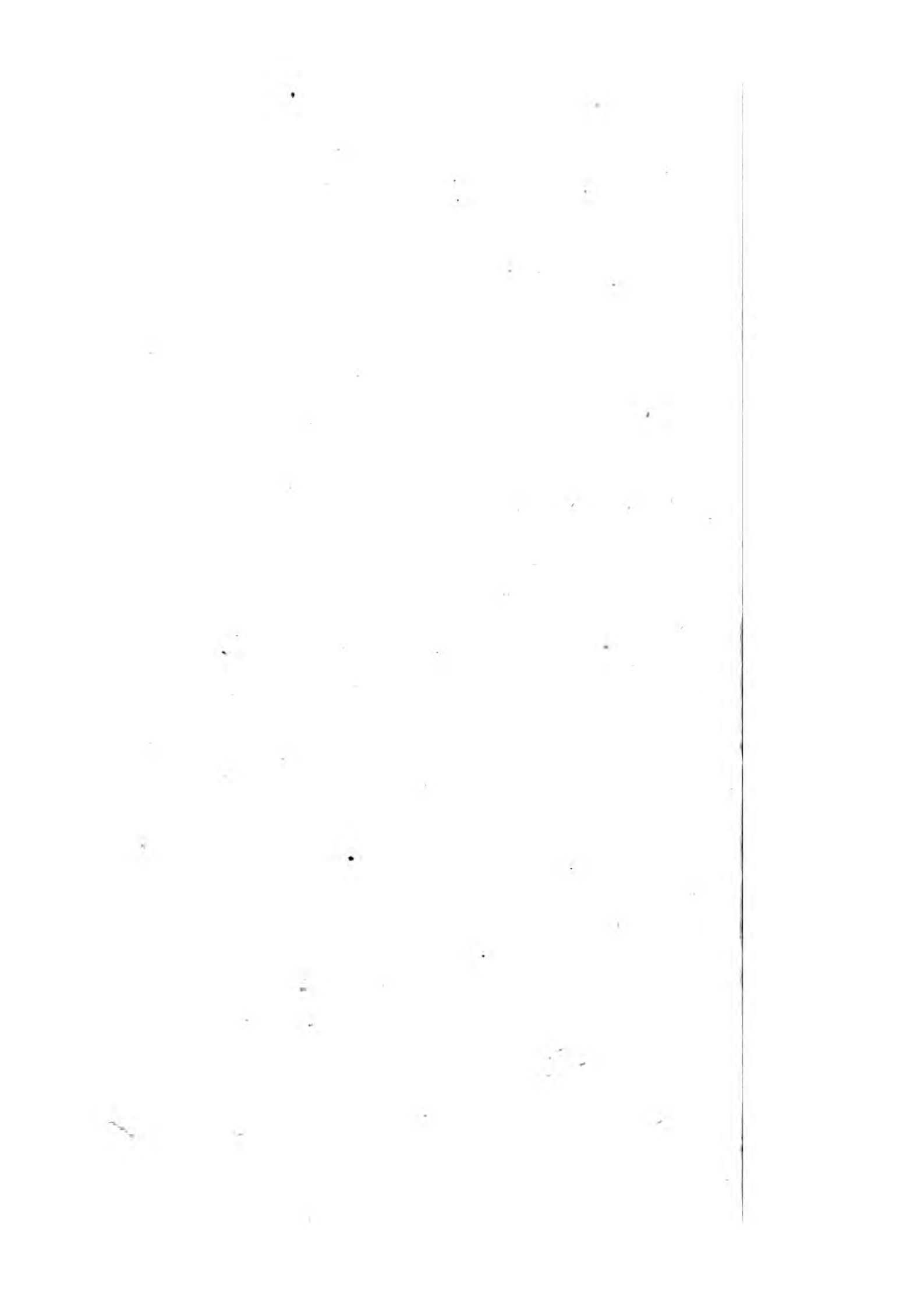
✓
173 e 16

107-27-25

~~107-27-25~~
(back row)



Henrietta Lopez



M É M O I R E S
ET LETTRES
D E M A D A M E
DE MAINTENON.

T O M E X V I .

*Contenant les SOUVENIRS de Mad.
de CARLUS.*

THE GREAT BRITAIN

BY THE PARLIAMENT

PRINTED BY RICHARD CLAY

AND COMPANY, BUNGAY, SUFFOLK

1964

PRINTED IN GREAT BRITAIN

BY RICHARD CLAY AND COMPANY

L E S
SOUVENIRS
DE MADAME
DE CAYLUS,

*Pour servir de Supplément aux MÉ-
MOIRES & LETTRES de Mad. de
MAINTENON.*

Avec des Notes de M. de VOLTAIRE.

NOUVELLE ÉDITION.



A MAESTRICHT,

Chez JEAN-EDME DUFOUR & PHILIPPE
ROUX, Imprimeurs-Libraires, associés.

M. DCC. LXXVIII





L E S

SOUVENIRS

DE MADAME

DE CAYLUS.



Le titre de mémoires, quoique de toutes les façons d'écrire la plus simple & la plus libre, m'a cependant paru encore trop sérieux pour ce que j'ai à dire, & pour la manière dont je le dis. J'écris des souvenirs sans ordre, sans exactitude & sans autre prétention que celle d'amuser mes amis, ou du moins de leur donner une preuve de ma complaisance; il ont cru que je savois des choses particulières d'une Cour que j'ai vue de près, & ils m'ont priée de les mettre par écrit. Je leur obéis; sûre de leur fidélité & de leur amitié, je

Suppl.

A

2 LES SOUVENIRS

ne puis craindre leur imprudence, & je m'expose volontiers à leur critique.

Je commencerai ces souvenirs par Madame de Maintenon, dont l'esprit, le mérite & les bontés qu'elle eut pour moi ne s'effaceront jamais de ma mémoire. Mais ni la prévention que donne l'éducation, ni les mouvements de ma reconnaissance ne me feront rien dire de contraire à la vérité.

Madame de Maintenon étoit petite-fille de Théodore-Agrippa d'Aubigné, élevé auprès de Henri IV, dans la maison de Jeanne d'Albret, Reine de Navarre, & connu sur-tout par ses écrits & son zèle pour la Religion Protestante, mais plus recommandable encore par sa sincérité dont il parle lui-même dans un manuscrit que j'ai vu de sa main, & dans lequel il dit que sa rude probité le rendroit peu propre auprès des Grands.

Il eut l'honneur de suivre Henri IV dans toutes les guerres qu'il eut à soutenir, & se retira après la conversion de ce Prince dans sa petite maison de Mursay, près de Niort en Poitou. (1)

(1) Il en fait la description dans le Baron de Fœnesté, & c'est de lui-même dont il parle sous le nom d'Enée.

Le zèle d'Agrippa d'Aubigné pour la Religion , & son attachement pour son maître , lui firent tenir un discours après l'assassinat de Jean Châtel , qui lui fit beaucoup d'honneur dans le parti des Huguenots. Vous n'avez, dit-il , à Henri IV renié J. C. que de bouche ; vous avez été blessé à la bouche ; mais si vous le renoncez de cœur , vous serez blessé au cœur.

Monsieur d'Aubigné s'occupa dans sa retraite à écrire l'histoire universelle de son temps , & il donna dans la préface de ce livre une louange à Henri IV , qui m'a toujours paru si propre à lui , & si belle , que je ne puis m'empêcher de la rapporter ici. Il appelle Henri IV , le Conquérant du sien ; éloge qui renferme , ce me semble , en deux mots toute la justice de sa cause , & toute la gloire des autres conquérants.

Théodore-Agrippa d'Aubigné , dont je parle , épousa Suzanne de Zay , de la Maison de Lufignan. Il eut de ce mariage un fils & deux filles ; l'aînée épousa Monsieur de Caumont d'Adde , & l'autre Monsieur de Villette , mon grand-pere. Le fils fut malheureux , & mérita ses malheurs par sa conduite ; il épousa , étant prisonnier dans le château Trompette , de

4 LES SOUVENIRS

Bordeaux, Jeanne de Cardillac, fille de Pierre de Cardillac, Lieutenant de Monsieur le Duc d'Epéron, & Gouverneur sous ses ordres de cette Place. Sa femme ne l'abandonna jamais dans ses malheurs, & accoucha dans la conciergerie de Niort, de Françoise d'Aubigné, depuis Madame Scarron, & ensuite Madame de Maintenon.

Je me souviens d'avoir entendu raconter, que Madame d'Aubigné étant venue à Paris demander au Cardinal de Richelieu la grace de son mari, ce Ministre avoit dit en la quittant : Elle seroit bien heureuse si je lui refusois ce qu'elle me demande.

Il est aisé d'écrire, qu'un tel homme n'avoit pas beaucoup de Religion ; mais il est rare qu'il en parlât à sa fille & à un enfant. Car j'ai oui dire à Madame de Maintenon, que la tenant entre ses bras il lui disoit : Est-il possible que vous qui avez tant d'esprit, puissiez croire tout ce qu'on vous apprend dans votre catéchisme ?

Les mauvaises affaires que M. d'Aubigné s'étoit faites, l'obligerent à la fin de prendre un établissement en Amérique. Il y mena sa famille, qui consistoit en une femme, deux garçons & cette petite fille, qui n'avoit, je crois, que

dix-huit mois, & qui fut si malade dans le trajet, qu'on fut prêt à la jeter à la mer, la croyant morte.

M. d'Aubigné (1) mourut à la Martinique à son second voyage; car je crois avoir entendu dire qu'il en avoit fait deux. Quoi qu'il en soit, Madame d'Aubigné revint veuve en France avec ses enfants. Elle trouva leurs biens vendus & dissipés par les créanciers de leur pere, & par l'injustice de quelques-uns de ses parents. Ma grand'mere, sœur de leur pere & femme de mérite, prit soin de cette famille malheureuse, & sur-tout de la petite fille qu'elle demanda à Madame sa mere, & qu'elle élevoit comme ses propres enfants; mais mon grand-pere & ma grand'mere étant Huguenots, Madame de Neuillant, mere de la Maréchalle de Navailles, & parente de M. d'Aubigné, demanda à la Reine mere un ordre pour retirer cet enfant de leurs mains.

Madame de Neuillant voulut faire parler à la cour à la Reine; mais son avarice la fit bientôt repentir de s'être chargée d'une

(1) Il mourut au retour de son second voyage de la Martinique, dans un voyage qu'il fit à Orange.

Demoiselle sans bien, & elle chercha à s'en défaire à quelque prix que ce fût. C'est dans ce dessein qu'elle l'amena à Paris, & qu'elle la mit dans un couvent, où elle se fit Catholique, après une longue résistance pour sa jeunesse; car je crois qu'elle n'avoit pas encore quatorze ans faits.

Je me souviens à propos de cette conversion, d'avoir entendu dire à Madame de Maintenon, qu'étant convaincue sur les articles principaux de la Religion, elle résistoit encore & ne vouloit se convertir qu'à condition qu'on ne l'obligeât pas de croire que sa tante qui étoit morte, & qu'elle avoit vu vivre dans sa Religion comme une sainte, fût damnée.

Après que Madame de Neuillant eut fait Mademoiselle d'Aubigné Catholique, elle la maria au premier qui se présenta, & ce fut M. Scarron, trop connu par ses Ouvrages pour que j'aye rien de nouveau à dire de lui.

Voilà donc Françoise d'Aubigné, à 14 ans, dans la maison d'un homme de la figure & du caractère de M. Scarron, remplie de jeunes gens attirés par la liberté qui régnoit chez lui. C'est-là cependant que cette jeune personne imprima par ses manières honnêtes & mo-

destes , tant de respect qu'aucuns n'osèrent jamais prononcer devant elle une parole à double entente , & qu'un de ces jeunes gens dit , s'il falloit prendre des libertés avec la Reine , ou avec Madame Scarron , je ne balancerois pas ; j'en prendrois plutôt avec la Reine. Elle passoit ses carêmes à manger un hareng au bout de la table , & se retiroit aussi-tôt dans sa chambre , parce qu'elle avoit compris qu'une conduite moins exacte & moins austere à l'âge où elle étoit , feroit que la licence de cette jeunesse n'auroit plus de frein , & deviendroit préjudiciable à sa réputation. Ce n'est pas d'elle seule que je tiens ces particularités. Je les tiens de mon pere , de M. le Marquis de Beuvron , & de plusieurs autres qui vivoient dans la maison dans ce même temps.

Je me souviens d'avoir oui raconter qu'étant un jour obligée d'aller parler à M. Fouquet , elle affecta d'y aller dans une si grande négligence , que ses amis étoient honteux de l'y mener. Tout le monde fait ce qu'étoit alors M. Fouquet , son foible pour les femmes , & combien les plus hautes hupées & les mieux chauffées cherchoient à lui plaire.

Cette conduite , & la juste admiration

qu'elle causa parvinrent jusqu'à la Reine. Le Baron de la Garde lui en parla le premier, & fut cause qu'à la mort de M. Scarron, cette Princesse, touchée de la vertu & du malheur d'une fille de condition, réduite à une aussi grande pauvreté, lui donna une pension de 2000 liv., avec laquelle Madame Scarron se mit dans un couvent : ce fut aux hospitalières du Fauxbourg S. Marceau. Avec cette modique pension, on la vit toujours honnêtement & simplement vêtue. Ses habits n'étoient que d'étamine du Lude, du linge uni, mais bien chauffée & de beaux jupons, & sa pension avec celle de sa femme de chambre, & ses gages, suffisoient à sa dépense; elle avoit même encore de l'argent de reste, & n'a jamais passé de temps si heureux. Elle ne comprenoit pas (disoit-elle) alors qu'on pût appeller cette vie une vallée de larmes.

Le Maréchal d'Albret, qu'elle avoit connu chez M. Scarron, l'avoit liée d'amitié avec sa femme; preuve certaine encore de la vertu qu'il avoit reconnu dans Madame Scarron; car les maris de ce temps-là, quelques galants qu'ils fussent, n'aient pas que leurs femmes en vissent d'autres, dont la réputation eût été entamée.

Madame la Maréchale d'Albret étoit une femme de mérite sans esprit ; mais Madame de Maintenon , dont le bon sens ne s'égara jamais , crut dans un âge aussi peu avancé , qu'il valoit mieux s'ennuyer avec de telles femmes , que de se divertir avec d'autres. La Maréchale d'Albret la prit en si grande amitié , qu'elle fit son possible pour l'engager à venir demeurer chez elle ; ce qu'elle refusa ; mais elle y alloit souvent dîner , & on l'y retenoit quelquefois à coucher.

Madame Scarron s'attiroit cette amitié par une grande complaisance , & par une attention continuelle à lui plaire , à laquelle la Maréchale étoit peu accoutumée : & j'ai oui dire que quand elles alloient à quelques spectacles , cette pauvre femme , qui n'entendoit rien aux choses qu'on représentoit , vouloit toujours avoir auprès d'elle Madame Scarron , pour qu'elle lui expliquât ce qu'elle voyoit elle-même devant ses yeux , & la détournoit ainsi de l'attention qu'elle auroit voulu donner aux piéces les plus intéressantes & les plus nouvelles.

C'est cette même Maréchale d'Albret , accusée , malgré sa dévotion & son mérite , d'aimer un peu trop le vin : ce qui paroissoit d'autant plus extraordinaire en

temps-là, est que les femmes n'en buvoient presque jamais, ou du moins ce n'étoit que de l'eau rougie. Je me souviens à propos de la Maréchale & de son goût pour le vin, d'avoir oui raconter que se regardant au miroir, & se trouvant le nez rouge, elle se dit à elle-même : Mais où est-ce que j'ai pris ce nez-là ? & que M. de Matha de Bourdeille, qui étoit derrière elle, répondit : Entre bas & haut, au buffet.

Ce même Matha, étoit un garçon d'esprit infiniment naturel, & par-là de la meilleure compagnie du monde. Ce fut lui, qui voyant la Maréchale d'Albret dans une grande affliction sur la mort, ou de son pere ou de son frere, & qui, dans sa douleur, ne vouloit point prendre de nourriture, lui dit : Avez-vous résolu, Madame, de ne manger de votre vie ? S'il est ainsi vous avez raison ; mais si vous avez à manger un jour, croyez-moi, il vaut autant manger tout-à-l'heure. Ce discours la persuada, elle se fit apporter un gigot de mouton. C'est lui encore à qui l'on demanda, comment il pouvoit faire pour être si légèrement vêtu en hyver ; à quoi il répondit : Je gèle de froid.

Le Maréchal d'Albret avoit deux parentes, qui demeuroient avec Madame la fem-

me, Mademoiselle de Pons & Mademoiselle Martel, toutes deux aimables, mais de caractère différent. Ces deux filles ne s'aimoient pas & ne s'accordoient guere que sur le goût qu'elles avoient l'une & l'autre pour Madame de Maintenon.

Madame de Montespan, parente aussi du Maréchal d'Albret, se joignoit à cette société, & c'est-là qu'elle connut Madame de Maintenon. Elles se plurent mutuellement, & se trouverent l'une & l'autre autant d'esprit qu'elles en avoient en effet.

Madame de Maintenon avoit encore l'hôtel de Richelieu, où elle alloit souvent, également désirée par-tout; mais je parlerai ailleurs de M. de Richelieu.

C'est sans doute à peu près dans le même temps, qu'une des Princesses de Nemours devint Reine de Portugal. Les amis de Madame de Maintenon lui parlerent si avantageusement d'elle, qu'elle eut envie de l'emmener, & le lui fit proposer. Cette occasion paroissoit favorable pour l'état de sa fortune: mais il étoit triste de quitter son pays, & de renoncer à une vie pleine d'agrément. Elle fut quelque temps en balance & bien affligée pendant la durée du combat, que les raisons pour & contre excitoient en elle; mais enfin, son

étoile l'emporta, elle refusa les offres de cette Reine.

Je me souviens d'avoir oui raconter encore, que Madame la Princeſſe des Urſins, alors Madame de Chalois, faiſoit de fréquentes viſites à l'hôtel d'Albret. Je lui ai entendu dire depuis à elle-même, parlant à Madame de Maintenon, qu'elle ſouffroit impatiemment que le Maréchal d'Albret & les autres Seigneurs importants euſſent toujours des ſecrets à lui dire pendant qu'on la laiſſoit avec la jeuneſſe, comme ſi elle eût été incapable de parler ſérieuſement. Madame de Maintenon avouoit avec la même ſincérité, qu'elle ne s'ennuyoit pas moins de ſes confidences que Madame des Urſins envioit, & qu'elle auroit ſouvent voulu qu'on l'eût cru moins ſolide pour la laiſſer ſe divertir, & ne la pas contraindre à écouter les fréquents murmures, & les projets des courtiſans. Cet échantillon marque, ce me ſemble, la différence du caractère de ces deux femmes, qui depuis ont joué de ſi grands rôles ; car il faut avouer que Madame de Maintenon n'étoit pas née pour les affaires. Elle craignoit les intrigues par la droiture de ſon cœur, & elle étoit faite pour les délices de la ſociété, par l'agrément de ſon eſprit ; mais

avant de raconter les suites qu'eurent les commencements de connoissance, entre Madame de Maintenon & Madame de Montespan, je dirai un mot de ma famille, & de ce qui me regarde en particulier.

La paix étant faite, (1) le Roi, tranquille & glorieux, crut qu'il ne manquoit à sa gloire que l'extirpation d'une hérésie qui avoit fait tant de ravage dans le Royaume. Ce projet étoit grand & beau & même politique, si on le confidère indépendamment des moyens qu'on a pris pour l'exécuter. Les Ministres & plusieurs Evêques, pour faire leur cour, ont eu beaucoup de part à ces moyens, non-seulement en déterminant le Roi à prendre de ceux qui n'étoient pas de son goût, mais en le trompant dans l'exécution de ceux qui avoient été résolus.

Mais il est bon de dire, pour rendre ma pensée plus claire, que M. de Louvois eut peur, voyant la paix faite, de laisser trop d'avantage sur lui aux autres Ministres, & sur-tout à M. Colbert & à M. de Seignelay son fils, & qu'il voulût, à quelque prix que ce fût, mêler du

(1) La paix de Nimegue.

militaire dans un projet qui ne devoit être fondé que sur la charité & la douceur. Des Evêques gagnés par lui, abuserent de ces paroles de l'Evangile, (contraindez-les d'entrer) & soutinrent qu'il falloit user de violence quand la douceur ne suffisoit pas, puisqu'après tout, si cette violence ne faisoit pas de bons Catholiques dans le temps présent, elle feroit au moins que les enfants des peres que l'on auroit ainsi forcés le deviendroient de bonne foi. D'un autre côté, M. de Louvois demanda au Roi la permission de faire passer dans les Villes Huguenotes des régiments de Dragons, l'assurant que la seule vue de ses troupes, sans qu'elles fissent rien de plus que de se montrer, détermineroient les esprits à écouter plus volontiers la voix des Pasteurs qu'on leur enverroit. Le Roi se rendit contre ses propres lumieres, & contre son inclination naturelle qui le portoit toujours à la douceur. On passa ses ordres, & on fit à son insu des cruautés qu'il auroit punies, si elles étoient venues à sa connoissance; car M. de Louvois se contentoit de lui dire chaque jour: Tant de gens se sont convertis comme je l'avois dit à Votre Majesté, à la seule vue de ses troupes.

Le Roi étoit naturellement si vrai, qu'il

n'imaginoit pas quand il avoit donné sa confiance à quelqu'un , qu'il pût le tromper : & les fautes qu'il a faites n'ont souvent eu pour fondement que cette opinion de probité pour des gens qui ne la méritoient pas.

Ces violences en la maniere militaire dont on fit les conversions dont je viens de parler , ne furent employées qu'après la cassation de l'édit de Nantes : mais avant qu'on en vint là , le Roi fit de son mieux pour gagner par ses bienfaits les gens les plus considérables d'entre les Huguenots , & il avoit déclaré qu'aucun ne seroit admis dans les charges , & n'avanceroit dans ses armées , soit de terre , soit de mer , que les Catholiques.

Madame de Maintenon voulut , à son exemple , travailler à la conversion de sa propre famille : mais comme elle ne crut pas pouvoir gagner mon pere par l'espérance d'une grande fortune , ni convaincre son esprit par la force du raisonnement , elle prit la résolution , de concert avec M. de Seignelay , de lui faire faire un voyage de long cours sur mer , pour avoir le loisir de disposer de ses enfans. J'avois deux freres qui , quoique fort jeunes , avoient fait plusieurs campagnes ; l'aîné s'étoit trouvé à 8 ou 9 ans

à ce combat fameux de Messine , où Ruyter fut tué , & il y reçut une légère blessure : la singularité du fait & le courage que cet enfant avoit témoigné , le firent faire nommer Enseigne après le combat.

La campagne finie , mon pere vint à la Cour , & y amena mon frere. L'action qu'il avoit vue & une jolie figure qu'il avoit en ce temps-là , lui attirerent l'attention & les caresses de Madame de Montespan & de toute la Cour. Si mon pere avoit voulu l'y laisser & se faire Catholique , ils s'en seroient l'un & l'autre mieux trouvés pour leur fortune : mais mon pere résista à toutes les offres qui lui furent faites , & s'en retourna chez lui. Ainsi Madame de Maintenon se trouva forcée , pour avoir la liberté de disposer de mon frere , de lui faire faire cette campagne dont je viens de parler , & de faire servir son fils avec M. de Château-renaut , lui laissant seulement le cadet qui n'étoit pas entré moins jeune dans la marine.

A peine mon pere fût-il embarqué , qu'une de ses soeurs que ma mere avoit été voir à Niort , la pria de me laisser chez elle jusqu'au lendemain : ma mere y consentit avec peine ; car quoiqu'elle

fit Catholique, elle n'étoit nullement dans la confiance des desseins qu'on avoit sur moi, parce qu'on la vouloit ménager par rapport à mon pere. A peine ma mere fut-elle partie de Niort, que ma tante, accoutumée à changer de Religion, & qui venoit de se convertir pour la seconde ou troisieme fois, partit de son côté, & m'emmena à Paris; nous trouvâmes sur la route Monsieur de St. Hermine, une de ses sœurs, & Mademoiselle de Caumont, aussi étonnée qu'affligée de me voir. Pour moi, contente d'aller, sans savoir où l'on me menoit, je n'étois de rien: mais comme les autres étoient des personnes faites que Madame de Maintenon avoit demandées à leurs parents, il avoit été décidé dans le conseil des Huguenots, qu'on ne pouvoit les lui refuser, puisqu'elle ne demandoit qu'à les voir, & qu'elle promettoit de ne les pas contraindre dans leur Religion. On eut donc pour elle cette complaisance d'autant plus volontiers, qu'on n'avoit rien à craindre de leur légéreté; & en effet, la résistance de ces jeunes personnes fut infiniment glorieuse au Calvinisme.

Nous arrivâmes ensemble à Paris, où Madame de Maintenon vint aussi-tôt me chercher, & m'emmena seule à Saint-

Germain. Je pleurai d'abord beaucoup, mais je trouvai le lendemain la messe du Roi si belle, que je consentis à me faire Catholique, à condition que je l'entendrois tous les jours, & qu'on me garantiroit du fouet; c'est-là toute la controverse qu'on employa, & la seule abjuration que je fis.

M. de Châteaurenaut eut ordre d'envoyer mon frere à la Cour: il y arriva presque'aussi-tôt que moi, & fit une plus longue résistance; mais enfin, il se rendit: on le mit à l'Académie, & il quitta la marine. Mon pere, surpris & affligé au retour de sa campagne, écrivit à Madame de Maintenon des lettres pleines d'amertumes & de reproches, & l'accusa d'ingratitude à l'égard de sa mere, tante de Madame de Maintenon, d'injustice & de dureté par rapport à lui: mais comme elle étoit soutenue de l'autorité du Roi, il fallut céder à la force. On promit seulement à mon pere de ne pas contraindre ses enfants, s'ils ne vouloient pas se faire Catholiques.

Ils se convertirent l'un & l'autre; & après leur académie & le temps qu'ils devoient être aux Mousquetaires, on donna à l'aîné une charge de Cornette des Chevaux-Légers, qu'il vendit quand la

guerre recommença pour acheter le régiment Dauphin, cavalerie; & au cadet, le régiment de la Reine, dragons, à la tête duquel il fut tué au combat de Stinkerque.

Pour moi, on m'élevoit avec un soin dont on ne sauroit trop louer Madame de Maintenon : il ne se passoit rien à la Cour, sur quoi elle ne me fît faire des réflexions selon la portée de mon esprit, m'approuvant quand je pensois bien, me redressant quand je pensois mal; ma journée étoit remplie par des maîtres, la lecture & des amusements honnêtes & réglés : on cultivoit ma mémoire par des vers qu'on me faisoit apprendre par cœur : & la nécessité de rendre compte de ma lecture ou d'un sermon, si j'en avois entendu, me forçoit à y donner de l'attention. Il falloit encore que j'écrivisse tous les jours une lettre à quelqu'un de ma famille, ou à tel autre que je voulois choisir, & que je la portasse les soirs à Madame de Maintenon, qui l'approuvoit ou la corrigeoit, selon qu'elle étoit bien ou mal; en un mot, elle n'oublioit rien de ce qui pouvoit former ma raison & cultiver mon esprit.

Si je suis entrée dans ce détail, ce n'est pas pour en tirer une vaine gloire,

mais pour marquer par des faits bien au-dessus des louanges, la conduite & le caractère de Madame de Maintenon : & il est impossible, ce me semble, de faire réflexion au poste qu'elle occupoit, & au peu de loisir qu'elle avoit, sans admirer l'attention qu'elle donnoit, à un enfant, dont après tout elle n'étoit chargée que parce qu'elle l'avoit bien voulu.

Mon pere, après avoir résisté non-seulement aux bontés, mais aux promesses du Roi, & avoir compté pour rien de n'être pas fait Chef d'escadre à son rang ; après avoir résisté à l'éloquence de M. de Meaux qu'il aimoit naturellement, s'embarqua de nouveau sur la mer, & fit pendant cette campagne des réflexions qu'il n'avoit pas encore faites. L'Évangile de l'ivraie & du bon grain lui parut alors claire contre le schisme : il vit que ce n'étoit pas aux hommes à les séparer ; ainsi convaincu, mais ne voulant tirer de sa conversion aucun mérite pour sa fortune, il perdit par-là les récompenses temporelles qu'il en auroit pu attendre : si bien même qu'en venant après à la Cour, le Roi lui ayant fait l'honneur de lui parler avec sa bonté ordinaire sur sa conversion, mon pere répondit avec trop de sécheresse, que c'étoit la seule occasion

de sa vie où il n'avoit point eu pour objet de plaire à Sa Majesté.

J'arrivai à Saint-Germain au mois de Janvier 1681; la Reine vivoit, Monseigneur le Dauphin étoit marié depuis un an, & Madame de Maintenon dans une faveur déclarée paroissoit aussi bien avec la Reine qu'avec le Roi : cette Princesse attribuoit à la nouvelle favorite les bons procédés que le Roi avoit pour elle depuis quelque temps, & elle la regardoit avec raison sur un pied bien différent des autres.

Mais avant de parler des choses que j'ai vues, il est bon de raconter celles que j'ai entendu dire.

J'ai pu voir Madame de Fontanges : mais ou je ne l'ai pas vue, ou il ne m'en souvient pas. Je me souviens seulement d'avoir vu à Saint Germain passer le Roi pendant quelque temps du château vieux au neuf, pour l'aller voir tous les soirs : on disoit qu'elle étoit malade, & en effet, elle partit quelques mois après pour aller mourir au Port-Royal de Paris. Il courut beaucoup de bruits sur cette mort, au désavantage de Madame de Montespan; mais je suis convaincue qu'ils étoient sans fondement; & je crois, selon que je l'ai entendu dire à Madame de Maintenon,

que cette fille s'est tuée , pour avoir voulu partir de Fontainebleau le même jour que le Roi , quoiqu'elle fût en travail & prête à accoucher. Elle fut toujours languissante depuis , & mourut enfin peu regrettée.

Madame de Montespan n'auroit pas appréhendé la durée du credit de Madame de Fontanges : elle auroit été bien sûre que le Roi seroit toujours revenu à elle , si elle n'avoit eu que cet obstacle : son caractère plus ambitieux que tendre , lui avoit fait souvent regarder avec indifférence les infidélités du Roi : & comme elle agissoit quelquefois par dépit , elle avoit elle-même contribué à fortifier les commencements du goût que le Roi avoit pris pour la beauté de Madame de Fontanges. J'ai oui dire qu'elle l'avoit fait venir chez elle , & qu'elle n'avoit rien oublié pour la faire paroître plus belle aux yeux du Roi ; elle y réussit & en fut fâchée ; mais la mort la délivra bientôt d'une rivale aussi dangereuse par la beauté , que peu redoutable par l'esprit.

Madame de Fontanges joignoit à ce peu d'esprit des idées romanesques , que l'éducation de la Province & les louanges dues à sa beauté lui avoient inspirées : & dans la vérité , le Roi n'a jamais été

attaché qu'à sa figure ; il étoit même honteux lorsqu'elle parloit , & qu'ils n'étoient pas tête à tête. On s'accoutume à la beauté , mais on ne s'accoutume point à la sottise tournée du côté du faux , surtout lorsqu'on vit en même-temps avec des gens de l'esprit & du caractère de Madame de Montespan , à qui les moindres ridicules n'échappoient pas , & qui favoit si bien les faire sentir aux autres par ce tour unique à la maison de Mortemart. Cependant , Madame de Fontanges aima véritablement le Roi , & elle répondit un jour à Madame de Maintenon , qui l'exhortoit à se guérir d'une passion qui ne pouvoit plus faire que son malheur : » Vous me parlez , lui dit-elle , » de quitter une passion , comme on » parle de quitter un habit. »

Je me souviens aussi d'avoir entendu parler Madame de la Valliere. On fait qu'elle a précédé Madame de Montespan , & ce n'est pas l'histoire de chaque maîtresse que je prétends faire : je veux seulement écrire les faits qui me sont demeurés plus particulièrement dans l'esprit , soit que j'en aye été témoin , ou que je les aye entendu raconter par Madame de Maintenon.

Le Roi prit donc de l'amour pour Ma-

que cette fille s'est tuée, pour avoir
 pour de Fontainebleau le même
 que le Roi, quoiqu'elle fût en
 près à accoucher. Elle fut toujours
 cinquante depuis, & mourut en
 repentie.

Madame de Montefpan n'a
 approfondi la durée du crédit
 me de Fontanges : elle auroit
 sûre que le Roi seroit toujours
 à elle, si elle n'avoit eu que son
 son caractère plus ambitieux que
 lui avoit fait souvent regarder
 différence les infidélités du Roi
 me elle agissoit quelquefois
 elle avoit elle-même contribué
 les commencements du goût
 avoit pris pour la beauté de
 Fontanges. J'ai ouï dire qu'elle
 venir chez elle, & qu'elle
 oublié pour la faire paroître
 aux yeux du Roi; elle y réus
 se facile; mais la mort la dé
 sit d'une rivale aussi dangereu
 blesse, que peu redoutable
 Madame de Fontanges jouit
 peu d'esprit des idées romanes
 l'élucation de la Province & l'
 dues à sa beauté lui avoient
 dans la vérité, le Roi n'a

MÉMOIRES
ET LETTRES
DE MADAME
DE MAINTENON.

TOME XVI

Contenant les Souvenirs de Mad
de CATLON.

Y L U S. 23

étoit même
& qu'ils n'é-
coutume à la
une point à
u faux, sur-
-temps avec
caractere de
i les moïn-
pas, & qui
aux autres
son de Mor-
de Fontan-
oi, & elle
de Mainte-
nerir d'une
ire que son
lui dit-elle,
comme on

oir entendu
e. On fait
Montespan,
haque ma-
e veux sen-
e sont de-
dans l'es-
moim, ou
r par Ma-

t
le
dé-
ents
space
à la
prendre
vit partir

pour Ma-

ponnes

dame de Montespan , dans le temps qu'il vivoit avec Madame de la Valliere en maîtresse déclarée : & Madame de Montespan , en maîtresse peu délicate vivoit avec elle , même table & presque même maison. Elle aima mieux d'abord qu'elle en usât ainsi, soit qu'elle espérât par-là abuser le public & son mari, soit qu'elle ne s'en souciât pas , ou que son orgueil lui fît plus goûter le plaisir de voir à tous les instants humilier sa rivale, que la délicatesse de sa passion ne la portoit à la crainte de ses charmes. Quoi qu'il en soit, c'est un fait certain. Mais un jour fâchée contre le Roi pour quelque autre sujet , (ce qui lui arrivoit souvent) elle se plaignit de cette communauté avec une amertume qu'elle ne sentoit pas : elle y trouvoit, disoit-elle, peu de délicatesse de la part du Roi. Ce Prince, pour l'appaiser , répondit avec beaucoup de douceur & de tendresse , & finit par lui dire que cet établissement s'étoit fait insensiblement. Oui, pour vous, (reprit Madame de Montespan) mais très - sensiblement pour moi.

Le personnage singulier de Madame de la Valliere pendant plus de deux ans, mérite de n'être pas oublié. Tout le monde l'a su, tout le monde en a parlé : mais
comme

comme il pourroit être au nombre de ces choses qui ne s'écrivent point & qu'on oublie, je veux en faire un article dans mes souvenirs.

Madame de la Vallière étoit née tendre & vertueuse. Elle aima le Roi & non la Royauté. Le Roi cessa de l'aimer pour Madame de Montespan. Si à la première vue, ou du moins après des preuves certaines de cette nouvelle passion, elle s'étoit jettée dans les Carmélites, ce mouvement auroit été naturel & conforme à son caractère. Elle prit un autre parti, & demeura non-seulement à la Cour, mais même à la suite de sa rivale. Madame de Montespan abusant de ses avantages, affectoit de se faire servir par elle, donnoit des louanges à son adresse, & affuroit qu'elle ne pouvoit être contente de son ajustement, si elle n'y mettoit la dernière main. Madame de la Vallière s'y portoit de son côté avec tout le zèle d'une femme de chambre, dont la fortune dépendroit des agréments qu'elle prêteroit à sa maîtresse. Combien de dégoûts, de plaisanteries & de dénigremens n'eut-elle pas à essuyer pendant l'espace de deux ans qu'elle demeura ainsi à la Cour, à la fin desquels elle vint prendre publiquement congé du Roi. Il la vit partir

Suppl.

B

d'un œil sec , pour aller aux Carmélites , où elle a vécu d'une manière aussi édifiante que touchante.

Elle disoit souvent à Madame de Maintenon avant de quitter la Cour : Quand j'aurai de la peine aux Carmélites , je me souviendrai de ce que ces gens-là m'ont fait souffrir ; (en parlant du Roi , & de Madame de Montespan) ce qui marque que sa patience n'étoit pas tant un effet de son insensibilité , qu'une épreuve peut-être mal entendue & téméraire. Je laisse aux dévots à en juger. Il est certain que le style de la dévotion convenoit mieux à son esprit que celui de la Cour , puisqu'elle a paru en avoir beaucoup de ce genre. Je l'ai vue dans les dernières années de sa vie , & je l'ai entendu avec un son de voix qui alloit jusqu'au cœur , dire des choses admirables de son état & du bonheur dont elle jouissoit déjà malgré l'austérité de sa pénitence.

Je me souviens d'avoir oui raconter que feu M. l'Evêque de Meaux , Bossuet , lui ayant annoncé la mort de M. le Comte de Vermandois son fils , elle avoit par un mouvement naturel répandu beaucoup de larmes ; mais que revenant tout-à-coup à elle , elle dit à ce Prélat : C'est trop pleurer la mort d'un fils dont

je n'ai pas encore pleuré la naissance.

J'ai vu Madame de Montespan aux Carmélites bien des années après, & dans le temps qu'elle n'étoit plus à la Cour, y revenir chercher Madame de la Valliere, devenue pour elle une espece de directeur.

Mais mes souvenirs me rappellent à la Cour, où Madame de Maintenon jouoit un grand rôle auprès de la Reine : elle avoit été faite Dame d'atours de Madame la Dauphine de Baviere. Et le Roi avoit acheté pour elle la terre de Maintenon, en 1674 ou 1675, dont il voulut qu'elle prît le nom (1).

Mais les commencements de la faveur de Madame de Maintenon, ont tant de liaison & de rapport à Madame de Montespan, que je ne puis parler de l'une sans me souvenir de l'autre. Il est donc nécessaire de dire un mot des commencements de leur connoissance, pour en raconter les suites.

Madame de Maintenon m'a dit souvent qu'elle avoit connu Madame de Montef-

(1) J'ai vu dans une lettre écrite à M. d'Aubigné, que le Roi lui avoit ordonné de prendre le nom de Maintenon.

pan chez le Maréchal d'Albret, & qu'elle n'avoit point alors cette humeur qu'elle a fait paroître depuis ; ajoutant que ses sentimens étoient honnêtes, sa conduite réglée, & sa réputation bien établie.

Elle devint peu après Dame du Palais de la Reine, par la faveur de Monsieur, & le Roi ne fit alors aucune attention à sa beauté : toute sa faveur se bernoit à sa maîtresse qu'elle amusoit à son coucher qui duroit long-temps, parce que la Reine s'étoit fait une habitude d'attendre toujours le Roi pour se mettre au lit. Cette Princesse étoit si vertueuse, qu'elle n'imaginoit pas facilement que les autres femmes ne fussent pas aussi sages qu'elle ; & pour faire voir jusqu'à quel point alloit son innocence, quoiqu'avec beaucoup de hauteur dans ses sentimens, il suffit de rappeler ici ce qu'elle dit à une Carmélite qu'elle avoit priée de lui aider à faire son examen de conscience, pour une confession générale qu'elle avoit dessein de faire. Cette Religieuse lui demanda si en Espagne, dans sa jeunesse, avant d'être mariée, elle n'avoit point eu envie de plaire à quelques-uns des jeunes gens de la Cour du Roi son pere : „ Oh non ma mere, dit-elle, il n'y avoit point de Roi ”.

Mais enfin, Madame de Montespan plut au Roi; elle en eut des enfants, & il fut question de les mettre entre les mains d'une personne qui fût les bien élever & les bien cacher. Elle se souvint de Madame de Maintenon, & elle crut qu'il n'y avoit personne qui en fût plus capable; elle lui en fit donc faire la proposition, à quoi Madame de Maintenon répondit, que pour les enfants de Madame de Montespan, elle ne s'en chargeroit pas; mais que si le Roi lui ordonnoit d'avoir soin des siens, elle lui obéiroit. Le Roi l'en pria, & elle les prit avec elle.

Si ce fut pour Madame de Maintenon le commencement d'une fortune singulière, ce fut aussi le commencement de ses peines & de sa contrainte. Il fallut s'éloigner de ses amis, renoncer aux plaisirs de la société pour lesquels elle sembloit être née, & il le fallut sans en pouvoir donner de bonnes raisons aux gens de sa connoissance. Cependant, comme il n'étoit pas possible de s'en éloigner tout d'un coup, pour remédier aux inconvénients qui pouvoient arriver dans une aussi petite maison que la sienne, dans laquelle il étoit aisé de surprendre une nourrice, d'entendre crier un enfant & tout le reste, elle prit pour prétexte la petite

d'Hudicourt, & la demanda à Madame sa mere, qui la lui donna sans peine, par l'amitié qui étoit entr'elles, & pour le goût qu'elle lui connoissoit pour les enfants. Cette petite fille fut depuis Madame de Montgon, (1) Dame du Palais de Madame la Dauphine de Savoye.

Je me souviens d'avoir ouï raconter beaucoup de particularités de ces temps-là, qui ne méritent pas, je crois, d'être écrites, quoique le récit m'en ait infiniment amusé. Je n'en dirai qu'un mot.

On envoyoit chercher Madame de Maintenon, quand les premières douleurs pour accoucher prenoient à Madame de Montespan. Elle emportoit l'enfant, le cachoit sous son écharpe, se cachoit elle-même sous un masque; & prenant un fiacre, revenoit ainsi à Paris. Combien de frayeurs n'avoit-elle point que cet enfant ne criât! Ces craintes se sont souvent renouvelées, puisque Madame de Montespan a eu sept enfants du Roi.

Mais je me souviens d'avoir ouï raconter qu'elle fut si pénétrée de douleur au

(1) Mere de l'Abbé de Montgon, Auteur des Mémoires, où le Cardinal de Fleury est très-dénigré.

premier, que sa beauté s'en ressentit. Elle devint maigre, jaune & si changée, qu'on ne la reconnoissoit pas. Loin d'être née débauchée, le caractère de Madame de Montespan étoit naturellement éloigné de la galanterie, & porté à la vertu. Son projet avoit été de gouverner le Roi, par l'ascendant de son esprit. Elle s'étoit flattée non-seulement d'être maîtresse de son propre goût, mais de la passion du Roi. Elle croyoit qu'elle lui feroit toujours désirer ce qu'elle avoit résolu de ne lui pas accorder : la suite fut plus naturelle, elle se désespéra, comme je l'ai dit, à la première grossesse, se consola à la seconde, & porta dans les autres l'imprudence aussi loin qu'elle pouvoit aller. Cependant on cachoit avec le même soin les enfants dont elle paroissoit publiquement grosse.

Il arriva une fois que le feu prit à une poutre de la chambre de ses enfants à Paris. Ce feu, qui n'avoit pas encore eu d'air, étoit comme endormi, & Madame de Maintenon, en prenant les mesures nécessaires, sans faire de bruit, jugea cependant que ce feu pourroit s'allumer tout-à-coup, & de façon qu'il ne seroit pas possible de laisser entrer beaucoup de monde : elle envoya en diligence à Saint-

Germain, pour demander à Madame de Montespan, ce qu'il faudroit qu'elle fît en pareil cas; sur quoi elle dit pour toute réponse à celui qu'on avoit envoyé: J'en suis bien-aïse: dites à Madame Scarron que c'est une marque de bonheur pour ses enfants.

L'aîné des enfants du Roi & de Madame de Montespan, mourut à l'âge de trois ans. Madame de Maintenon en fut touchée comme une mere tendre, & beaucoup plus que la véritable: sur quoi le Roi dit, en parlant de Madame de Maintenon: Elle fait bien aimer, il y auroit du plaisir à être aimé d'elle.

Madame de Montespan eut cinq enfants de suite. Je ne fais s'ils furent reconnus tous ensemble ou séparément. Je fais seulement que ne pouvant les faire légitimer, sans nommer la mere, parce qu'il n'y avoit point eu d'exemple d'une pareille reconnoissance; & pour qu'il y en eût, on fit précéder celle des enfants du Roi, par celle du bâtard du Comte de St. Pol, fils de Madame de Longueville, qui se trouvoit dans le même cas, puisqu'il étoit fils de la Maréchale de la Ferté, & qu'elle l'avoit eu du vivant de son mari.

Le Roi fit ensuite reconnoître les siens, savoir M. le Duc du Maine, M. le Com-

te de Vexin, Mademoiselle de Nantes, Mademoiselle de Tours, l'aînée étant morte sans être reconnue ; & M. le Comte de Toulouse & Mademoiselle de Blois, depuis la Duchesse d'Orléans, n'étoient pas encore nés.

Madame de Maintenon alla à la Cour avec ces enfants du Roi : mais elle s'attacha particulièrement à Monsieur le Duc du Maine, dont l'esprit promettoit beaucoup. Heureux, je l'oserai dire, si l'usage ou la fortune de Madame de Maintenon lui avoient permis de demeurer plus long-temps auprès de lui, & qu'elle eût pu achever son éducation comme elle l'avoit commencée. Elle n'auroit rien ajouté à l'agrément de son esprit ; mais elle lui auroit peut-être inspiré plus de force & de courage, j'entends celui de l'esprit, qualités si nécessaires aux hommes élevés au-dessus des autres. Il faut avouer aussi que la figure de Monsieur le Duc du Maine, sa timidité naturelle & le goût du Roi, (car il n'aimoit pas naturellement que ceux qu'il admettoit dans sa familiarité fussent infiniment répandus dans le grand monde) ont contribué à éloigner ce Prince du commerce des hommes, dont il auroit fait les délices s'il en avoit été connu. La timidité rend les hom-

mes farouches , quand ils se font sur-tout un devoir de ne la pas surmonter.

Le mariage de M. le Duc du Maine mit le comble à ses malheureuses dispositions. Il épousa une Princesse du sang , d'un caractère entièrement opposé au sien , aussi vive & entreprenante qu'il étoit doux & tranquille. Cette Princesse abusa de sa douceur ; elle secoua bientôt le joug qu'une éducation peut-être trop sévère lui avoit imposé ; elle dédaigna de faire sa cour au Roi , pour tenir la sienne à Sceaux , où , pour sa dépense , elle ruina M. son mari , lequel approuvoit ou n'osoit s'opposer à ses volontés. Le Roi lui en parla , mais inutilement ; & voyant enfin que ses représentations ne servoient qu'à faire souffrir intérieurement un fils qu'il aimoit , il prit le parti du silence , & le laissa croupir dans son aveuglement & sa foiblesse.

Je me souviens , à propos du mariage de M. le Duc du Maine , que le Roi qui pensoit toujours juste , auroit désiré que les Princes légitimés ne se fussent jamais mariés. Ces gens-là (disoit-il à Madame de Maintenon) , ne devoient jamais se marier. Mais M. le Duc du Maine ayant voulu l'être , cette même sagesse du Roi auroit fait du moins qu'il auroit choisi une

filie d'une des grandes Maisons du Royaume, sans les persécutions de M. le Prince, qui regardoit ces sortes d'alliances comme la fortune de la sienne. Je fais même que le Roi avoit eu dessein de choisir Mademoiselle d'Uzès, & qu'il étoit sur le point de le déclarer, lorsque M. de Barbesieux vint lui faire part de son mariage avec elle; ce qui fit que le Roi n'y songea pas davantage. Tout est en conjoncture dans cette vie, disoit le Maréchal de Clairambault, & la destinée de Mademoiselle d'Uzès en est une preuve.

Le Comte du Vexin mourut jeune, & ne vécut que pour faire voir par ses infirmités qu'il étoit heureux de mourir. Madame de Montespan ne haïssoit ni les remedes, ni les expériences, & j'ai ouï dire qu'on lui avoit fait treize cauterés le long de l'épine du dos. On le destinoit à l'Eglise, & il possédoit déjà plusieurs grands bénéfices, entre lesquels étoit l'Abbaye de St. Denis, qui fut depuis donnée à la maison Royale de St. Cyr.

Mademoiselle de Tours, leur sœur, mourut à-peu-près au même âge de huit à neuf ans. La quatrième étoit Mademoiselle de Nantes, dont j'aurai souvent occasion de parler dans mes Souvenirs. Je dirai seulement ici qu'on n'oublioit rien

dans son éducation, pour faire valoir les talents propres à plaire qu'elle avoit reçu de la nature : elle répondit parfaitement à son éducation ; mais ses graces & ses charmes sont bien au-dessus de mes éloges. Ce n'est pas pourtant ni une taille sans défaut, ni ce qu'on appelle une beauté parfaite. Ce n'est pas non plus, à ce que je crois, un esprit d'une étendue infinie : quoi qu'il en soit, elle a si bien tout ce qu'il faut pour plaire, qu'on ne juge de ce qui lui manque, que lorsque la découverte de son cœur laisse la raison libre. Cette découverte devoit être aisée à faire, puisqu'elle ne s'est jamais piquée d'amitié ; & cependant la pente naturelle qu'on a à se flatter soi-même, & la séduction de ses agréments est telle, qu'on ne l'en veut pas croire elle-même, & qu'on attend pour se désabuser une expérience personnelle qui ne manque guere.

Après ces cinq enfants, Mademoiselle de Montespan fut quelque temps sans en avoir eu, & ce fut dans cet intervalle que se fit cette fameuse séparation & ce raccommodement si glorieux à M. l'Évêque de Meaux, à Madame de Montausier, & à toutes les personnes de mérite & de vertu qui étoient alors à la Cour.

La rupture se fit dans le temps d'un Jubilé. Le Roi avoit un fond de Religion qui paroïssoit même dans ses plus grands désordres avec les femmes ; car il n'eut jamais que cette foiblesse. Il étoit né sage & si régulier dans sa conduite, qu'il ne manqua jamais d'entendre la messe tous les jours que deux fois dans toute sa vie, & c'étoit à l'armée. Les grandes fêtes lui causoient du remords, également troublé de ne pas faire ses dévotions ou de les faire mal. Madame de Montespan avoit les mêmes sentiments, & ce n'étoit pas seulement pour se conformer à ceux du Roi qu'elle les faisoit paroître. Elle avoit été parfaitement bien élevée par une mere d'une si grande piété, & qui avoit jetté dans son cœur des semences de religion, dès sa plus tendre enfance, dont elle ne se défit jamais. Elle les fit voir comme le Roi dans tous les temps, & je me souviens d'avoir oui raconter, que vivant de la façon dont je viens de parler avec le Roi, elle jeûnoit si austèrement les Carêmes, qu'elle faisoit peser son pain.

Un jour la Duchesse d'Uzès, étonnée de ses scrupules, ne put s'empêcher de de lui en dire un mot. „ Et pourquoi Madame, reprit Madame de Montef-

pan ? faut-il parce que je fais un mal, faire tous les autres ? ”

Enfin , le Jubilé dont je viens de parler, arriva. Ces deux amants , pressés par leur conscience, se séparèrent de bonne foi , ou du moins ils le crurent. Madame de Montespan vint à Paris , visita les Eglises , jeûna , pria & pleura ses péchés ; le Roi de son côté , fit tout ce qu'un bon Chrétien doit faire. Le Jubilé fini , gagné ou non gagné , il fut question de savoir si Madame de Montespan reviendrait à la Cour. Pourquoi non , disoient ses parents & ses amis , même les plus vertueux ; Madame de Montespan , par sa naissance & par sa charge , doit y être ; elle peut y être , elle peut y vivre aussi chrétiennement qu'ailleurs. M. l'Evêque de Meaux fut de cet avis. Il restoit cependant une difficulté ; Madame de Montespan , ajoutoit-on , paroîtra-t-elle devant le Roi sans préparation ? Il faudroit qu'ils se vissent avant que de se rencontrer en public , pour éviter les inconvénients de la surprise. Sur ce principe , il fut conclu que le Roi viendrait chez Madame de Montespan : mais pour ne pas donner à la médisance le moindre sujet de mordre , on convint que des Dames respectables , & les plus graves

de la Cour, seroient présentes à cette entrevue, & que le Roi ne verroit Madame de Montespan qu'en leur compagnie, comme il avoit été décidé. Mais insensiblement il l'attira dans une fenêtre; ils se parlerent bas assez long-temps, pleurerent & se dirent ce qu'on a accoutumé de dire en pareil cas; ils firent ensuite une profonde révérence à ces vénérables matrones, passerent dans une autre chambre, & il en avint Madame la Duchesse d'Orléans, & ensuite M. le Comte de Toulouse.

Je ne puis me refuser de dire ici une pensée qui me vint dans l'esprit. Il me semble qu'on voit encore dans le caractère, dans la physionomie, & dans toute la personne de Madame la Duchesse d'Orléans, des traces de ce combat de l'amour & du Jubilé.

Ces deux grossesses furent traitées avec beaucoup de mystère. On cacha ces deux derniers enfants avec soin; un des deux naquit à Maintenon, pendant une campagne du Roi; & Madame de Montespan avec Madame de Thianges, y firent un assez long séjour: mais Madame de Maintenon ne fut pas chargée de ces derniers enfants comme elle l'avoit été des autres. M. de Louvois les fit élever à Paris, dans

une maison au bout de la rue de Vaugirard.

Je me souviens de les avoir vu reconnoître pendant que j'étois encore chez Madame de Maintenon. Ils parurent à Versailles sans préparation. La beauté de M. le Comte de Toulouse surprit & éblouit tous ceux qui le virent. Il n'en étoit pas de même de Mademoiselle de Blois ; (car c'est ainsi qu'on l'appella jusqu'à son mariage ,) la flatterie a fait depuis que ses favorites l'entretenoient continuellement de sa grande beauté ; langage qui devoit d'autant plus lui plaire , qu'elle y étoit moins accoutumée.

Les figures avoient un grand pouvoir sur l'esprit de Madame de Montespan , ou pour mieux dire elle comptoit infiniment sur l'impression qu'elles ont accoutumé de faire sur le commun des hommes , & les effets qu'elles produisent. C'est sans doute par-là qu'elle eut tant de peine à pardonner à Mademoiselle de Blois , d'être née aussi désagréable. Madame de Thianges , sœur de Madame de Montespan , & dont je parlerai quelquefois , encore moins raisonnable sur ce point , ne pouvoit supporter que la portion du sang de Mortemart , que cet enfant avoit reçu dans ses veines , n'eût

pas produit une machine parfaite. Ainsi Mademoiselle de Blois passoit sa vie à s'entendre reprocher ses défauts ; & comme elle étoit naturellement timide & glorieuse , elle parloit peu , & ne laissoit rien voir du côté de l'esprit qui pût les réparer. Le Roi en eut pitié , & c'est peut-être l'origine des grands biens qu'il lui a faits , & la première cause du rang où il la fit monter depuis.

Madame la Duchesse d'Orléans ne laissoit pas d'avoir de la beauté , une belle peau , une belle gorge , de beaux bras & de belles mains , mais peu de proportion dans ses traits. Telle qu'elle étoit , Madame de Thianges auroit dû avoir un peu d'indulgence pour elle , puisqu'elle lui ressembloit beaucoup. Quant à l'esprit , il est certain que Madame la Duchesse d'Orléans en a , quoiqu'à dire la vérité elle en ait peu montré dans sa conduite , par rapport à sa famille , depuis la mort du Roi.

Je reviens à Madame de Maintenon , qui vécut chez Madame de Montespan avec M. le Duc du Maine , jusqu'au temps où elle le promena en différents endroits , pour chercher du remède à sa jambe. Ce Prince étoit né droit & bien fait , & le fut jusqu'à l'âge de trois ans , que les

grosses dents lui percerent, en lui causant des convulsions si terribles, qu'une de ses jambes se retira beaucoup plus que l'autre. On essaya en vain tous les remedes de la Faculté de Paris, après lesquels on le mena à Anvers, pour le faire voir à un homme, dont on vantoit le savoir & les remedes ; mais comme on ne voulut pas que M. du Maine fût connu pour ce qu'il étoit, Madame de Maintenon fit ce voyage, sous le nom supposé d'une femme de condition de Poitou, qui menoit son fils à cet empirique, dont les remedes étoient apparemment bien violents, puisqu'il allongea cette malheureuse jambe beaucoup plus que l'autre sans la fortifier ; & les douleurs extrêmes qu'il souffrit, ne servirent qu'à la lui faire traîner comme nous voyons. Malgré le mauvais succès, M. du Maine ne laissa pas de faire encore deux voyages à Barege, aussi inutilement que le reste. Connu en France pour être fils du Roi, on lui rendit dans tous les lieux où il passa, des honneurs qu'on auroit à peine rendu au Dauphin.

Madame de Maintenon fut bien-aise en passant par le Poitou & la Saintonge, de revoir sa patrie, sa famille & ses connoissances. M. d'Aubigné, en ce temps-

là Gouverneur de Coignac, y reçut M. le Duc du Maine avec une magnificence qui devoit lui plaire; mais le plus grand plaisir qu'elle eut dans ces différens voyages, fût de n'être pas à la Cour. Elle en trouva encore un autre dans la conversion de M. Fagon, alors Médecin de M. le Duc du Maine. C'est-là que se forma entr'eux cette estime & cette amitié qui ne s'est pas démentie. Plus M. Fagon vit Madame de Maintenon, plus il admira sa vertu, & goûta son esprit. Je le cite comme un bon juge du vrai mérite.

Au retour de ces voyages, la faveur de Madame de Maintenon augmenta, & celle de Madame de Montespan diminua avec la même rapidité. Son humeur s'en ressentit, & Madame de Maintenon, qui vouloit encore la ménager, & qui sans doute ne prévoyoit pas jusqu'où sa faveur devoit la conduire, pensoit sérieusement à se retirer, ne desirant que la tranquillité & le repos de sa première vie. Je le fais, & pour le lui avoir entendu dire, & par des lettres que j'ai vues depuis sa mort, écrites de sa main, & adressées à un Docteur de Sorbonne, nommé l'Abbé Gobelin, son Confesseur; mais son étoile singulière ne lui permit pas

d'accomplir un projet si sensé. Tout l'acheminoit au grand personnage que nous lui avons vu jouer depuis.

J'ai vu encore dans ces mêmes lettres, qu'on avoit voulu la marier au vieux Duc de Villars, pour s'en défaire peut-être plus honnêtement. Je rapporte ici la maniere dont elle s'en est expliquée elle-même avec son Confesseur. » Madame » de Montespan & Madame de Richelieu » travaillent présentement à un mariage » pour moi, qui, pourtant, ne s'achevera » pas. C'est un Duc assez malhonnête. » homme & fort gueux. Ce seroit une » source d'embarras & de déplaisirs qu'il » seroit imprudent de s'attirer ; j'en ai » déjà assez dans ma condition singuliere » & enviée de tout le monde, sans aller » en chercher dans un état qui fait le » malheur des trois quarts du genre hu- » main. »

(1) Il faut avouer que le Roi, dans les premiers temps, eut plus d'éloignement que d'inclination pour Madame de Main-

(1) La singularité de sa condition & de son état, venoit sans doute de ce qu'elle se trouvoit à la Cour la veuve de Scarron, dont pourtant elle n'avoit jamais été la femme.

tenon ; mais cet éloignement n'étoit fondé que sur une espece de crainte de son mérite , & sur ce qu'il la soupçonnoit d'avoir dans l'esprit le précieux de l'hôtel de Rambouillet , dont les hôtels d'Albret & de Richelieu , où elle avoit brillé , étoient une suite & une imitation , quoiqu'avec des correctifs , & qu'il leur manquât un (Voiture) pour en faire passer à la postérité les plaisanteries & les amusements.

On se moquoit à la Cour de ces sociétés de gens oisifs , uniquement occupés à développer un sentiment , & à juger d'un ouvrage d'esprit. Madame de Montespan elle-même , malgré le plaisir qu'elle avoit trouvé autrefois dans ces conversations , les tourna après en ridicule pour divertir le Roi.

L'éloignement de ce Prince pour Madame de Maintenon , auroit paru plus naturel , s'il eût été fondé sur ce qu'il savoit bien qu'elle condamnoit le scandale donné à toute la France , par la maniere dont il vivoit avec une femme mariée , & enlevée à son mari. Elle lâchoit même souvent sur ce sujet des traits , dont on ne devoit pas lui savoir gré , & tels que celui-ci : elle dit un jour au Roi , à une revue des Mousquetaires : » Que fe-

» riez-vous, Sire, si on vous disoit qu'un
 » de ces jeunes gens vit publiquement
 » avec la femme d'un autre, comme si
 « elle étoit la sienne? » Il est vrai que
 j'ignore aussi le temps où elle fit cette
 question, & qu'il est à présumer qu'elle
 se croyoit alors bien sûre de sa faveur.
 J'ignore aussi quelle fut la réponse du
 Roi : mais le discours est certain, & suffit
 pour faire voir quels ont été les senti-
 ments & la conduite de Madame de
 Maintenon à cet égard, & d'autant plus
 qu'elle étoit encore dans ce temps-là chez
 Madame de Montespan, auprès de ses
 enfants.

Cependant le Roi, si prévenu dans
 les commencements contre Madame de
 Maintenon, qu'il ne l'appelloit d'un air
 de dénigrement en parlant à Madame de
 Montespan, que votre bel esprit, s'ac-
 coutuma à elle, & comprit qu'il y avoit
 tant de plaisir à l'entretenir, qu'il exigea
 de sa maîtresse, par une délicatesse dont
 on ne l'eut peut-être pas cru capable,
 de ne lui plus parler les soirs quand il
 seroit sorti de sa chambre. Madame de
 Maintenon s'en apperçut; & voyant qu'on
 ne lui répondoit qu'un oui & qu'un non
 assez sec, j'entends, dit-elle, ceci est un
 sacrifice; & comme elle se levoit, Mada-

me de Montespan l'arrêta , charmée qu'elle eût pénétré le mystere. La conversation n'en fut que plus vive après ; elles se dirent sans doute , dans un genre différent , l'équivalent de ce que Ninon avoit dit du billet de la Chartre. (1)

On peut juger , par cet échantillon , que le Roi n'étoit pas incapable de délicatesse , & que Madame de Montespan n'étoit pas en droit de lui reprocher , comme elle lui reprocha une fois , de n'être point amoureux d'elle , mais de se croire seulement redevable au Public d'être aimé de la plus belle femme de son Royaume. Il est vrai que le Roi n'étoit point l'homme du monde le plus fidele en amour , & qu'il a eu pendant son commerce avec Madame de Montespan , quelques autres aventures galantes dont elle se soucioit peu , & elle n'en parloit que par humeur ou pour se divertir.

Je ne fais pourtant si Madame de Soubise lui fut aussi indifférente , quoi-

(1) Monsieur de la Chartre avoit exigé un billet de Mademoiselle de l'Enclos , un billet comme quoi elle lui seroit fidelle pendant son absence ; & étant avec un autre dans le moment le plus vif , elle s'écria : Le beau billet qu'a la Chartre !

qu'elle parût ne s'en pas foucher. Madame de Montespan découvrit cette intrigue, par l'affectation que Madame de Soubise avoit de mettre de certains pendants d'oreilles d'émeraudes, les jours que M. de Soubise alloit à Paris. Sur cette idée, elle observa le Roi, le fit suivre, & il se trouva que c'étoit effectivement le signal du rendez-vous.

Madame de Soubise avoit un mari qui ne ressembloit en rien à celui de Madame de Montespan, & pour lequel il falloit avoir des ménagements. D'ailleurs, Madame de Soubise étoit trop solide pour s'arrêter à des délicatesses de sentiment, que la force de son esprit & la froideur de son tempérament lui feroient regarder comme des foibleffes honteuses : uniquement occupée des intérêts & de la grandeur de sa Maison, tout ce qui ne s'opposoit pas à ses vues lui étoit indifférent.

Madame de Soubise a soutenu son caractère, & suivi les mêmes idées dans le mariage de M. son fils, avec l'héritière de la Maison de Ventadoux, veuve du Prince de Turenne, dernier mort; les discours du Public & la mauvaise conduite effective de la personne ne l'arrêterent pas; elle pensa ce que Madame
Cornuel

Cornuel en dit alors , que ce seroit un grand mariage dans un siecle.

Pour dire la vérité , je crois que Madame de Soubise & Madame de Montespan n'aimoient guere plus le Roi l'une que l'autre. Toutes deux avoient de l'ambition , la premiere pour sa famille , la seconde pour elle-même. Madame de Soubise vouloit élever sa maison & l'enrichir ; Madame de Montespan vouloit gouverner & faire sentir son autorité. Mais je ne pousserai pas plus loin le parallele , je dirai seulement , que si l'on en excepte la beauté & la taille , qui pourtant n'étoient en Madame de Soubise que comme un beau tableau ou une belle statue , elle ne devoit pas disputer un cœur avec Madame de Montespan. Son esprit , uniquement porté aux affaires , rendoit sa conversation froide & plate. Madame de Montespan au contraire rendoit agréables les matieres les plus sérieuses , ennoblissoit les plus communes. Aussi je crois que le Roi n'a jamais été fort amoureux de Me. de Soubise , & que Me. de Montespan auroit eu tort d'en être inquiète. Bien des gens ont cru le Cardinal de Rohan , fils du Roi ; mais s'il y a eu un des enfants de Me. de Soubise qui fût de lui , il est mort il y a long - temps

Suppl.

C

Malgré ces infidélités du Roi, j'ai souvent entendu dire que Madame de Montespan auroit toujours conservé du crédit sur son esprit, si elle avoit eu moins d'humeur, & si elle avoit moins compté sur l'ascendant qu'elle croyoit avoir. L'esprit qui ne nous apprend pas à vaincre notre humeur devient inutile quand il faut ramener les mêmes gens qu'elle a écarté ; & si les caractères doux souffrent plus long-temps que les autres, leur fuite est sans retour.

Le Roi trouva une grande différence dans l'humeur de Madame de Maintenon ; il trouva une femme toujours modeste, toujours maîtresse d'elle-même, toujours raisonnable, & qui joignoit encore à des qualités si rares les agréments de l'esprit & de la conversation.

Mais elle eut à souffrir avant de s'être fait connoître. Il est aisé de juger qu'une femme dont l'humeur est plus forte que l'envie de plaire à son maître & à son amant, ne ménage pas une amie qu'elle croit lui devoir être soumise. Il paroît même que la mauvaise humeur de Madame de Montespan augmentoit à proportion de la raison & de la modération qu'elle découvroit dans Madame de Maintenon. Et peut-être à mesure que le Roi re-

venoit des préventions qu'il avoit eu contre elle. Il étoit cependant bien difficile qu'on pût prévoir les suites qu'auroient un jour ces commencements d'estime.

Je rapporterai ici quelques fragments des lettres que Madame de Maintenon écrivoit à l'Abbé Gobelin ; on y verra mieux que je ne pourrois l'exprimer , ce qu'elle eut à souffrir , & quels étoient ses véritables sentiments. Il est vrai qu'il seroit à desirer que ces lettres fussent datées. Mais les choses marquent assez le temps où elles ont été écrites.

» Madame de Montespan & moi avons
 » eu une conversation fort vive ; elle en
 » a rendu compte au Roi à sa mode , &
 » je vous avoue que j'aurai bien de la
 » peine à demeurer dans un état où
 » j'aurai tous les jours de pareilles aven-
 » tures. Qu'il me seroit doux de me re-
 » mettre en liberté ! j'ai eu mille fois en-
 » vie d'être Religieuse. Mais la peur de
 » m'en repentir m'a fait passer par-des-
 » sus des mouvements que mille person-
 » nes auroient appelé vocation..... Je
 » ne saurois comprendre que la volonté
 » de Dieu soit que je souffre de Mada-
 » me de Montespan. Elle est incapable
 » d'amitié , & je ne puis m'en passer.
 » Elle ne sauroit trouver en moi les op-

» positions qu'elle y trouve sans me
 » hair; elle me redonne au Roi, com-
 » me il lui plaît, & m'en fait perdre l'es-
 » time. Je suis avec lui sur le pied d'une
 » bisarre qu'il faut ménager." (Dans une
 » autre lettre.) » Il se passe ici des choses
 » terribles entre Madame de Montespan
 » & moi; le Roi en fut hier témoin,
 » (1) & ces procédés-là joints aux maux
 » continuels de ses enfants, me mettent
 » dans un état que je ne pourrai long-
 » temps soutenir".

C'est apparemment à cette lettre qu'il faut rapporter ce que j'ai ouï raconter à Madame de Maintenon, qu'étant un jour avec Madame de Montespan dans une prise la plus violente du monde, le Roi les surprit; & les voyant toutes deux fort échauffées, il demanda ce qu'il y avoit. Madame de Maintenon prit la parole, d'un grand sang froid, & dit au Roi : Si Votre Majesté veut passer dans cette autre chambre, j'aurai l'honneur de le lui apprendre. Le Roi y alla, Mada-

NB. (1) Toutes les lettres de Madame de Maintenon à son Confesseur, font bien voir le caractère de la dévote ambitieuse, & celui du Prêtre à qui elle en rend compte.

me de Maintenon le suivit , & Madame de Montespan demeura seule. Sa tranquillité en cette occasion paroît très-surprenante , & j'avoue que je ne la pourrois croire , s'il m'étoit possible d'en douter.

Quand Madame de Maintenon se vit tête à tête avec le Roi , elle ne dissimula rien ; elle peignit l'injustice & la dureté de Madame de Montespan , d'une manière vive , & fit voir combien elle avoit lieu d'en appréhender les effets. Les choses qu'elle citoit n'étoient pas inconnues du Roi ; mais comme il aimoit encore Madame de Montespan , il chercha à la justifier ; & pour faire voir qu'elle n'avoit pas l'ame si dure , il dit à Madame de Maintenon : Ne vous êtes-vous pas souvent apperçue que ses beaux yeux se remplissent de larmes , lorsqu'on lui raconte quelque action généreuse & touchante ? Avec cette disposition , il est à présumer , comme je l'ai dit , que si Madame de Montespan eût voulu , elle auroit encore gouverné long-temps ce Prince.

Cette conversation de Madame de Maintenon avec le Roi , fut suivie de plusieurs autres : mais le mariage de Monseigneur fit trouver à Madame de Maintenon , dans la maison de Madame la Dauphine , une

porte honorable pour se soustraire à la tyrannie de Madame de Montespan.

Cependant, avant de quitter le chapitre des choses qui la regardent, la vérité m'oblige de convenir, d'après Madame de Maintenon, que si Madame de Montespan avoit des défauts, elle avoit aussi de grandes qualités. Sensible à la bonne gloire, elle laissoit à Madame de Thianges, sa sœur, le soin de se prévaloir des avantages de la naissance, & se moquoit souvent de son entêtement sur ce chapitre.

Mais puisque je parle de Madame de Thianges, je dirai un mot des trois sœurs.

Madame de Montespan, disoit M. l'Abbé Têtu, parle comme une personne qui lit; Madame de Thianges, comme une personne qui rêve, & Madame de Fontevrault, comme une personne qui parle. Il pouvoit avoir raison sur les deux autres; mais il avoit tort sur Madame de Montespan, dont l'éloquence étoit sans affectation.

Je n'ai point eu l'honneur de connoître Madame l'Abbesse de Fontevrault. Je fais seulement par tous les gens qui l'ont connue, qu'on ne pourroit rassembler dans la même personne, plus de raison, plus

d'esprit & plus de savoir. Son savoir fut même un effet de sa raison. Religieuse sans vocation, elle chercha un amusement convenable à son état ; mais ni les sciences, ni la lecture, ne lui firent rien perdre de ce qu'elle avoit de naturel.

Madame de Thianges, folle sur deux chapitres, celui de sa personne, & celui de sa naissance, d'ailleurs dénigrante & moqueuse, avoit pourtant une sorte d'esprit, beaucoup d'éloquence, & rien de mauvais dans le cœur ; elle condamnoit même souvent les injustices & la dureté de Madame sa sœur ; & j'ai oui dire à Madame de Maintenon, qu'elle avoit trouvé en elle de la consolation dans leurs démêlés.

Il y auroit des contes à faire à l'infini sur les deux points de sa folie : mais il suffira de dire pour celle de sa maison, qu'elle n'en admettoit que deux en France, la sienne & celle de la Rochefoucault ; (1) & que si elle ne disputoit pas au Roi l'illustration, elle lui disputoit quel-

(1) Elle distinguoit la maison de la Rochefoucault des autres, en faveur des fréquentes alliances qu'elle a eue avec la maison de la Rochefoucault.

quefois l'ancienneté, parlant à lui-même. Quant à sa personne, elle se regardoit comme un chef-d'œuvre de la nature, non tant pour la beauté extérieure, que pour la délicatesse des organes qui composoient sa machine; & pour réunir les deux objets de sa folie, elle s'imaginoit que sa beauté & la perfection de son tempérament, procédoient de la différence que la naissance avoit mis entre elle & le commun des hommes.

Madame de Thianges étoit l'aînée de plus de dix ans de Madame de Montepan, & je ne fais comment se pouvoient faire qu'ayant été élevées par une mere sévère, elles prissent tant de liberté. Je n'en serois pas étonnée de la part de M. le Duc & de M. de Mortemart, leur pere, qui, je crois, n'étoit pas fort scrupuleux, & dont j'ai entendu raconter plusieurs bons mots, qui sont autant de preuves, & de la mauvaise humeur de la femme, & du libertinage du mari: tel que celui-ci. M. de Mortemart étant rentré fort tard, à son ordinaire, sa femme qui l'attendoit, lui dit: D'où venez-vous? Passerez-vous votre vie avec des diables? A quoi M. de Mortemart répondit: Je ne fais d'où je viens, mais je fais que mes diables sont de meilleure humeur que votre bon Ange.

J'ai ouï dire au feu Roi, que Madame de Thianges s'échappoit souvent de chez elle pour le venir trouver, lorsqu'il déjeûnoit avec des gens de son âge. Elle se mettoit avec eux à table en personne, persuadée qu'on n'y (1) vieillit point. Cette éducation ne devoit point contribuer à la bien marier : cependant, elle épousa M. le Marquis de Thianges, de la maison de Damas, & elle lui apporta en dot le dénigrement qu'elle avoit pour tout ce qui n'étoit pas de son sang, ni dans son alliance ; & comme les terres de la maison de Thianges sont en Bourgogne, où elle fit quelque séjour, l'ennui qu'elle y eut lui inspira une aversion pour tous les Bourguignons, qu'elle conserva jusqu'à la fin de ses jours : en sorte que la plus grande injure qu'elle pouvoit dire à quelqu'un, étoit de l'appeller Bourguignon. Elle eut de ce mariage un fils & deux filles ; mais elle ne vit dans ce fils que cette Province qu'elle détestoit, & dans sa fille aînée que sa propre per-

NB. (1) C'est elle qui, la première, a dit qu'on ne vieillit point à table ; c'étoit une maxime du célèbre gourmant Brouffin, avant que Madame de Thianges fût au monde.

fonne qu'elle auroit. Elle la maria au Duc de Nevers, la cadette épousa le Duc de Sforce, & partit aussi-tôt après son mariage pour l'Italie, dont elle ne revint qu'après la décadence de la faveur de Madame de Montespan. Je l'ai vue à son retour encore assez jeune pour juger de sa beauté. Mais elle n'avoit que de la blancheur, d'assez beaux yeux, & un nez tombant dans une bouche fort vermeille, qui fit d're à M. de Vendôme, qu'elle ressembloit à un perroquet qui mange une cerise.

Madame de Thianges n'avoit pas tort d'admirer Madame de Nevers, tout le monde l'admiroit avec elle, mais personne ne trouvoit qu'elle lui ressemblât comme elle se l'imaginoit. Madame de Montespan fit ce qu'elle put pour inspirer au Roi du goût pour sa niece; mais il ne donna pas dans le piège, soit qu'on s'y prit d'une manière trop grossière, capable de le révolter, ou que sa beauté n'eût pas fait sur lui l'effet qu'elle produisoit dans tous ceux qui la regardoient.

Au défaut du Roi, Madame de Nevers se contenta de M. le Prince, qu'on appelloit en ce temps-là M. le Duc. L'esprit, la galanterie, la magnificence quand il étoit amoureux, réparoient en lui une figure qui tenoit plus du gnome

que de l'homme. Il a masqué sa galanterie pour Madame de Nevers, par une infinité de traits; mais je ne parlerai que de celui-ci. M. de Nevers avoit accoutumé de partir pour Rome de la même manière dont on va souper, à ce qu'on appelle aujourd'hui à une guinguette, & on avoit vu Madame de Nevers monter en carrosse, persuadée qu'elle alloit seulement se promener, entendre dire à son cocher : » A Rome. » Mais comme avec le temps elle connut mieux M. son mari, & qu'elle se tenoit plus sur ses gardes, elle découvrit qu'il étoit sur le point de lui faire faire encore le même voyage, & en avertit M. le Prince, lequel, aussi fertile en inventions que magnifique, lorsqu'il s'agissoit de satisfaire ses goûts, pensa par la connoissance qu'il avoit du génie & du caractère de M. de Nevers, qu'il falloit employer son talent ou réveiller sa passion pour les vers. Il imagina donc de donner une fête à Mgr. à Chantilly. Il la proposa, on l'accepta. Il alla trouver M. de Nevers, & supposa avec lui un extrême embarras pour le choix du Poëte qui feroit les paroles du divertissement, lui demandant en grace de lui en trouver un, & de le vouloir conduire; sur quoi M. de Nevers s'offrit

lui-même, comme M. le Prince l'avoit prévu. Enfin, la fête se donna, elle coûta plus de cent mille écus, Madame de Nevers n'alla point à Rome. (1)

Pour terminer l'article des nieces de Madame de Montespan, je parlerai succinctement de l'aînée des filles du Maréchal de Vivonne, son frere, la seule qui ait paru à la Cour, du temps de sa faveur. Elle épousa le Prince d'Elbeuf, par les soins & les représentations continuelles de Madame de Maintenon, à qui elle fit pitié; car je ne fais pas par quelle fatalité Madame sa tante eut tant de peine à l'établir. Rien cependant ne lui manquoit; beauté, esprit, agrément; & Madame de Montespan, quoiqu'elle ne l'aimât pas, ne l'a jamais blâmée, que sur ce qu'elle n'avoit pas, disoit-elle, l'air assez noble. Quant au Duc d'Elbeuf, on fait l'usage qu'il a fait de sa naissance, d'un courage qui en étoit digne, d'une figure aimable, & d'un esprit auquel il ne manquoit que de sa-

NB. (2) M. le Duc pour entrer secretement chez Madame de Nevers, dont le mari étoit si jaloux, avoit acheté deux maisons contiguës à l'hôtel de Nevers.

voir mieux profiter de ces grands & rares avantages de la nature. Il a passé sa jeunesse à être le fléau de toutes les familles par ses mauvais procédés avec les femmes, & par se vanter souvent de faveurs qu'il n'avoit pas reçues. Comme il n'y avoit pas moyen de mettre dans son catalogue celles de Me. sa femme, il semble qu'il ait voulu s'en dédommager par les discours qu'il en a tenus, & par une conduite fort injuste à son égard.

Madame de Maintenon conserva avec le Duc d'Elbeuf une liberté qu'elle avoit prise dans la maison de Madame de Montespan, où on ne l'appelloit en badinant que (le goujat,) pour marquer la vie qu'il menoit & la compagnie qu'il voyoit ; & elle lui a fait souvent des réprimandes aussi justes que bien reçues. Le Roi avoit du foible pour ce Prince, & lui parloit avec bonté, lui pardonnoit ses fautes, & ne lui a presque jamais rien refusé de ce qu'il lui demandoit ; mais enfin, Madame sa femme n'a pas été heureuse, & Madame de Montespan ne l'a pas assez soutenue dans ses peines domestiques.

Je reviens au caractère de la tante, dont la dureté a paru dans des occasions où il est rare d'en montrer, & plus singulier encore d'en tirer vanité. Un jour que le

carrosse de Madame de Montespan passa sur le corps d'un pauvre homme sur le pont de Saint-Germain, Madame de Montausier, Madame de Richelieu, Madame de Maintenon, & quelques autres qui étoient avec elles en furent effrayées & saisies, comme on l'est d'ordinaire en de pareilles occasions; la seule Madame de Montespan ne s'en émut pas, & elle reprocha même à ces Dames leur foiblesse. Si c'étoit, leur disoit-elle, un effet de la bonté de votre cœur & une véritable compassion, vous auriez le même sentiment en apprenant que cette aventure est arrivée loin comme près de vous.

Elle joignit à cette dureté de cœur (1) une raillerie continuelle, & elle portoit des coups dangereux à ceux qui passoient sous ses fenêtres pendant qu'elle étoit avec le Roi. L'un étoit, disoit-elle, si ridicule, que ses meilleurs amis pouvoient s'en moquer sans manquer à la morale; l'autre, qu'on disoit être honnête homme: Oui, reprenoit-elle, il faut lui savoir gré de ce qu'il le veut être; un

(3) Comment accorder cette dureté avec les larmes compatissantes & généreuses dont elle parle, page 53.

troisième ressembloit au Valet de carreau; ce qui donna même à ce dernier un si grand ridicule, qu'il a fallu depuis tout le manège d'un Manseau pour faire la fortune qu'il a faite; car elle ne s'entendoit pas à la critique de son ajustement, elle se moquoit aussi de ses phrases, & n'avoit pas tort.

Ces choses peuvent passer pour des bagatelles, & elles le sont en effet entre des particuliers; mais il n'en est pas de même quand il est question du maître. Ces bagatelles & ces traits satyriques reviennent dans des occasions importantes & décisives pour la fortune. En un mot, on ne paroïssoit guere impunément sous les yeux de Madame de Montespan; & souvent un courtisan satisfait de s'être montré, n'en a retiré qu'un mauvais office dont il a été perdu sans en démêler la cause.

Mais malgré ces défauts, Madame de Montespan avoit des qualités peu communes, de la grandeur d'ame & de l'élevation dans l'esprit. Elle le fit voir dans les sujets qu'elle proposa au Roi pour l'éducation de Monseigneur: elle ne songea pas seulement au temps présent, mais à l'idée que la postérité auroit de cette éducation par le choix de ceux qui de-

voient y contribuer. Car en effet, si on considère le mérite & la vertu de M. de Montausier, (1) l'esprit & le savoir de Monsieur de Meaux, quelle haute idée n'aura-t-on pas, & du Roi qui fait élever si dignement son fils, & du Dauphin qu'on croira savant & habile parce qu'il le devoit être ?

On ignorera les détails qui nous ont fait connoître l'humeur de Monsieur de Mantausier, & qui l'on fait voir plus propre à rebuter un enfant tel que Monseigneur, né doux, paresseux & opiniâtre, qu'à lui inspirer les sentiments qu'il devoit avoir.

La manière rude avec laquelle on le forçoit d'étudier lui donna un si grand dégoût pour les livres, qu'il prit la résolution de n'en jamais ouvrir quand il seroit son maître. Il a tenu parole; mais comme il étoit bien né, & qu'il avoit un bon modèle devant les yeux, dans la personne du Roi son père qu'il admiroit & qu'il aimoit, son règne auroit été heureux & tranquille, parce que la paix s'étant faite, & sachant bien que le Roi n'avoit pas envie de recommencer la guer-

NB. Remarquez ce contraste.

re, il y auroit de lui-même pensé long-temps, & jamais qu'avec justice. Il auroit suivi le même plan de Gouvernement, nous n'aurions vu de changement que dans le lieu de son séjour, qu'il auroit, je crois, partagé entre Paris & Meudon.

Madame de Montespan, dans les mêmes vues pour la gloire du Roi, fit choix de M. Racine & de M. Despréaux pour en écrire l'histoire : si c'est une flatterie, on conviendra qu'elle n'est pas d'une femme commune, ni d'une maîtresse ordinaire.

Cependant Madame de Montespan s'aperçut que le Roi lui échappoit, lorsque le mal étoit sans remède. Elle commença à s'appuyer de M. de la Rochefoucault, regardé comme une espèce de favori. Elle mit M. de Louvois dans ses intérêts, & voulut enfin regagner par l'intrigue, ce qu'elle avoit perdu par son humeur & par l'opinion où elle avoit toujours été, que celui dont l'esprit est supérieur doit gouverner celui qui en a moins. Mais à quoi sert cette prétendue supériorité quand les passions nous aveuglent, & nous font prendre les plus mauvais partis ?

Le Roi ne savoit peut-être pas si bien discourir qu'elle, quoiqu'il parlât par-

faitement bien. Il pensoit juste, s'exprimoit noblement, ses réponses les moins préparées renfermoient en peu de mots tout ce qu'il y a de mieux à dire selon les temps, les choses & les personnes. Il avoit bien plus que sa maîtresse, l'esprit qui donne de l'avantage sur les autres. Jamais pressé de parler, il examinoit, il pénétoit les caractères & les pensées : mais comme il étoit sage & qu'il savoit combien les paroles des Rois sont pesées, il renfermoit souvent en lui-même ce que sa pénétration lui avoit fait découvrir. S'il étoit question de parler des choses importantes, on voyoit les plus habiles & les plus éclairés étonnés de ses connoissances, persuadés qu'il en savoit plus qu'eux, & charmés de la manière dont il s'exprimoit. S'il falloit badiner, s'il faisoit des plaisanteries, s'il daignoit faire un conte, c'étoit avec des graces infinies, un tour noble & fin que je n'ai vu qu'à lui.

La principale vue de Madame de Montespan, de M. de la Rochefoucault & de M. de Louvois, fut de perdre Madame de Maintenon, & d'en dégoûter le Roi. Mais ils s'y prirent-trop tard, l'estime & l'amitié qu'il avoit pour elle, avoient déjà pris de trop fortes racines. Sa con-

duite étoit d'ailleurs trop bonne & ses sentimens trop purs , pour donner le moindre prétexte à l'envie & à la calomnie.

J'ignore les détails de cette cabale dont Madame de Maintenon ne m'a parlé que très-légerement , & seulement en personne qui fait oublier les injures , mais qui ne les ignore pas.

Si j'ai dit que M. de la Rochefoucault étoit une espece de favori , c'est que depuis la disgrâce de M. de Lauzun , causée par la maniere insolente dont il parla au Roi , après la rupture de son mariage avec Mademoiselle , ce Prince avoit pris la résolution de n'en jamais avoir ; c'est-à-dire , de favori déclaré. Ainsi M. de la Rochefoucault eut tous les avantages de la faveur par les bienfaits , & le Roi se garantit des inconvénients attachés à cette qualité.

M. de Lauzun , peu content d'épouser Mademoiselle , voulut que le mariage se fît de couronne à couronne. Et par de longs & vains préparatifs , il donna le loisir à M. le Prince d'agir & de faire révoquer la permission que le Roi lui avoit accordée : pénétré de douleur , il ne garda plus de mesures , & se fit arrêter & conduire dans une longue & dure

prison, (1) par la manière dont il parla à son maître.

Sans cette folle vanité, le mariage se feroit fait. Le Roi avec le temps auroit calmé le Prince, & M. de Lauzun se feroit vu publiquement le mari de la petite-fille d'Henri IV, refusée à tant de Princes & de Rois pour ne les pas rendre trop puissants. Il se feroit vu cousin germain de son maître. Quelle fortune détruite en un moment par une gloire mal placée !

Peut-être aussi n'avoit-il plu à Mademoiselle que par ce même caractère audacieux, & pour avoir été le seul homme qui eût osé lui parler d'amour ; (2) mais comme cet événement est écrit partout, je ne m'y suis arrêtée que par la singularité.

Mademoiselle, foible & sujette à des mouvements violents qu'elle soutenoit mal, ne cacha pas sa douleur. Après la rupture de son mariage, elle se mit au lit, & reçut des visites comme une veuve

NB. (1) Beaucoup trop dure sans doute.

NB. (2) Par les Mémoires de Mademoiselle, il est manifeste que ce fut elle qui en parla la première.

désolée ; & j'ai oui dire à Madame de Maintenon , qu'elle s'écrioit dans son désespoir : „ Il seroit-là ; il seroit-là. ” C'est-à-dire il seroit dans mon lit ; car elle montrait sa place vuide.

On a prétendu mal-à-propos que M. de Lauzun avoit été bien avec Madame de Montespan avant qu'elle fût maîtresse du Roi. Rien n'est plus faux , si j'en crois ce que Madame de Maintenon m'en a souvent dit.

Par la suite des temps , Mademoiselle négocia avec Madame de Montespan pour le retour de M. de Lauzun , & c'est en cette considération qu'elle fit une donation à M. le Duc du Maine de la Souveraineté de Dombes & du Comté d'Eu. Mais M. de Lauzun ne fit que saluer le Roi , & vécut ensuite à Paris jusqu'à la révolution d'Angleterre dont je parlerai ailleurs.

Monseigneur fut marié en 1680 , & Madame de Maintenon entrant en charge en ce temps-là , n'eut plus rien à démêler avec Madame de Montespan.

Elles ne se voyoient plus l'une chez l'autre ; mais par-tout où elles se rencontroient , elles se parloient & avoient des conversations si vives & si cordiales en apparence , que qui les auroit vues

fans être au fait des intrigues de la Cour, auroit cru qu'elles étoient les meilleures amies du monde.

Ces conversations rouloient sur les enfans du Roi, pour lesquels elles ont toujours agi de concert. L'habitude & le goût qu'elles avoient l'une & l'autre pour leur esprit, faisoit aussi qu'elles avoient du plaisir à s'entretenir quand l'occasion s'en présentoit.

Je me souviens à propos de ce goût indépendant de leur procédé & de leurs mécontentemens, qu'elles se trouverent embarquées à faire un voyage de la Cour dans le même carrosse, & je crois tête-à-tête. Madame de Montespan prit la parole, & dit à Madame de Maintenon : » Ne soyons pas la dupe de cette » affaire-ci, causons, comme si nous n'a- » vions rien à démêler. Bien entendu, » ajouta-t-elle, que nous ne nous en ai- » merons pas davantage, & que nous » reprendrons nos démêlés au retour. »

Madame de Maintenon accepte la proposition, & elles se tinrent parole en tout.

Le Roi avant de nommer Madame de Maintenon seconde Dame de la Cour de Madame la Dauphine, eut la politesse pour Madame la Maréchale de Rochefort, de lui demander, si cette compagne

ne lui feroit point de peine , en l'affurant en même-temps qu'elle ne se mêleroit pas de la garde-robe.

La conduite de Madame de Maintenon ne démentit pas ces assurances. Sa faveur occupoit tout son temps , & son caractère encore plus que sa faveur ne lui permettoit pas d'agir d'une autre manière.

Madame la Duchesse de Richelieu fut faite Dame d'honneur de Madame la Dauphine ; Madame de Maintenon & même Madame de Montespan dans tous les temps , avoient inspiré au Roi une si grande considération pour elle , qu'il ne voulut pas lui donner le dégoût d'avoir une sur-intendante au-dessus d'elle.

Il fit aussi M. de Richelieu Chevalier d'honneur pour lui faire plaisir. Voici , je crois , l'occasion de parler de l'hôtel de Richelieu , comme je l'ai promis.

(1) Madame de Richelieu , sans bien , sans beauté , sans jeunesse , & même sans beaucoup d'esprit , avoit épousé par son savoir-faire , au grand étonnement de toute la Cour & de la Reine mere qui

NB. (1) Anne-Marguerite d'Acigné , fille de Jean-Léonard d'Acigné , Comte de grand-Bois , morte en 1698.

s'y opposa , l'héritier du Cardinal de Richelieu , un homme revêtu des plus grandes dignités de l'Etat , parfaitement bien fait , & qui par son âge auroit pu être son fils ; mais il étoit aisé de s'emparer de l'esprit de M. de Richelieu. Avec de la douceur & des louanges sur sa figure , son esprit & son caractère , il n'y avoit rien qu'on ne pût obtenir de lui ; il falloit seulement prendre garde à sa légèreté naturelle ; car il goûtoit & se dégoûtoit facilement. Madame de Maintenon m'a dit que ses amis s'appercevoient même de la place qu'ils avoient dans son cœur par celle que leurs portraits occupoient dans sa chambre , au commencement d'une connoissance & d'une amitié. Il faisoit aussi-tôt peindre ceux qu'il croyoit aimés , les mettoit au chevet de son lit , & peu après ils cédoient leurs places à d'autres , reculoient jusqu'à la porte , gagnoient l'anti-chambre , & puis le grenier , & enfin il n'en étoit plus question.

Madame de Richelieu continua après son mariage à ménager les foibleffes , & à supporter les caprices de M. son mari ; elle le voyoit se ruiner à ses yeux par ses jeux & sa dépense , sans jamais en faire paroître un instant de mauvaise
humeur

humeur. L'un & l'autre avoient du goût pour les gens d'esprit, & ils en rassembloient chez eux, comme le Maréchal d'Albert. Ce qu'il y avoit de meilleur à Paris en hommes & en femmes y venoit, & c'étoit à peu près les mêmes gens, excepté que l'Abbé Testu, intime ami de Madame de Richelieu, dominoit à l'hôtel de Richelieu, & s'en croyoit le Voiture. C'étoit un homme plein de son propre mérite, d'un savoir médiocre, & d'un caractère à ne pas aimer la contradiction; aussi ne goûtoit-il pas le commerce des hommes, il aimoit mieux briller seul au milieu d'un cercle de Dames auxquelles il en imposoit, ou qu'il flattoit plus ou moins selon qu'elles lui plaisoient: il faisoit des vers médiocres, & son style étoit plein d'antitheses & de pointes.

Le commerce de l'Abbé Testu avec les femmes a nui à sa fortune, & le Roi n'a jamais pu se résoudre à le faire Evêque. Je me souviens qu'un jour Madame d'Hudicourt parla en sa faveur; & sur ce que le Roi lui dit qu'il n'étoit pas assez homme de bien pour conduire les autres, elle répondit: Sire, il attend pour le devenir que vous l'ayez fait Evêque.

Madame de Coulanges, femme de ce-

Suppl.

D

est opprès, l'héritier du
Richelieu, un homme revêtu
grands dignités de l'Etat,
bien fait, & qui par son de-
voit son fils; mais il étoit
pur de l'esprit de M. de Ri-
cheu de la douceur & des lon-
gueurs, son esprit & son
il n'y avoit rien qu'on ne pût
la; il falloit seulement pres-
sa légèreté naturelle; car il
s'égaroit facilement. Mad-
emoiselle m'a dit que ses amis
mises de la place qu'ils
son cœur par celle que
occupoient dans la chambre,
ement d'une connoissance
si. Il falloit aussi-tôt peindre
croyoit aimés, les mettoit
son lit, & peu après ils
pours à d'autres, reculoient
part, gardoient l'anti-chambre
à penser, & enfin il n'est
qu'un

Madame de Richelieu con-
son mariage à ménager les
à supporter les caprices de
si elle le voyoit le ruiner
par les yeux & la dépense
à faire paroître un instant

ES

VENIRS

ADIE

PLUS,

EST

EST

EST

EST

EST

EST

EST

EST

de
de
de

de
de
de

de
de
de

de
de
de

de
de
de

de
de
de

de
de
de

nominoit
royoit le
de son
orte, &
contra-
le com-
eux bril-
e Dames
n'il flat-
elles lui
diocres,
es & do-

avec les
le Roi
ire Evê-
e Mada-
reur; &
étoit pas
duire les
end pour
Evêque,
e de ce

di-
di-

pro-

end po
Evêque
e de sb e

e qs ap e

lui qui a tant fait de chansons, augmentoit la bonne compagnie de l'hôtel de Richelieu ; elle avoit une figure & un esprit agréable, une conversation remplie de traits vifs & brillants ; & ce style lui étoit si naturel, que l'Abbé Gobelin (1) dit après une confession générale qu'elle lui avoit faite ; chaque péché de cette Dame est une épigramme. Personne en effet après Madame de Cornuel n'a plus dit de bons mots que Madame de Coulanges.

M. de Barillon, amoureux de Madame de Maintenon, mais maltraité comme amant & fort estimé comme ami, n'étoit pas ce qu'il y avoit de moins bon dans la société. Je ne l'ai vu qu'au retour de son ambassade d'Angleterre, après laquelle il trouva Madame de Maintenon au plus haut point de sa faveur ; & comme il vit un jour le Roi & toute la Cour empesé au tour d'elle, il ne put s'empêcher de dire tout haut : » Avois-je grand tort ? » Mais piqué de ne la pouvoir aborder, il

NB. (1) Quel homme qu'un Gobelin, qui, pour divertir la compagnie, caractérise les confessions de ses dévotes ! Quel directeur de Madame de Maintenon ! Il avoit besoin d'être dirigé par elle, aussi l'étoit-il.

dit aussi un autre jour, sur le rire immédié & le bruit que faisoient les Dames qui étoient avec elle ; Comment une personne d'autant d'esprit & de goût, peut-elle s'accommoder du rire & de la bavarderie d'une récréation de couvent, telle que me paroît la conversation de ces Dames ? Ce discours rapporté à Madame de Maintenon ne lui déplut pas : elle en sentit la vérité.

Le Cardinal d'Estree n'étoit pas moins amoureux dans ces temps dont je parle, & il a fait pour Madame de Maintenon beaucoup de choses galantes, qui, sans toucher son cœur, plaisoient à son esprit. (1)

M. de Guillerague, par la constance de son amour, son esprit & ses chansons, doit aussi trouver place dans le catalogue des adorateurs de Madame de Maintenon : enfin, je n'ai rien vu, ni rien entendu dire de l'hôtel de Richelieu qui ne donnât également une haute opinion de sa vertu & de ses agréments.

Mademoiselle de Pons & Mademoiselle d'Aumale, depuis Madame d'Hudi-

NB. (1) Voilà bien de la galanterie, tant profane que sacerdotale ?

court, & Madame la Maréchale de Schomberg, avoient auffi leurs amants déclarés, fans que la réputation de cette dernière en ait reçu la moindre atteinte; & fi l'on a parlé différemment de Madame d'Hudicourt, c'est qu'on ne regardoit pas alors un amour déclaré, qui ne produisoit que des galanteries publiques, comme des affaires dont on se cache & dans lesquelles on apporte du mystere.

Madame de Schomberg étoit précieuse; Mademoiselle de Pons, bisarre, naturelle, fans jugement, pleine d'imagination, toujours nouvelle & divertissante; telle enfin que Madame de Maintenon m'a dit plus d'une fois; Madame d'Hudicourt n'ouvre pas la bouche sans me faire rire; cependant je ne me souviens pas, depuis que nous nous connoissons, de lui avoir entendu dire une chose que j'eusse voulu avoir dite. (1)

Il est temps de sortir de l'hôtel de Richelieu pour retourner à la Cour, & reprendre ce que j'avois commencé à dire de la maison de Madame la Dauphine

NB. (1) Madame de Caylus se répète ici; c'est une preuve de la négligence & de la simplicité dont elle écrivoit ces Mémoires, qui ne sont en effet que des souvenirs sans ordre.

de Baviere, où Madame de Maintenon eut beaucoup de part, tant au choix de Madame la Duchesse de Richelieu, qu'à l'égard des autres charges. Cependant Madame de Richelieu n'aima Madame de Maintenon que dans la mauvaise fortune & dans le repos d'une vie oisive. La vue d'une faveur qu'elle croyoit mériter mieux qu'elle, l'emporta sur le goût naturel, l'estime & la reconnoissance. La premiere place dans la confiance du Roi, parut à ses yeux un vol qu'elle ne put pardonner à son amie; mais désespérant d'y parvenir, elle se tourna du côté de Madame la Dauphine : & par des craintes & des soupçons & mille fausses idées, elle contribua à l'éloignement que cette Princesse eut pour le monde. Madame la Dauphine voyoit la nécessité d'être bien avec la Favorite, pour être bien avec le Roi son beau-pere; mais la regardant en même - temps comme une personne dangereuse, dont il falloit se défier, elle se détermina à la retraite où elle étoit naturellement portée, & ne découvrit qu'après la mort de Madame de Richelieu, dans un éclaircissement qu'elle eut avec Madame de Maintenon, la fausseté des choses qu'elle avoit dites. Etonnée de la voir aussi affligée, elle marqua sa

surprise ; & par l'enchaînement de la conversation , elle mit au jour les mauvais procédés de cette infidelle amie. (1)

Si cet éclaircissement fournit à Madame de Maintenon un motif de consolation , elle ne put voir sans douleur combien elle avoit été abusée : mais il produisit un changement favorable dans l'esprit de Madame la Dauphine ; elle songea dans ce moment à s'attacher plus étroitement à Madame de Maintenon. Elle lui proposa de remplir la place de Madame de Richelieu , & elle le demanda au Roi comme une chose qu'elle desiroit passionnément.

Le Roi avoit eu la même pensée , & ce fut son premier mouvement lorsqu'il apprit la mort de Madame de Richelieu : mais Madame de Maintenon refusa constamment un honneur que sa modestie lui faisoit regarder comme au-dessus d'elle. C'est sans doute ce qu'elle veut dire dans une de ses lettres à M. d'Aubigné , que j'ai lue , & qui est à St. Cyr ; & com-

NB. (1) La véritable raison fut , que Madame de Richelieu qui avoit protégé autrefois Madame Scarron , ne put supporter d'être totalement éclipsée par Madame de Maintenon.

me je suis persuadée qu'on ne pourroit jamais la faire si bien parler qu'elle parle elle-même, je vais copier l'article de cette lettre qui répond au sujet dont je parle.

» Je ne pourrois vous faire Connéta-
 » ble quand je le voudrois ; & quand
 » je le pourrois , je ne le voudrois pas.
 » Je suis incapable de vouloir demander
 » rien que de raisonnable à celui à qui
 » je dois tout, & que je n'ai pas voulu
 » qui fît pour moi-même une chose au-
 » dessus de moi. Ce sont des sentiments
 » dont vous pâtissez peut-être , mais
 » peut-être aussi si je n'avois pas le fond
 » d'honneur qui les inspire , je ne se-
 » rois pas où je suis. Quoi qu'il en soit ,
 » vous êtes heureux si vous êtes sage. »

Ce refus fit beaucoup de bruit à la Cour : on y trouva plus de gloire que de modestie , & j'avoue que mon enfance ne m'empêcha pas d'en porter le même jugement. Je me souviens que Madame de Maintenon me fit venir à son ordinaire , pour voir ce que je pensois : elle me demanda si j'aimois mieux être la niece de la Dame d'honneur, que la niece d'une personne qui refuseroit de l'être. A quoi je répondis sans balancer que je trouvois celle qui refusoit infiniment au-dessus de

l'autre : & Madame de Maintenon, contente de ma réponse, m'embrassa.

Il fallut donc choisir une autre Dame d'honneur : mais comme Madame de Navailles avoit dégoûté le Roi de celles qui avoient de la fermeté, & qui pouvoient être trop clairvoyantes, celles qui lui succéderent, à l'exception de Madame de Richelieu, le dégoûtèrent à leur tour de la douceur & du manque d'esprit. Il étoit cependant difficile de trouver dans la même personne, titres, vertu esprit, représentation. Et le nombre des Duchesses, quelque grand qu'il soit, étant pourtant limité, le Roi fut embarrassé dans ce choix : Madame de Maintenon essaya inutilement de le déterminer en faveur de Madame la Duchesse de Créquy, Dame d'honneur de la feuë Reine ; elle n'en tira que cette réponse : » Ah ! Madame, » changeons au moins de sotte. » L'occasion lui parut alors trop favorable pour la Duchesse d'Arpajon, son ancienne amie, & sœur du Marquis de Beuvron, (auquel elle étoit bien-aise de faire plaisir) pour ne la pas proposer ; le Roi l'accepta, & Madame d'Arpajon a parfaitement rempli l'idée qu'on avoit d'elle.

Madame de Maintenon plaça encore dans la Maison de Madame la Dauphine,

Madame de Montchevreuil , femme de mérite , si l'on borne l'idée du mérite à n'avoir point de galanteries. C'étoit une femme froide & seche dans le commerce , d'une figure triste , d'un esprit au-dessous du médiocre , & d'un zele capable de dégoûter les plus dévots de la piété , mais attachée à Madame de Maintenon , à qui il convenoit de produire à la Cour une ancienne amie d'une réputation sans reproche , avec laquelle elle avoit vécu dans tous les temps , sûre & secrete jusqu'au mystere. J'ignore l'occasion & les commencements de leur connoissance ; je fais seulement que Madame de Maintenon a passé souvent dans sa jeunesse plusieurs mois à Montchevreuil.

Je ne prétends pas dissimuler ce qui s'est dit sur M. de Villarceaux , (1) parent & de même Maison que Madame de Montchevreuil. Si c'est par lui que cette

NB (1) Cet endroit étoit délicat à traiter : il est certain que Madame Scarron avoit enlevé à Ninon Villarceaux , son amant. J'ignore jusqu'à quel point M. de Villarceaux poussa sa conquête ; mais je fais que Ninon ne fit que rire de cette infidélité , quelle n'en fut nul mauvais gré à sa rivale , & que Madame de Maintenon aima toujours Ninon.

liaison s'est formée, elle ne décide rien contre Madame de Maintenon, puisqu'elle n'a jamais caché qu'il eût été de ses amis. Elle parla pour son fils, & obtint le cordon bleu pour lui : on voit même encore à St. Cyr une lettre écrite à Madame de Villarceaux, où elle fait le détail de l'entrée du Roi à Paris, après son mariage, dans laquelle elle parle de ce même M. de Villarceaux ; & voici ce qu'elle en dit. » Je cherchai M. de Villarceaux ;
 » mais il avoit un cheval si fougueux,
 » qu'il étoit à vingt pas de moi, avant
 » que je le reconnusse : il me parut bien,
 » & des plus galamment habillé : quoi-
 » que des moins magnifiques, sa tête bru-
 » ne lui feyoit fort bien, & il avoit fort
 » bonne grace à cheval. »

Cependant, quelque persuadée que je sois de la vertu de Madame de Maintenon, je ne ferois pas comme M. de Lafsé, qui, pour trop affirmer un jour que ce qu'on avoit dit sur ce sujet étoit faux, s'attira une question singulière de la part de Madame sa femme, fille naturelle de M. le Prince, ennuyée de la longueur de la dispute, & admirant comment M. son mari pouvoit être autant convaincu qu'il le paroïsoit, elle lui dit d'un sang froid admirable : » Comment faites - vous, Mon-

seigneur, pour être si sûr de ces choses-là ?
 Pour moi il me suffit d'être persuadée de la fausseté des bruits désavantageux qui ont couru, & d'en avoir assez dit, pour montrer que je ne les ignore pas.

Je reviens à Madame de Montchevreuil, pour laquelle toute la faveur & l'amitié de Madame de Maintenon ne put obtenir que la place de gouvernante des filles : c'étoit peu pour elle, mais on y attachait de grandes distinctions : elle fut regardée comme une quatrième Dame qui suivoit & servoit Madame la Dauphine, au défaut des Dames d'honneur & de la Dame d'atour ; & la chambre composée des plus grands noms du Royaume, fut établie sur un pied différent de celle des filles de la Reine.

Le Roi, jeune & galant alors, avoit contribué aux choses peu exemplaires qui s'y étoient passées. On fait les démêlés qu'il eut avec Madame de Navailles, pour une fenêtre qu'elle fit boucher, & qu'elle suspendit par-là certaines visites nocturnes, que son austère vertu ne crut pas devoir tolérer. Elle dit en face au Roi, qu'elle feroit sa charge, & qu'elle ne souffriroit pas que la chambre des filles fût déshonorée : sur quoi le Roi déclara qu'elle feroit à l'avenir dans la dépendance de

Madame la Comtesse de Soissons, Sur-Intendante. Madame de Navailles soutint toujours ses droits avec la même fermeté, & s'attira enfin une disgrâce honorable, que Monsieur son mari voulut partager avec elle.

Ainsi le Roi, instruit par sa propre expérience, & corrigé par les années, n'oublia rien de ce qui pouvoit mettre les filles d'honneur de Madame la Dauphine sur un bon pied. Voici les noms & à peu près le caractère des six premières.

Mademoiselle de Laval avoit un grand air, une belle taille, un visage agréable, & dançoit parfaitement bien. On prétend qu'elle plut au Roi. Je ne fais ce qui en est; il la maria avec M. de Roquelaure, & le fit Duc à brevet, comme l'avoit été M. son pere.

Les premières vues de M. de Roquelaure n'avoient pas été pour Mademoiselle de Laval. La faveur de Madame de Maintenon, qu'on voyoit augmenter chaque jour, le fit penser à moi; mais il me demanda inutilement: Madame de Maintenon répondit que j'étois un enfant, qu'elle ne songeoit pas sitôt à établir, & qu'il feroit bien d'épouser Mademoiselle de Laval. M. de Roquelaure, surpris à ce discours, ne put s'empêcher de dire: » Pour-

» rois-je l'épouser avec les bruits qui
 » courent ? qui m'assurera qu'ils sont sans
 » fondement ? " Moi, reprit Madame de
 » Maintenon, je vois les choses de près,
 » & je n'ai point d'intérêt à vous trom-
 » per. " Il la crut, le mariage se fit, &
 le public moins crédule tint plusieurs dis-
 cours, & en fit tenir à M. de Roque-
 laure de peu convenables. On fit aussi
 des chansons, comme on ne manque ja-
 mais d'en faire à Paris sur tous les événe-
 ments.

Mademoiselle de Brion n'étoit pas jeu-
 ne : on disoit qu'elle avoit été belle ;
 mais il n'y paroïssoit plus. Ne pouvant
 donc faire usage d'une beauté passée, elle
 se tourna du côté de l'intrigue, à quoi
 son esprit étoit naturellement porté. Elle
 tira le secret de ses compagnes, se ren-
 dit nécessaire à Monseigneur, & obtint
 par-là de la Cour de quoi se marier.

Mademoiselle de Gontaut sa sœur avoit
 de la beauté, peu d'esprit, mais une si
 grande douceur & tant d'égalité d'humeur,
 qu'elle s'est toujours fait aimer & hon-
 norer de tous ceux qui l'ont connue. Le
 Roi la maria au Marquis d'Urfé, qu'il fit
 Menin de Monseigneur.

Mademoiselle de Tonnerre n'étoit pas
 belle, mais bien faite, folle & malheu-

reuse. M. de Rhodès, grand - Maître de cérémonies, encore plus fou qu'elle dans ce temps-là, en devint amoureux, & fit des extravagances si publiques pour elle, qu'il la fit chasser de la Cour. Mademoiselle de Richelieu, par un faux air d'austérité qui devenoit à la mode depuis la dévotion du Roi, l'emmena à Paris d'une manière peu convenable, & qui ne fut approuvée de personne : elle la mit dans un carrosse de suite avec des femmes de chambre.

Mademoiselle de Rambures avoit le style de la famille de Nogent dont étoit Madame sa mère, vive, hardie & avec l'esprit qu'il faut pour plaire aux hommes sans être belle. Elle attaqua le Roi & ne lui déplut pas ; c'est-à-dire, assez pour lui adresser plutôt la parole qu'à une autre ; elle en voulut ensuite à Monseigneur, & elle réussit dans ce dernier projet : Madame la Dauphine s'en désespéra : mais elle ne devoit s'en prendre qu'à elle même & à ses façons d'agir.

Mademoiselle de Jarnac, laide & malsaine, ne tiendra pas beaucoup de place dans mes souvenirs. Elle vécut peu & tristement ; elle avoit, disoit-on, un beau teint pour éclairer sa laideur.

Mademoiselle de Lewestein, depuis

Madame de Dangeau, entra fille d'honneur à la place de Mademoiselle de Laval : & comme j'aurai souvent occasion de parler d'elle, il est bon de donner ici une légère idée de sa personne & de son caractère. On fait qu'elle est de la Maison Palatine. Un de ses ancêtres, pour n'avoir épousé qu'une simple Demoiselle, perdit son rang, (1) & sa postérité n'a plus été regardée comme des Princes Souverains; mais Messieurs de Lewestein ont toujours porté le nom & les armes de la Maison Palatine, & ont été depuis Comtes de l'Empire, & alliés au plus grandes Maisons de l'Allemagne.

M. le Cardinal de Furstemberg, après une longue & dure prison qu'il s'attira par son attachement à la France, vint s'y établir, & emmena à la Cour Mademoiselle de Lewestein sa niece, celle même dont je parle, dont la beauté jointe à une taille de Nymphé, qu'un ruban couleur de feu (qu'elle portoit comme les hommes portent le cordon bleu, parce qu'elle étoit Chanoinesse) relevoit

NB. (1) Il ne perdit point son rang de Prince; mais ses enfants n'en purent jouir, faute d'un diplôme de l'Empereur.

encore ; mais sa sagesse & sa vertu y causerent une plus juste admiration.

Cependant cette haute naissance, cette figure charmante & une vertu si rare, n'a trouvé que M. de Dangeau capable d'en connoître le prix. Il étoit veuf & n'avoit qu'une fille de son premier mariage, d'ailleurs Chevalier d'honneur de Madame la Dauphine, charge qu'il avoit achetée de M. le Duc de Richelieu, Menin de Monseigneur ; & un bien considérable lui donnoit tous les agréments qu'on peut avoir à la Cour. La signature de son contrat causa d'abord quelques désagréments à Madame sa femme. Madame la Dauphine, surprise qu'elle s'appellât comme elle, voulut faire rayer son véritable nom. (1) Madame entra dans ses sentiments ; mais on leur fit voir si clairement qu'elle étoit en droit de le porter, que ces Princesses n'eurent plus rien à dire, & même Madame a toujours rendu à Madame de Dangeau ce qui étoit dû à sa naissance & à son mérite, & elle a eu pour elle toute l'amitié dont elle étoit capable.

NB. (1) Il y a une petite méprise ; M. de Dangeau avoit fait énoncer dans le contrat, de Baviere-Lewestein : on mit Lewestein de Baviere.

Madame la Dauphine étoit non-seulement laide , mais si choquante , que Sanguin , envoyé par le Roi en Baviere , dans le temps qu'on traitoit son mariage , ne put s'empêcher de dire au Roi au retour : » Sire , sauvez le premier coup d'œil. » Cependant Monseigneur l'aima , & peut-être n'auroit aimé qu'elle , si la mauvaise humeur & l'ennui qu'elle lui causa ne l'avoient forcé à chercher des consolations & des amusements ailleurs.

Le Roi , par une condescendance dont il se repentit , avoit laissé auprès de Madame la Dauphine une femme de chambre Allemande , élevée avec elle & à peu près du même âge : cette fille , nommée Bessola , sans avoir rien de mauvais , fit beaucoup de mal à sa maîtresse , & beaucoup de peine au Roi. Elle fut cause que Madame la Dauphine , par la liberté qu'elle eut de s'entretenir & de parler Allemand avec elle , se dégoûta de toute autre conversation , & ne s'accoutuma jamais à ce pays-ci. Peut-être que les bonnes qualités de cette Princesse y contribuèrent : ennemie de la médisance & de la moquerie , elle ne pouvoit supporter ni comprendre la raillerie & la malignité du style de la Cour ; d'autant moins qu'elle n'en entendoit pas les finesse. En

effet, j'ai vu les étrangers, ceux mêmes dont l'esprit paroïssoit plus tourné aux manieres Françoises, quelquefois déconcertés par notre ironie continuelle; & Madame la Dauphine de Savoye, que nous avions eu enfant, n'a jamais pu s'y accoutumer; elle disoit assez souvent à Madame de Maintenon, qu'elle appelloit sa tante par un badinage plein d'amitié: » Ma tante, on se moque de tout ici ».

Enfin, les bonnes & les mauvaises qualités de Madame la Dauphine de Baviere, mais sur-tout son attachement pour Bessola, lui donnerent un goût pour la retraite peu convenable aux premiers rangs. Le Roi fit de vains efforts pour l'en retirer. Il lui proposa de marier cette fille à un homme de qualité, afin qu'elle pût être comme les autres Dames, manger avec elles quand l'occasion se présenteroit, & la suivre dans ses carrosses; mais la Dauphine, par une délicatesse ridicule, répondit qu'elle ne pouvoit y consentir, parce que le cœur de Bessola seroit partagé.

Cependant le Roi, soutenu des conseils de Madame de Maintenon, & porté par lui-même à n'être plus renfermé comme il avoit été avec ses maîtresses, ne se rebuta pas, & il crut, à force de bons

traitements, par le tour galant & noble dont il accompagnoit ses bontés, ramener l'esprit de Madame la Dauphine, & l'obliger à tenir une Cour. Je me souviens d'avoir ouï raconter, & de l'avoir encore vu, qu'il alloit quelquefois chez elle, suivi de ce qu'il y avoit de plus rare en bijoux & en étoffes, dont elle prenoit ce qu'elle vouloit; & le reste composant plusieurs lots, que les filles d'honneur & les Dames qui se trouvoient présentes, tiroient au sort, ou bien elles avoient l'honneur de les jouer avec elle, & même avec le Roi: pendant que le hoca fut à la mode, & avant que le Roi, par sa sagesse, eût défendu un jeu aussi dangereux, il le tenoit chez Madame la Dauphine. Mais il payoit, quand il perdoit, autant de louis que les particuliers mettoient de petites pieces.

Des façons d'agir si aimables, & dont toute autre belle fille auroit été enchantée; furent inutiles pour Madame la Dauphine, & elle y répondit si mal, que le Roi rebuté, la laissa dans la solitude où elle vouloit être, & toute la Cour l'abandonna avec lui.

Elle passoit sa vie renfermée dans de petits cabinets derrière son appartement, sans vue & sans air; ce qui, joint à son

humeur naturellement mélancolique, lui donna des vapeurs. Ces vapeurs, prises pour des maladies effectives, lui firent faire des remèdes violents; & enfin, ces remèdes, beaucoup plus que ses maux, lui causerent la mort, après nous avoir donné trois Princes. Elle mourut persuadée que sa dernière couche lui avoit donné la mort, & elle dit en donnant sa bénédiction à M. le Duc de Berry :
 » Ah ! mon fils, que tes jours coûtent
 » cher à ta mere ! (1)

Il est aisé de comprendre qu'un jeune Prince, tel qu'étoit Monseigneur alors, avoit dû s'ennuyer infiniment entre Madame sa femme & la Bessola; & d'autant plus qu'elles se parloient toujours Allemand, langue qu'il n'entendoit pas, sans faire attention à lui. Il résista cependant, par l'amitié qu'il avoit pour Madame la Dauphine; mais poussé à bout, il cher-

NB. (1) Beau vers de l'Andromaque de Racine. La Dauphine de Baviere ne manquoit, ni de goût ni de sensibilité; mais sa santé, toujours mauvaise, la rendoit incapable de société. On lui contesloit ses maux; elle disoit: Il faudra que je meure pour me justifier. Et ses maux empireroient par le chagrin d'être laide dans une Cour où la beauté étoit nécessaire.

cha à s'amuser chez Madame la Princesse de Conti, fille du Roi & de Madame de la Valliere. Il y trouva d'abord de la complaisance, & du plaisir parmi la jeunesse qui l'environtoit : ainsi il laissa Madame la Dauphine jouir paisiblement de la conversation de son Allemande. Elle s'en affligea, quand elle vit le mal sans remede, & s'en prit mal-à-propos à Madame la Princesse de Conti. Son aigreur pour elle, & les plaintes qu'elle fit souvent à Monseigneur, ne produisirent que de mauvais effets. Si nos Princes sont doux, ils sont opiniâtres ; & s'ils échappent une fois, ils ne reviennent plus. Madame de Maintenon l'avoit prévu, & avoit averti inutilement Madame la Dauphine.

Monseigneur, ainsi rebuté, ne se contenta pas d'aller, comme je l'ai dit, chez Madame la Princesse de Conti ; il s'amusa aussi avec les filles d'honneur de Madame la Dauphine, & devint amoureux de Mademoiselle de Rambures ; mais le Roi instruit, par sa propre expérience, & voulant prévenir les désordres que l'amour & l'exemple de Monseigneur, causeroient infailliblement dans la chambre des filles, prit la résolution de la marier. Plusieurs partis se présentèrent, dont

humeur naturellement mélancolique donna des vapeurs. Ces vapeurs, pour des maladies effectives, lui firent faire des remèdes violents; & enfin ces remèdes, beaucoup plus que ses maux, lui causerent la mort, après nous avoir donné trois Princes. Elle mourut persuadée que sa dernière couche lui avoit donné la mort, & elle dit en donnant sa bénédiction à M. le Duc de Bavière
 » Ah ! mon fils, que tes jours sont courts
 » cher à ta mère ! (1)

Il est aisé de comprendre qu'un Prince, tel qu'étoit Monseigneur de Bavière, avoit dû s'ennuyer infiniment entre sa femme & la Bessola; & d'autant plus qu'elles se parloient toujours à voix basse, langue qu'il n'entendoit pas, & ne faisoit aucune attention à lui. Il résista cependant par l'amitié qu'il avoit pour Madame de Dauphine; mais poussé à bout, il

NB. (1) Beau vers de l'Andromaque de Racine. La Dauphine de Bavière ne manquoit, ni de goût ni de sensibilité; mais sa santé, toujours mauvaise, la rendoit incapable de société. Elle contesloit ses maux; elle disoit: Il faudra que je meure pour me justifier. Et ses maux étoient par le chagrin d'être laide dans une Cour où la beauté étoit nécessaire.

...muser chez Madame la Princesse
 ...ti, fille du Roi & de Madame
 ...alliere. Il y trouva d'abord de la
 ...issance, & du plaisir parmi la jeu-
 ...qui l'environnoit : ainsi il laissa
 ...ne la Dauphine jouir paisiblement
 ...onversation de son Allemande. El-
 ...affligea, quand elle vit le mal sans
 ...e, & s'en prit mal-à-propos à Ma-
 ...a Princesse de Conti. Son aigreur
 ...elle, & les plaintes qu'elle fit sou-
 ...Monseigneur, ne produisirent que
 ...uvais effets. Si nos Princes sont
 ...ils sont opiniâtres; & s'ils échap-
 ...une fois, ils ne reviennent plus.
 ...me de Maintenon l'avoit prévu, &
 ...averti inutilement Madame la Dau-
 ...e.

Monseigneur, ainsi rebuté, ne se con-
 ...a pas d'aller, comme j'ai dit, chez
 ...dame la Princesse de Conti; il s'a-
 ...sa aussi avec les filles d'honneur de
 ...dame la Dauphine, le devint amour-
 ...ix de Mademoiselle d'Amboise; mais
 ...Roi instruit, par sa propre expérience,
 ...voulant prévenir les dangers que l'a-
 ...mour & l'exemple de Monseigneur, cau-
 ...eroient infailibles dans la chambre
 ...des filles, prit l'ordonnance de la
 ...rier. Plusieurs se présentèrent, de

...is
 ...lle
 ...ont

...ffadeur de
 ...oi, deman-
 ...me elle eut
 ...fidélité de ses
 ...pour elle.

...glorieux,
 ...vous croira belle.
 ...ous appelle,
 ...ces lieux
 ...tant fidele.

elle ne voulut point. M. de Polignac fut le seul avec lequel elle crut ne pas perdre sa liberté ; c'étoit le seul aussi que le Roi ne voulut pas , à cause de Madame la Comtesse de Polignac sa mere , qu'il avoit trouvée mêlée dans les affaires de Madame la Comtesse de Soissons , & qu'il avoit exilée dans le même temps. Le refus du Roi ne rebuta pas Mademoiselle de Rambures : elle l'assura qu'elle savoit mieux que lui ce qu'il lui falloit ; & qu'en un mot , M. de Polignac lui convenoit. Le Roi piqué , répondit qu'elle étoit sa maîtresse de se marier à qui elle voudroit ; mais qu'elle ne devoit pas compter , en épousant malgré lui M. de Polignac , de vivre à la Cour. Elle tint bon , se maria , & vint à Paris. Je laisse à juger si M. de Polignac a justifié le discernement de sa première femme.

Il est , je crois , à propos de parler présentement de Madame la Princesse de Conti , fille du Roi , de cette Princesse belle comme Madame de Fontanges , agréable comme sa mere , avec la taille & l'air du Roi son pere , & auprès de laquelle les plus belles & les mieux faites , n'étoient pas regardées. Il ne faut pas s'étonner que le bruit de sa beauté se soit répandu jusqu'à Maroc , où son por-

trait fut porté. (1) Cependant le plus grand éclat de Madame la Princesse de Conti, n'a duré que jusqu'à sa petite-vérole, qu'elle eut à 17 ou 18 ans : elle lui prit à Fontainebleau, & elle la donna à M. son mari, qui en mourut dans le temps qu'on le croyoit hors d'affaire, & qu'il le croyoit si bien lui-même, qu'il expira en badinant avec Madame sa femme & ses amis.

On ne peut nier que la coquetterie de Madame la Princesse de Conti ne fût extrême. Son esprit est médiocre, & capable de gâter d'excellentes qualités, qui sont réellement en elle. Elle est bonne amie, généreuse, & a rendu de grands services aux personnes pour lesquelles elle a eu de la bonté ; mais plusieurs se sont

NB. (1) Cela est très-vrai, l'Ambassadeur de Maroc, en recevant le portrait du Roi, demanda celui de la Princesse sa fille. Comme elle eut le malheur d'essuyer beaucoup d'infidélité de ses amants, Périgny fit un couplet pour elle.

Pourquoi refusez-vous l'hommage glorieux,
 D'un Roi qui vous attend & qui vous croira belle.
 Puisque l'hymen à Maroc vous appelle,
 Partez ; c'est peut-être en ces lieux
 Qu'il vous garde un amant fidele.

crus dispensés d'en conserver de la reconnaissance. Il faut excepter de ce nombre la Princesse de Lorraine, Me. de Lillebonne & Me. de Commercy ; j'ai vu de près la fidélité de leur attachement, & la persévérance inébranlable de leur reconnaissance.

Je ne fais si l'humeur de Madame la Princesse de Conti contribuoit à révolter les conquêtes que la beauté lui faisoit faire, ou par quelle fatalité elle eut aussi peu d'amants fideles, que d'amants reconnoissants ; mais il est certain qu'elle n'en conserva pas. Et ce qui se passa entr'elle & Mademoiselle Chouin, est aussi humiliant que singulier.

Mademoiselle Chouin étoit une fille à elle, d'une laideur à se faire remarquer, d'un esprit propre à briller dans une antichambre, & capable seulement de faire le récit des choses qu'elle avoit vues. C'est par ces récits qu'elle plut à sa maîtresse, & ce qui lui en attira sa confiance. Cependant cette même Mademoiselle Chouin, enleva à la plus belle Princesse du monde le cœur de M. de Clermont-Chate, en ce temps-là Officier des Gardes.

Il est vrai qu'ils pensoient à s'épouser ; & sans doute qu'ils avoient compté, par la suite des temps, non-seulement d'y faire consentir Madame la Princesse de
Conti,

Conti, mais d'obtenir par elle & par Mgr. des graces de la Cour, dont ils auroient un grand besoin. L'imprudence (1) d'un courier, pendant une campagne, déconcerta leurs projets, & découvrit à Madame la Princesse de Conti, de la plus cruelle maniere, qu'elle étoit trompée par son amant & par sa favorite. Ce courier de M. de Luxembourg remit à M. de Barbesieux toutes les lettres qu'il avoit. Ce Ministre se chargea de les faire rendre, mais il porta le paquet au Roi : on peut aisément juger de l'effet qu'il produisit, & de la douleur de Madame la Princesse de Conti. Mademoiselle Chouin fut chassée, M. de Clermont exilé; (2) & on lui ôta son bâton d'Exempt.

Nous retrouverons ailleurs Mademoiselle Chouin, & on la verra jouer par la suite un meilleur & plus grand rôle.

Madame la Princesse de Conti donna l'exemple aux autres filles naturelles du

NB. (1) On ouvroit toutes les lettres. Cette infidélité ne se commet plus nulle part, comme on fait.

NB. (2) Excellente raison prise dans les droits du pouvoir suprême, pour exiler un Officier, & pour apprendre aux jeunes gens à ne plus quitter les belles pour les laides.

Suppl.

E

Roi, d'épouser des Princes du Sang. Madame de Montespan, persuadée que le mariage de la fille de Madame de la Valiere seroit le modele & le premier degré de l'élévation de ses propres enfants, contribua à celui-ci de tous ses soins. Le grand Condé, de son côté, ce Héros incomparable, regarda cette alliance comme un avantage considérable pour sa maison. Il crut effacer, par-là, l'impression que le souvenir du passé avoit laissée de défavantageux contre lui dans l'esprit du Roi. M. le Prince son fils, encore plus attaché à la Cour, n'oublia rien pour témoigner sa joie ; & il marqua dans cette occasion, comme dans toutes les autres de sa vie, le zele & la bassesse d'un courtisan qui voudroit faire sa fortune. J'oserai même assurer, & par ce que j'ai vu, & par ce que j'ai appris des gens bien informés, que le Roi n'auroit jamais pensé à élever si haut ses bâtards, sans les empressements que ces deux Princes de Condé avoient témoignés pour s'unir à lui, par ces sortes de mariages.

Messieurs les Princes de Conti avoient été élevés avec Monseigneur le Dauphin, dans les premières années de leur vie, & par une mere d'une vertu exemplaire. Ils avoient tous deux de l'esprit, & étoient

fort instruits. Mais le gendre du Roi, gauche dans toutes ses actions, n'étoit goûté de personne, par l'envie qu'il eut toujours de paroître ce qu'il n'étoit pas. Le second, avec toutes les connoissances & l'esprit qu'on peut avoir, n'en monroit qu'autant qu'il convenoit à ceux à qui il parloit; simple, naturel, profond & solide, frivole même quand il falloit le paroître, il plaisoit à tout le monde; & comme il passoit pour être un peu vicieux, on disoit de lui, ce qu'on a dit de César. (1)

Monsieur le Prince de Conti, pour faire l'homme dégagé, & montrer qu'il n'avoit pas la foiblesse d'être jaloux, amenoit chez Madame sa femme les jeunes gens de la Cour les plus éveillés, & les mieux faits. Cette conduite, comme on le peut croire, fournit une ample matière à des histoires dont je ne parlerai que quand l'occasion s'en présentera, &

NB. (1) Qu'il étoit le mari de bien des femmes, & la femme de bien des hommes. De Bauffe lui disoit: Que vous êtes aimable, Monseigneur; vous souffrez gaiement qu'on vous contrarie, qu'on vous raille, qu'on vous pille, qu'on vous, &c. C'est le même qui fut élu Roi de Pologne.

lorsque je les croirai propres à éclaircir les faits que j'aurai à raconter.

Je vais présentement parler de la mort de la Reine, Marie-Therese d'Autriche. Elle mourut en peu de jours, (1) d'une maladie qu'on ne crut pas d'abord considérable; mais une saignée, faite mal-à-propos, fit rentrer l'humeur d'un clou, dont à peine s'étoit-on apperçu. Cette Princesse perdit la vie dans le temps que les années & la piété du Roi la lui rendoient heureuse. Il avoit pour elle des attentions auxquelles elle n'étoit pas accoutumée. Il la voyoit plus souvent, & cherchoit à l'amuser; & comme elle attribuoit cet heureux changement à Madame de Maintenon, elle l'aima, & lui donna toutes les marques de considération qu'elle pouvoit imaginer. Je me souviens même, qu'elle me faisoit l'honneur de me caresser toutes les fois que j'avois celui de paroître devant elle; mais cette pauvre Princesse avoit tant de crainte du Roi, & une si grande timidité naturelle, qu'elle n'osoit lui parler, ni s'exposer au tête-à-tête avec lui.

J'ai oui dire à Madame de Maintenon, qu'un jour le Roi ayant envoyé chercher

NB. (1) En 1683, 30 Juillet.

la Reine, pour ne paroître seule en sa présence, elle voulut qu'elle la suivît; mais elle ne fit que la conduire jusqu'à la porte de la chambre, où elle prit la liberté de la pousser pour la faire entrer, & remarqua un si grand tremblement dans toute sa personne, que ses mains même trembloient de timidité.

C'étoit un effet de la passion vive qu'elle avoit toujours eue pour son mari, & que les maîtresses avoient rendue si long-temps malheureuse. Il falloit aussi que le Confesseur de cette Princesse n'eût point d'esprit, & ne fût qu'un cagot, ignorant les véritables devoirs de chaque état. J'en juge par une lettre de Madame de Maintenon à l'Abbé Gobelin, où elle dit :

» Je suis ravie que le monde loue ce que
 » fait le Roi. Si la Reine avoit un Di-
 » recteur comme vous, il n'y auroit pas
 » de bien qu'on ne dût attendre de l'u-
 » nion de la famille Royale; mais on eut
 » toutes les peines du monde, sur la me-
 » dia nocte, à persuader son Confesseur,
 » qui la conduit par un chemin plus pro-
 » pre, selon moi, à une Carmélite qu'à
 » une Reine, (1)

NB. (1) Quel Salmi-gondis de Confesseurs & de maîtresses! quelles pauvretés!

Enfin, soit par la faute du Confesseur, soit par la timidité de la Reine, ou par la violence, comme je l'ai dit, d'une passion si long-temps malheureuse, il faut avouer qu'elle n'avoit rien en elle de ce qui pouvoit la faire aimer ; & qu'au contraire, le Roi avoit en lui toutes les qualités les plus propres à plaire, sans être capable d'aimer beaucoup. Presque toutes les femmes lui avoient plu, (1) excepté la sienne, dont il exerça la vertu par ses galanteries : car le Roi n'a jamais manqué à la considération qu'il devoit à la Reine, & a toujours eu pour elle des égards qui l'auroient rendue heureuse, si quelque chose avoit pu la dédommager de la perte d'un cœur qu'elle croyoit lui être dû.

Entre toutes les maîtresses du Roi, Madame de Montespan est celle qui fit le plus de peine à la Reine, tant par la durée de cette passion, & le peu de ménagement qu'elle eut pour elle, que par les anciennes bontés de cette Princesse. Me. de Montespan avoit été Dame du Palais, par le crédit de Monsieur, & elle fut quelque temps à sa Cour, sans que le Roi fît attention, ni à sa beauté, ni aux agréments de son es-

NB. (1) Et réciproquement.

prit. Sa faveur se bernoit à la Reine, qu'elle divertissoit, à son coucher, pendant qu'elle attendoit le Roi; car il est bon de remarquer que la Reine ne se couchoit jamais, à quelque'heure que ce fût, qu'il ne fût rentré chez elle; & malgré tant de galantries, le Roi n'a jamais découché d'avec la Reine.

Elle aimoit alors Madame de Montespan, parce qu'elle la regardoit comme une honnête femme, attachée à ses devoirs & à son mari. Ainsi sa surprise fut égale à sa douleur, quand elle la trouva dans la suite si différente de l'idée qu'elle en avoit eue. Le chagrin de la Reine ne fut pas adouci par la conduite & les procédés de Madame de Montespan, d'autant plus que ceux de M. de Montespan obligèrent le Roi, pour retenir sa maîtresse à la Cour, & pour lui donner des distinctions, sans qu'elle les partageât avec lui, de la faire Sur-Intendante de la Maison de la Reine.

Je fais peu le détail de ce qui se passa alors au sujet de M. de Montespan. Tout ce que j'en puis dire, c'est qu'on le regardoit comme un malhonnête homme & un fou. Il n'avoit tenu qu'à lui d'emmener sa femme; & le Roi, quelque' amoureux qu'il fût, auroit été incapable, dans

les commencements , d'employer son autorité contre celle d'un mari. Mais Monsieur de Montespan , bien-loin d'user de la sienne , ne songea d'abord qu'à profiter de l'occasion pour son intérêt & sa fortune. Et ce qu'il fit ensuite , ne fut que par dépit , de ce qu'on ne lui accorda pas ce qu'il vouloit. Le Roi se piqua à son tour ; & pour empêcher Madame de Montespan d'être exposée à ses caprices , il la fit Sur-Intendante de la Maison de la Reine , laissant faire en Province à ce misérable garçon (1) toutes ses extravagances.

J'ai trouvé dans les lettres de Madame de Maintenon , à l'Abbé Gobelin , (2) qu'il y avoit eu une séparation en forme au Châtelet de Paris , entre Monsieur & Madame de Montespan , Madame de Maintenon en parle , par rapport à la sûreté d'une fondation que Madame de Mon-

NB. (1) Ce mot de garçon , qui n'a point de féminin , ne convient pas à un homme marié. Au reste , il se fit faire un carrosse de deuil , dont les pommeaux étoient des cornes.

NB. (2) Il est triste que Madame de Maintenon ait tant écrit à cet Abbé Gobelin , qui étoit un tracassier rampant , avare comme Harpagon , & processif comme Chicaneau.

tespan vouloit faire aux Hospitalieres. On voit encore par-là qu'elle a dans tous les temps été occupée de bonnes œuvres.

La mort de la Reine ne donna à la Cour qu'un spectacle touchant. Le Roi fut plus attendri qu'affligé ; mais comme l'attendrissement produit d'abord les mêmes effets, & que tout paroît considérable dans les Grands, la Cour fut en peine (1) de sa douleur. Celle de Madame de Maintenon, que je voyois de près, me parut sincere, & fondée sur l'estime & la reconnoissance. Je ne dirai pas la même chose des larmes de Madame de Montespan, que je me souviens d'avoir vue entrer chez Madame de Maintenon, sans que je puisse dire pourquoi, ni comment. Tout ce que je fais, c'est qu'elle pleuroit beaucoup, & qu'il paroissoit un trouble dans toutes ses actions, fondé sur celui de son esprit, & peut-être sur la crainte de retomber entre les mains de M. son mari.

La Reine expirée, Madame de Maintenon voulut revenir chez elle ; mais M. de la Rochefoucault la prit par le bras, & la poussa chez le Roi, en lui disant :

NB. (1) Ah ! très-peu en peine.

» Ce n'est pas le temps de quitter le Roi ,
 » il a besoin de vous. » Ce mouvement
 ne pouvoit être dans M. de la Roche-
 foucault , qu'un effet de son zele & de
 son attachement pour son maître , où
 l'intérêt de Madame de Maintenon n'a-
 voit assurément point de part. Elle ne
 fut qu'un moment avec le Roi , & revint
 aussi-tôt dans son appartement , conduite
 par M. de Louvois , qui l'exhortoit d'al-
 ler chez Madame la Dauphine , pour l'em-
 pêcher de suivre le Roi à St. Cloud ,
 & lui persuader de garder le lit , parce
 qu'elle étoit grosse , & qu'elle avoit été
 saignée. Le Roi n'a pas besoin , disoit M.
 de Louvois , de ces démonstrations d'a-
 mitié , & l'Etat a besoin d'un Prince.

Le Roi alla à St. Cloud , où il de-
 meura depuis le Vendredi que la Reine
 mourut , jusqu'au Lundi qu'il en partit ,
 pour aller à Fontainebleau ; & le temps
 où Madame la Dauphine étoit obligée
 de garder le lit pour sa grossesse se trou-
 vant expiré , elle alla joindre le Roi , &
 fit le voyage avec lui. Madame de Main-
 tenon la suivoit , & parut aux yeux du
 Roi dans un si grand deuil , avec un air
 si affligé , que lui , dont la douleur étoit
 passée , ne put s'empêcher de lui en faire
 quelques plaisanteries ; à quoi je ne ju-

rerois pas qu'elle ne répondit en elle-même comme le Maréchal de Grammont à Madame Herault.

Madame Herault avoit soin de la Ménagerie, & dans son espece, étoit bien à la Cour. Elle perdit son mari; & le Maréchal de Grammont, toujours Courtisan, prit un air triste, pour lui témoigner la part qu'il prenoit à sa douleur; mais comme elle répondit à son compliment: » Hélas! le pauvre homme a » bien fait de mourir. » Le Maréchal repliqua: » Le prenez-vous par-là, Madame Herault? ma foi je ne m'en soucie pas plus que vous. » Cette réponse a passé depuis en proverbe à la Cour.

Pendant le voyage de Fontainebleau, dont je parle, la faveur de Madame de Maintenon parvint au plus haut. Elle changea le plan de sa vie; & je crois qu'elle eut pour principale regle, de faire le contraire de ce qu'elle avoit vu chez Madame de Montespan. (1)

Mesdames de Chevreuse & de Beauvilliers, avec lesquelles elle se lia d'une étroite amitié, avoient le mérite auprès d'elle, de n'avoir jamais fait leur cour

NB. (1) Et de succéder à Marie-Thérèse.

à Madame de Montespan, malgré l'alliance que M. Colbert, leur pere, avoit faite de sa troisieme fille avec le Duc de Mortemart son neveu. Ce mariage coûta au Roi quatorze cents mille livres; (1) huit cents mille livres pour payer les dettes de la Maison de Mortemart, & six cents mille pour la dot de Mademoiselle Colbert. Cependant, ni cette alliance, ni le goût que ces Dames avoient naturellement pour la Cour, ne purent les déterminer à faire la leur à Madame de Montespan. Elles crurent que Madame de Maintenon leur offroit une porte honnête pour se rapprocher du Roi, & en profiterent avec une joie d'autant plus grande, qu'elles s'en voyoient plus éloignées par la mort de la Reine, dont elles étoient Dames du Palais. Cette liaison devint intime en peu de temps, & dura jusqu'à la disgrâce de M. de Cambray. Mais je réserve à parler ailleurs, & de cette disgrâce, & de la faveur de M. de Cambray, auquel ces Dames furent si attachées.

NB. (1) Cela est immense; cette somme feroit aujourd'hui à peu près deux millions huit cents mille livres; & c'est le peuple qui paye.

Si Mesdames de Chevreuse & de Beauvilliers rechercherent l'amitié de Madame de Maintenon, elle ne fut pas fâchée de son côté de faire voir au Roi, par leur empressement, la différence que des personnes de mérite mettoient entre Madame de Montespan & elle. (1)

A ces Dames, se joignirent Madame de Montchevreuil, Madame la Princesse d'Harcourt, & Madame la Comtesse de Grammont. M. de Brancas, Chevalier d'honneur de la Reine, fameux par ses distractions, & ami intime de Madame de Maintenon, étoit le pere de Madame la Princesse d'Harcourt, que Madame de Maintenon avoit mariée, & à laquelle elle s'est toujours intéressée par ces raisons nécessaires à dire, pour la justifier d'une amitié qu'on lui a toujours reprochée : à quoi il faut ajouter que Madame de Maintenon n'a jamais su les histoires qu'on en a faites, & qu'elle n'a vu dans Madame la Princesse d'Harcourt, que ses malheurs domestiques & sa piété apparente. (2)

NB. (1) Cela fait voir que Madame de Maintenon en favoit plus que Madame de Montespan.

NB. (2) Toujours sur la fin du regne de Louis

Madame la Comtesse de Grammont (1) avoit pour elle le goût & l'habitude du Roi ; car Madame de Maintenon la trouvoit plus agréable qu'aimable. Il faut avouer aussi qu'elle étoit souvent Angloise, insupportable, quelquefois flatteuse, dénigrante, hautaine & rampante. (2) Enfin, malgré les apparences, il n'y avoit de stable en elle, que sa mine, que rien ne pouvoit abaisser, quoiqu'elle se piquât de fermeté dans ses sentiments, & de constance dans ses amitiés. Il est vrai aussi qu'elle faisoit toujours paroître beaucoup d'esprit, dans les formes que son humeur & ses desseins lui faisoient prendre. Madame de Maintenon joignit à l'envie de plaire au Roi, en attirant chez elle Madame la Comtesse de Grammont, le motif de la soutenir dans la piété, (3) & d'aider, autant qu'il lui étoit possible,

XIV, la débauche sous le masque de la dévotion. La galanterie auparavant avoit été moins fautive & plus aimable.

NB. (1) C'étoit une Hamilton, que ses freres avoient obligé le Comte de Grammont à épouser malgré lui.

NB. (2) Caractere qui n'est pas extraordinaire en Angleterre.

NB. (3) Quelle piété !

une conversion fondée sur celle de Ducharmel. C'étoit un Gentilhomme Lorrain, connu à la Cour par le gros jeu qu'il jouoit. Il étoit riche & heureux : ainsi il faisoit beaucoup de dépense, (1) & étoit à la mode à la Cour ; mais il la quitta brusquement, & se retira à l'Institution, sur une vision qu'il crut avoir eue ; & la même grace, par un contre-coup heureux, toucha aussi Madame la Comtesse de Grammont. Peut-être que l'inégalité qu'elle a fait paroître dans sa conduite, & dont j'ai été témoin, étoit fondée sur le combat qui se passoit continuellement en elle, entre sa raison & ses inclinations ; car il faut avouer qu'elle n'avoit rien qui tendit à la piété.

Je crois qu'il n'est pas hors de propos de parler ici de Madame d'Hudicourt, quoiqu'elle ne fût pas encoré revenue à la Cour dans ce temps dont je parle ; elle y revint peu après. Comme elle est une

NB. (1) C'étoit un fat, à prétendues bonnes fortunes, & l'esprit le plus mince. La fameuse Princesse Palatine, qui passoit pour avoir un esprit si solide, avoit eu une pareille vision. Elle avoit cru entendre parler une poule ; l'Evêque Bossuet en fait mention dans son oraison funèbre. Son poulailler opéra sa conversion.

des plus singulieres personnes que j'y aie vues, & qu'une infinité de circonstances la rappelleront souvent à ma mémoire, il est bon de la faire connoître.

Madame d'Hudicourt étoit cette même Mademoiselle de Pons, parente du Maréchal d'Albret, dont la chronique scandaleuse prétend qu'il avoit été amoureux, (1) amie de Madame de Maintenon, & de Madame de Montespan, jusques à sa disgrâce. Il est certain que sa fortune ne répondoit pas à sa naissance, & qu'elle n'auroit pu venir en ce pays-ci, sans le Maréchal d'Albret, ni avec bienséance sans Madame sa femme, à laquelle il étoit aisé d'en faire accroire : elle parut donc à la Cour avec elle, & elle ne put y paroître sans que sa beauté & ses agréments y fissent du bruit. Le Roi ne la vit pas avec indifférence, & balança même quelque temps entre Madame de la Valliere & elle : mais les amies de Madame la Maréchale d'Albret, poussées peut-être par le Maréchal, lui représenterent qu'il ne falloit pas laisser plus long - temps cette jeune personne à la Cour, où elle étoit

NB. (2) Le Maréchal d'Albret avoit eu aussi beaucoup de goût pour Madame Scarron.

sur le point de se perdre à ses yeux, & qu'elle en partageroit la honte, puisque c'étoit elle qui l'y avoit amenée. Sur cette remontrance, la Maréchale la ramena brusquement à Paris, sur le prétexte d'une maladie supposée du Maréchal d'Albret.

Madame d'Hudicourt n'étoit pas mauvaise à entendre sur cette circonstance de sa vie, sur-tout quand elle en parloit au Roi même; scene dont j'ai été quelquefois témoin. Elle ne lui cachoit pas combien sa douleur fut grande, quand elle trouva le Maréchal d'Albret en bonne santé, & qu'elle reconnut le sujet pour lequel on avoit supposé cette maladie. Ce fut en vain qu'elle retourna après le voyage de Fontainebleau à la Cour; la place étoit prise par Madame de la Valliere.

Madame d'Hudicourt, vieille fille sans bien, quoiqu'avec une grande naissance, se trouva heureuse d'épouser le Marquis d'Hudicourt; & Madame de Maintenon (1) son amie y contribua de tous ses soins. Amie aussi de Madame de Montespan, elle vécut avec elle à la Cour jusques à sa disgrâce dont je ne puis raconter les circonstances, parce que je ne les fais

NB. (1) Alors Madame Scarron.

que confusément. Je fais seulement qu'elle rouloit sur des lettres de galanterie écrites à M. de Béthune, Ambassadeur en Pologne, homme aimable & de bonne compagnie : car quoique je ne l'aye jamais vu, je m'imagine le connoître parfaitement, à force d'en avoir entendu parler à ses amis, lesquels se sont presque tous trouvés des miens. (1)

Sans doute qu'il y avoit plus que de la galanterie dans les lettres de Madame d'Hudicourt à Monsieur de Béthune, & il n'y a pas d'apparence que le Roi & Madame de Montespan eussent été si sévères sur leur découverte d'une intrigue où il n'y auroit eu que de l'amour. Selon toutes les apparences, Madame d'Hudicourt rendoit compte de ce qui se passoit de plus particulier à la Cour. Je fais que Madame de Maintenon dit au Roi, que pour cesser de voir & abandonner son amie, il falloit qu'on lui fît voir ses torts d'une manière convaincante; on lui montra ces lettres (2) dont je parle, &

NB. (1) C'étoit un homme d'un génie supérieur, très-voluptueux & très-amusant.

NB. (2) Toujours des lettres interceptées qui causent des disgrâces.

elle cessa alors de la voir. Madame d'Hudicourt partit après pour s'en aller à Hudicourt, où elle a demeuré plusieurs années, & où le chagrin la rendit si malade, qu'elle fut plusieurs fois à l'extrémité. Une chose bien particulière qui lui arriva dans une de ses maladies, c'est qu'elle se démit le pied dans son lit; & comme on ne s'en apperçut pas, elle demeura boîteuse, & cette femme si droite & si délibérée ne pouvoit plus marcher quand elle revint à la Cour.

Je ne l'ai vue qu'à son retour, si changée, qu'on ne pouvoit pas imaginer qu'elle eût été belle. Elle y fut quelques temps sans voir Madame de Maintenon; mais elle m'envoyoit assez souvent chez elle, parce que j'avois l'honneur d'être sa parente: elle me témoignoit mille amitiés.

Insensiblement tout s'effaça. Le Roi rendit à Madame de Maintenon la parole qu'elle lui avoit donnée, de ne jamais voir Madame d'Hudicourt; & elle la vit à la fin avec autant d'intimité que si elles n'avoient jamais été séparées. Pour moi, je trouvois Madame de Maintenon heureuse d'être en commerce avec une personne d'aussi bonne compagnie; naturelle, d'une imagination si vive & si singulière, qu'elle trouvoit toujours moyen d'amu-

fer & de plaire. Cependant en divertissant Madame de Maintenon, elle ne s'attiroit pas son estime, puisque je lui ai entendu dire : » Je ris des choses que » dit Madame d'Hudicourt; il m'est impossible de résister à ses plaisanteries : » mais je ne me souviens pas de lui » avoir jamais rien entendu dire que je » voulusse avoir dit. »

Je n'ai rien à ajouter à ce que j'ai déjà dit de Madame de Montchevreuil, si ce n'est qu'elle fut la confidente des choses particulières qui se passèrent après la mort de la Reine, & qu'elle seule en eut le secret.

Pendant le voyage de Fontainebleau qui suivit la mort de la Reine, je vis tant d'agitation dans l'esprit de Madame de Maintenon, que j'ai jugé depuis, en la rappelant à ma mémoire, qu'elle étoit causée par une incertitude violente de son état, de ses pensées, de ses craintes & de ses espérances; en un mot, son cœur n'étoit pas libre, & son esprit fort agité pour cacher ces divers mouvements, & pour justifier les larmes que son domestique & moi lui vîmes quelquefois répandre; elle se plaignoit des vapeurs, & elle alloit, disoit-elle, chercher à respirer dans la forêt de Fontainebleau avec

la seule Madame de Montchevreuil ; elle y alloit même quelquefois à des heures indues.

Je me garderai bien de pénétrer un mystere respectable (1) pour moi par tant de raisons ; je nommerai seulement ceux qui vraisemblablement ont été dans le secret. Ce sont M. de Harlay , en ce temps-là Archevêque de Paris , Monsieur & Madame de Montchevreuil , Bon-temps , & une femme de chambre de Madame de Maintenon , fille aussi capable que qui que ce soit de garder un secret , & dont les sentiments étoient fort au-dessus de son état .

J'ai vu depuis la mort de Madame de Maintenon , des lettres d'elle , gardées à St. Cyr , qu'elle écrivoit à ce même Abbé Gobelin que j'ai déjà cité. Dans les premières , on voit une femme dégoûtée de la Cour , & qui ne cherche qu'une occasion honnête de la quitter ; dans les autres , qui sont écrites après la mort de la Reine , cette même femme ne délibere plus , le devoir est pour elle marqué & indispensable d'y demeurer. Et

NB. (1) Ce n'est plus un mystere.

dans ces temps différents, la piété est toujours la même (1).

C'est dans ce même temps que Madame de Maintenon s'amusa à former insensiblement & par degrés la Maison Royale de St. Louis : mais il est bon, je crois, d'en raconter l'histoire en détail.

Madame de Maintenon avoit un goût & un talent particulier pour l'éducation de la jeunesse. L'élévation de ses sentimens, & la pauvreté où elle s'étoit vue réduite, lui inspiroient, sur-tout, une grande pitié pour la pauvre Noblesse ; en sorte qu'entre tous les biens qu'elle a pu faire dans sa faveur, elle a préféré les Gentilshommes aux autres ; & je l'ai vue toujours choquée de ce qu'excepté certains grands noms, on confondoit trop à la Cour la Noblesse avec la bourgeoisie.

Elle connut à Montchevreuil une Ursuline dont le couvent avoit été ruiné, & qui peut-être n'en avoit pas été fâchée ; car je crois que cette fille n'avoit

NB. (1) Et l'Abbé Gobelin l'encourage par ses lettres, & ne lui parle plus qu'avec un profond respect, & l'Abbé de Fénelon, Précepteur des Enfants de France, ne la nomme plus qu'Esther.

pas une grande vocation. Quoiqu'il en soit, elle fit tant de pitié à Madame de Maintenon, qu'elle s'en souvint dans sa fortune, & loua pour elle une maison : on lui donna des pensionnaires, dont le nombre augmenta à proportion de ses revenus. Trois autres Religieuses se joignirent à Madame de Brinon, (car c'est le nom de cette fille dont je parle) & cette communauté s'établit d'abord à Montmorency, ensuite à Ruel ; mais le Roi ayant quitté Saint-Germain pour Versailles, & agrandi son parc, plusieurs maisons s'y trouverent renfermées, entre lesquelles étoit Noisy-le-sec. Madame de Maintenon le demanda au Roi pour y mettre Madame de Brinon (1) avec sa communauté. C'est-là qu'elle eut la pensée de l'établissement de St. Cyr. Elle la communiqua au Roi ; & bien-loin de trouver en lui de la contradiction, il s'y porta avec une ardeur digne de la grandeur de son ame : cet édifice superbe, par l'étendue des bâtimens, fut élevé en moins d'une année, & en état

NB. (1) On peut dire hardiment que cette Madame de Brinon étoit une folle, qui brûloit d'envie de jouer un rôle.

de recevoir deux cents cinquante Demoiselles, trente-six Dames pour les conduire, & tout ce qu'il faut pour servir une Communauté aussi nombreuse. Si je dis des Dames, & non Religieuses, en parlant de celles qui devoient être à la tête de cette maison, c'est que la première idée avoit été d'en faire des especes de Chanoinesses, qui n'auroient pas fait de vœux solennels; mais comme on y trouva des inconvénients, il fut résolu quelque temps après la translation de Noisy à St. Cyr, d'en faire de véritables Religieuses: on leur donna des constitutions, & l'on fit un mélange de l'ordre des Ursulines, avec celui des Filles de Ste. Marie.

On fait que pour entrer à St. Cyr, il faut faire également preuve de noblesse & de pauvreté; & s'il s'y glisse quelquefois des abus dans un de ces deux points, ce n'est ni la faute des fondateurs, ni celle des Dames Religieuses de cette Maison. Le Généalogiste du Roi fait les preuves de la noblesse: l'Evêque & l'Intendant de la Province certifient la pauvreté; si donc ils se laissent tromper, ou qu'ils le veulent bien être, c'est que tout est corruptible, & que la prévoyance humaine ne peut empêcher les abus qui
se

se glisseront toujours dans les établissemens les plus solides & les plus parfaits.

Les louanges qu'on donneroit à celui-ci, seroient foibles & inutiles : il parlera autant qu'il durera , infiniment mieux à l'avantage de ses Fondateurs, qu'on ne pourroit faire par tous les éloges ; & il fera toujours desirer que les Rois, Successeurs de Louis XIV, soient, non-seulement dans la volonté de maintenir un établissement si nécessaire à la Noblesse, mais de le multiplier, s'il est possible, quand une longue & heureuse paix le leur permettront.

Quel avantage n'est-ce point, pour une famille aussi pauvre que noble, & pour un vieux militaire criblé de coups, après s'être ruiné dans le service, de voir revenir chez lui une fille bien élevée, sans qu'il lui ait rien coûté pendant treize années qu'elle a pu demeurer à St. Cyr, apportant même un millier d'écus, qui contribuent à la marier, ou à la faire vivre en Province ? Mais ce n'est-là que le moindre objet de cet établissement ; celui de l'éducation que cette Demoiselle a reçue, & qu'elle répand ensuite dans une famille nombreuse, est vraiment digne des vœux, des senti-

ments & de l'esprit de Madame de Maintenon. (1)

Madame de Brinon présida , dans les commencements de cet établissement , à tous les réglemens qui furent faits ; & l'on croyoit qu'il étoit nécessaire pour les maintenir. Mais comme elle en étoit encore plus persuadée que les autres , elle se laissa si fort emporter par son caractère , naturellement impérieux , que Madame de Maintenon se repentit de s'être donné à elle-même une Supérieure aussi hautaine. Elle renvoya donc cette fille , dans le temps qu'on la croyoit au comble de la faveur ; car les gens de la Cour , qui la regardoient comme une seconde favorite , la ménageoient , lui écrivoient , & la venoient quelquefois voir ; chose qui ne plut pas encore à Madame de Maintenon. Enfin , pendant un voyage de Fontainebleau , elle eut ordre de sortir de St. Cyr , & d'aller dans tel autre lieu qu'il lui conviendrait , avec une pension honnête.

NB. (1) Cet établissement utile a été surpassé par celui de l'Ecole Militaire , imaginé par M. Paris du Verney , & proposé par Madame de Pompadour.

De tous les gens qui la connoissoient, qui lui faisoient la cour auparavant, & à qui elle avoit fait plaisir, il ne se trouva que Madame la Duchesse de Brunswick qui la voulut bien recevoir : elle la garda chez elle jusqu'à ce qu'elle eût écrit à Madame sa tante, Princesse Palatine, en ce temps-là Abbessé de Montbuisson, qui voulut bien la recevoir. Madame la Duchesse de Brunswick lui fit l'honneur de l'y mener elle-même ; & elle fut non-seulement bien reçue, mais bien traitée jusqu'au dernier moment de sa vie.

Madame de Maintenon, qui a toujours estimé & respecté Madame la Duchesse de Brunswick, respectable par tant d'autres endroits, lui fut le meilleur gré du monde de son procédé en cette occasion.

Madame de Brinon aimoit les vers & la comédie ; & au défaut des pieces de Corneille & de Racine, qu'elle n'osoit faire jouer, elle en composoit de détestables, à la vérité ; mais c'est cependant à elle & à son goût pour le théâtre, qu'on doit les deux belles pieces que Racine a faites pour St. Cyr. Madame de Brinon avoit de l'esprit, & une facilité incroyable d'écrire & de parler : car elle faisoit aussi des especes de ser-

mons fort éloquents ; & tous les Dimanches après la messe, elle expliquoit l'Evangile, comme auroit pu faire M. le Tourneur.

Mais je reviens à l'origine de la Tragédie dans St. Cyr. Madame de Maintenon voulut voir une des pieces de Madame de Brinon : elle la trouva telle qu'elle étoit ; c'est-à-dire si mauvaise, qu'elle pria de n'en plus faire jouer de semblable, & de prendre plutôt quelques belles pieces de Corneille ou de Racine, choisissant seulement celles où il y avoit le moins d'amour. Ces petites filles représenterent Cinna assez passablement pour des enfants qui n'avoient été formés au théâtre que par une vieille Religieuse. Elles jouerent ensuite Andromaque ; & soit que les Actrices en fussent mieux choisies, ou qu'elles commençassent à prendre des airs de la Cour, dont elles ne laissoient pas de voir, de temps en temps, ce qu'il y avoit de meilleur, cette piece ne fut que trop bien représentée au gré de Madame de Maintenon ; (1) &

NB. (1) Il n'est pas étonnant que de jeunes filles de qualité, élevées si près de la Cour, ayent mieux joué Andromaque, où il y a quatre per-

elle lui fit appréhender que cet amusement ne leur insinuât des sentiments opposés à ceux qu'elle vouloit leur inspirer. Cependant, comme elle étoit persuadée que ces sortes d'amusements sont bons à la jeunesse, qu'ils donnent de la grace, apprennent à mieux prononcer, & cultivent la mémoire, (car elle n'oublioit rien de tout ce qui pouvoit contribuer à l'éducation de ces Demoiselles, dont elle se croyoit avec raison, particulièrement chargée.) Elle écrivit à M. Racine, après la représentation d'Andromaque : » Nos
 » petites filles viennent de jouer Andromaque, & l'ont si bien jouée, qu'elles
 » ne la joueront plus, ni aucune de vos
 » pieces." Elle le pria, dans cette même lettre, de lui faire dans ses moments de loisir quelque espece de Poëme moral ou historique, dont l'amour fût entièrement banni, & dans lequel il ne crut pas que sa réputation fût intéressée, puisqu'il demeureroit enseveli dans St. Cyr ; ajoutant

sonnages amoureux, que Cinna, dans lequel l'amour n'est pas traité fort naturellement, & n'étale guere que des sentiments exagérés, & des expressions un peu ampoulées: d'ailleurs, une conspiration de Romains n'est pas trop faite pour des filles Françoises.

qu'il ne lui importoit que cet ouvrage fût contre les regles, pourvu qu'il contribuât aux vues qu'elle avoit de divertir les Demoiselles de St. Cyr en les instruisant.

Cette lettre jetta Racine dans une grande agitation. Il vouloit plaire à Madame de Maintenon : le refus étoit impossible à un Courtisan, & la commission délicate pour un homme qui, comme lui, avoit une grande réputation à soutenir ; & qui, s'il avoit renoncé à travailler pour les Comédiens, ne vouloit pas du moins détruire l'opinion que ses ouvrages avoient donnée de lui. Despréaux qu'il alla consulter, décida pour la négative : ce n'étoit pas le compte de Racine. Enfin, après un peu de réflexion, il trouva dans le sujet d'Esther ce qu'il falloit pour plaire à la Cour ; Despréaux lui-même en fut enchanté, & l'exhorta de travailler avec autant de zele qu'il en avoit eu pour l'en détourner. Racine ne fut pas long-temps sans porter à Madame de Maintenon, non-seulement le plan de sa piece, (car il avoit accoutumé de les faire en prose, Scene par Scene, avant d'en faire les vers,) mais il porta même le premier acte tout fait. Madame de Maintenon en fut charmée, & sa modestie ne put l'empêcher

de trouver dans le caractère d'Esther, & dans quelques circonstances de ce sujet, des choses flatteuses pour elle. La Vasthy (1) avoit ses applications, Aman avoit de grands traits de ressemblance. M. de Louvois avoit même dit à Madame de Maintenon, dans le temps d'un démêlé qu'il eut avec le Roi, les mêmes paroles d'Aman, lorsqu'il parle d'Assuérus : » Il fait qu'il me doit tout. » Indépendamment de ces idées, l'histoire d'Esther convenoit parfaitement à Saint Cyr. Les chœurs que Racine, à l'imitation des Grecs, avoit toujours eu en vue de remettre sur la Scène, se trouvoient placés naturellement dans Esther, & il étoit ravi d'avoir eu cette occasion de les faire connoître, & d'en donner le goût. Enfin, je crois que si l'on fait attention aux lieux, aux temps & aux circonstances, qu'on trouvera que Racine n'a pas moins marqué d'esprit dans cette occasion, que dans d'autres ouvrages plus beaux en eux-mêmes.

Esther fut représentée un an après la résolution que Madame de Maintenon

NB. (1) Madame de Maintenon, dans une de ses lettres, dit, en parlant de Madame de Montespan : „ Après la fameuse disgrâce de l'altière „ Vasthi, dont je remplis la place ”.

avoit prise , de ne plus laisser jouer des pieces profanes à St. Cyr. Elle eut un si grand succès , que le souvenir n'en est pas encore effacé. Jusques-là , il n'avoit point été question de moi , & on n'imaginait pas que je dusse y représenter un rôle ; mais me trouvant présente aux récits que M. Racine venoit faire à Madame de Maintenon de chaque scene , à mesure qu'il les composoit , j'en retenois des vers ; & comme j'en récitai un jour à M. Racine , il en fut si content , qu'il demanda en grace à Madame de Maintenon , de m'ordonner de faire un personnage ; ce qu'elle fit. Mais je n'en voulus point de ceux qu'on avoit déjà destinés ; ce qui l'obligea de faire pour moi , le prologue de la piece. Cependant ayant appris , à force de les entendre , tous les autres rôles , je les jouois successivement , à mesure qu'une des Actrices se trouvoit incommodée. Car on représenta Esther tout l'hyver ; & cette piece , qui devoit être renfermée dans St. Cyr , fut vue plusieurs fois du Roi & de toute sa Cour , toujours avec le même applaudissement. (1)

NB. (1) On cadencoit alors les Vers dans la

Ce grand succès mit Racine en goût. Il voulut composer une autre pièce. Et le sujet d'Athalie (c'est-à-dire, la mort de cette Reine, & la reconnoissance de Joas) lui parut le plus beau de tous ceux qu'il pouvoit tirer de l'Écriture-Sainte. Il y travailla sans perdre de temps ; & l'hyver d'après, cette nouvelle pièce se trouva en état d'être représentée ; mais Madame de

déclamation ; c'étoit une espèce de mélodie. Et en effet ; les Vers exigent qu'on les récite autrement que la prose. Comme depuis Racine, il n'y eut presque plus d'harmonie dans les Vers rabeoteux & barbares, qu'on mit jusqu'à nos jours sur le Théâtre, les Comédiens s'habituerent insensiblement à réciter les Vers comme de la prose ; quelques-uns poussèrent ce mauvais goût, jusqu'à parler du ton dont on lit la Gazette. Et peu jusqu'au Sieur le Kain, ont mêlé le pathétique & le sublime au naturel. Madame de Caylus est la dernière qui ait conservé la déclamation de Racine : elle récitoit admirablement la première Scene d'Esther ; elle disoit que Madame de Maintenon la lisoit aussi d'une manière fort touchante. Au reste, Esther n'est pas une Tragédie, c'est une histoire de l'ancien Testament, mise en Scenes ; toute la Cour en fit des applications ; elles se trouvent détaillées dans une chanson du Baron de Breteuil, qui commence ainsi :

Racine, cet homme excellent
 Dans l'antiquité si savant.

Maintenon reçut de tous côtés tant d'avis, & tant de représentations des dévots qui agissoient en cela de bonne foi, & de la part des Poètes jaloux de la gloire de Racine, qui, non-contents de faire parler les gens de bien, écrivirent plusieurs lettres anonymes, (1) qu'ils empêchèrent Athalie d'être représentée sur le théâtre. On disoit à Madame de Maintenon qu'il étoit honteux à elle d'exposer sur le Théâtre, des Demoiselles rassemblées de toutes les parties du Royaume, pour recevoir une éducation chrétienne, & que c'étoit mal répondre à l'idée que l'établissement de St. Cyr avoit fait concevoir. J'avois part aussi à ces discours, & on trouvoit encore qu'il étoit fort indécent à elle, de me faire voir sur un Théâtre à toute la Cour.

Le lieu, le sujet des piéces, & la manière dont les Spectateurs s'étoient introduits dans St. Cyr, devoient justifier Madame de Maintenon, & elle n'auroit pu ne se pas embarrasser des discours qui

NB. (1) Ces manœuvres de la canaille, des faux dévots, & des mauvais Poètes, ne sont pas rares; nous en avons vu un exemple dans la Tragédie de Mahomet, & nous en voyons encore.

n'étoient fondés que sur l'envie & la malignité ; mais elle pensa différemment, & arrêta ces spectacles dans le temps que tout étoit prêt pour jouer Athalie. Elle fit seulement venir à Versailles, une fois ou deux, les Actrices, pour jouer dans sa chambre, devant le Roi, avec leurs habits ordinaires. Cette piece est si belle, que l'action n'en parut pas refroidie. Il me semble même qu'elle produisoit alors plus d'effet (1) qu'elle n'en a produit sur le Théâtre de Paris, où je crois que M. Racine auroit été fâché de la voir aussi défigurée qu'elle m'a paru l'être, par une Josabeth fardée (2), par une Athalie outrée, & par un grand-Prêtre, plus ressemblant aux Capucinades du petit Pere Honoré, qu'à la majesté d'un Prophete divin. Il faut ajouter encore que les chœurs qui manquoient aux représenta-

NB. (1) Cela n'est pas vrai : elle fut très-déni-
grée, les cabales la firent tomber : Racine étoit
trop grand, on l'écrasa.

NB. (2) La Josabeth fardée étoit la Duclos,
qui chantoit trop son rôle. L'Athalie outrée étoit
la Desmarests, qui n'avoit pas encore acquis la per-
fection du tragique : le Joad Capucin, étoit Bo-
bourg, qui jouoit en démoniaque, avec une
voix aigre.

tions faites à Paris , ajoutoient une grande beauté à la piece ; & que les Spectateurs , mêlés & confondus (1) avec les Acteurs , refroidissent infiniment l'action ; mais malgré ces défauts & ces inconvénients , elle a été admirée , & elle le sera toujours.

On fit après , à l'envi de M. Racine , plusieurs pieces pour St. Cyr ; mais elles y sont ensevelies : il n'y a que la seule Judith , Piece que M. l'Abbé Testu fit faire par Boyer , & à laquelle il travailla lui-même , qui fut jouée sur le théâtre de Paris , avec le succès marqué dans l'Épigramme de M. Racine.

A sa Judith , Boyer par aventure , &c.

Mais je laisse St. Cyr & le théâtre ,

NB. (1) Cette barbarie insupportable , dont Madame la Marquise de Caylus se plaint avec tant de raison , ne subsiste plus , grace à la générosité singulière de M. le Comte du Lauragais , qui a donné une somme considérable pour réformer le théâtre ; c'est à lui seul qu'on doit la décence & la beauté du costume qui regnent aujourd'hui sur la scène Française : rien ne doit affoiblir les témoignages de la reconnoissance qu'on lui doit ; il faut espérer qu'il se trouvera des aînés assez nobles pour imiter son exemple : on peut faire un fonds , moyennant lequel , les Spectateurs seront assis au parterre , comme on fait dans le reste de l'Europe.

pour revenir à Madame de Montespan , qui demeura encore à la Cour quelques années , dévorée d'ambition & de scrupules , & qui força le Roi à lui faire dire par l'Evêque de Meaux , qu'elle feroit bien pour elle & pour lui de se retirer. Elle demeura quelques temps à Clagny , où je la voyois assez souvent avec Madame la Duchesse : & comme elle venoit aussi la voir à Versailles pendant le siége de Mons , où les Princesses ne suivirent pas le Roi , on disoit que Madame de Montespan étoit comme les ames malheureuses , qui reviennent dans les lieux qu'elles ont habité , expier leurs fautes. Effectivement on ne reconnut à cette conduite , ni son esprit , ni la grandeur d'ame dont j'ai parlé ailleurs : & même pendant les dernières années qu'elle demeura à la Cour , elle n'y étoit que comme la Gouvernante de Mademoiselle de Blois ; il est vrai qu'elle se dépiquoit de ses dégoûts , par des traits pleins de sel , & des plaisanteries ameres.

Je me souviens de l'avoir vu venir chez Madame de Maintenon , un jour de l'assemblée des pauvres. Car Madame de Maintenon avoit introduit chez elle , ces assemblées au commencement de chaque mois , où les Dames apportoient leurs

aumônes (1) & Madame de Montespan comme les autres. Elle arriva un jour avant que cette assemblée commençât ; & comme elle remarqua dans l'anti-chambre , le Curé, les Sœurs grises, & tout l'appareil de la dévotion que Madame de Maintenon professoit, elle lui dit en l'abordant : Savez - vous, Madame, comme votre anti-chambre est merveilleusement parée pour votre oraison funebre ? Madame de Maintenon, sensible à l'esprit, & fort indifférente au sentiment qui faisoit parler Madame de Montespan, se divertissoit de ses bons mots, (2) & étoit la première à raconter ceux qui tomboient sur elle.

Les enfants légitimes du Roi ne perdirent rien à l'absence de Madame de Montespan. Je suis même convaincue que Madame de Maintenon les a mieux servis qu'elle n'auroit fait elle-même ; & je paroîtrai d'autant plus croyable en ce point, que j'avouerai franchement, qu'il me semble que Madame de Maintenon a

NB. (1) Il est très-bien de faire l'aumône ; mais la main gauche de Madame de Maintenon favoit trop ce que faisoit la droite.

NB. (2) On devoit en profiter.

pouffé trop loin son amitié pour eux ; non qu'elle n'ait pensé comme la France, que le Roi, dans les derniers temps, les a voulu trop élever ; mais il n'étoit plus possible alors d'arrêter ses bienfaits, d'autant plus que la vieillesse & les malheurs domestiques du Roi, l'avoient rendu plus foible, & Madame la Duchesse du Maine plus entreprenante. J'expliquerai plus au long ce que je pense sur cette matiere, quand je raconterai ce qui s'est passé dans les dernières années de la vie de Louis XIV.

M. de Clermont-Chate, en ce temps-là Officier des Gardes, ne déplut pas à Madame la Princesse de Conti, dont il parut amoureux ; (1) mais il la trompa pour cette même Mademoiselle Chouin dont j'ai parlé ; son infidélité & sa fausseté furent découvertes par un paquet de lettres que M. de Clermont avoit confié à un courier de Madame de Luxembourg pendant une campagne ; ce courier portant à M. de Barbesieux les lettres du Général, il lui demanda s'il n'avoit point d'autres lettres pour la Cour, à quoi il répondit qu'il n'avoit qu'un paquet pour Mademoiselle Chouin qu'il avoit

NB. (1) Elle l'a déjà dit.

promis de lui remettre à elle-même. M. de Barbesieux prit le paquet, l'ouvrit, & le porta au Roi; (1) on vit dans ces lettres le sacrifice dont je viens de parler, & le Roi en les rendant à Madame la Princesse de Conti, augmenta sa douleur & sa honte. Mademoiselle Chouin fut chassée de la Cour, & se retira à Paris, où elle entretint toujours les bontés que Monseigneur avoit pour elle. Il la voyoit secrettement d'abord à Choisy, maison de campagne qu'il avoit achetée de Mademoiselle, & ensuite à Meudon. Ces entrevues ont été long-temps secrètes; mais à la fin, en admettant tantôt une personne, tantôt une autre, elles devinrent publiques; quoique Mademoiselle Chouin fût presque toujours enfermée dans une chambre quand elle étoit à Meudon. On se fit une grande affaire à la Cour d'être admis dans le particulier de Monseigneur & Mademoiselle Chouin: Madame la Dauphine de Bourgogne, belle-fille de Monseigneur, le regarda comme une faveur, & enfin le Roi

NB. (1) Puisque Madame la Marquise de Caylus répète, répétons aussi que M. de Barbesieux fit une mauvaise action.

lui-même, & Madame de Maintenon la virent quelques temps avant la mort de Monseigneur. Ils allerent seuls avec la Dauphine dans l'entre-sol de Monseigneur où elle étoit. (1)

La liberté de mes souvenirs me fait revenir à Monsieur le Comte de Vermandois, fils du Roi & de Madame de la Valliere, Prince bien fait & de grandes espérances. Il mourut de maladie à l'armée, à sa premiere campagne, & le

NB. (1) On a prétendu que Mgr. l'avoit épou-
sée, mais cela n'est pas vrai. Mademoiselle Chouin
étoit une fille de beaucoup d'esprit, quoiqu'en
dise Madame de Caylus; elle gouvernoit Mgr.,
& elle avoit su persuader au Roi qu'elle le rete-
noit dans le devoir, dont le Duc de Vendôme,
le Marquis de la Fare, M. de St. Maure, l'Ab-
bé de Chaubeau, & d'autres n'auroient pas été
fâchés de l'écarter. En même-temps, elle ménageoit
beaucoup le parti de M. de Vendôme. Le Che-
valier de Bouillon lui donnoit le nom de Frosine.
Elle se mêla de quelques intrigues pendant la
Régence. Je ne fais quel polisson qui s'est mêlé
de faire des Mémoires de Madame de Mainte-
non, pour gagner quelqu'argent, a imaginé dans
son mauvais Roman, des contes sur Mgr. &
Mademoiselle Chouin, dans lesquels il n'y a pas
la moindre ombre de vérité; le monde est plein
d'impertinents libelles de cette sorte, écrits par
des malheureux qui parlent de tout, & n'ont rien vu.

Roi donna son bien dont il héritoit à Madame la Princesse de Conti sa sœur, & sa charge d'Amiral à M. le Comte de Toulouse, le dernier des enfants du Roi & de Madame de Montespan.

Mademoiselle de Nantes sa sœur épousa M. le Duc de Bourbon; & comme elle n'avoit que douze ans accomplis, on ne les mit ensemble que quelques années après. Ce mariage se fit à Versailles dans le grand appartement du Roi, où il y eut une illumination & toute la magnificence dont on fait que le Roi étoit capable: le grand Condé & son fils n'oublièrent rien pour témoigner leur joie, comme ils n'avoient rien oublié pour faire réussir ce mariage.

Madame la Duchesse eut la petite vérole à Fontainebleau dans le temps de sa plus grande beauté: jamais on n'a rien vu de si aimable ni de si brillant qu'elle parut la veille que cette maladie lui prit: il est vrai que ceux qui l'ont vue depuis, ont peine à croire qu'elle lui eut rien fait perdre de ses agréments. Quoi qu'il en soit, elle courut risque de perdre encore plus que la beauté, & sa vie fut dans un grand péril: le grand Condé allarmé partit de Chantilly avec la goutte pour se renfermer avec elle,

& venir lui rendre tous les soins non-seulement d'un pere tendre , mais d'une garde zélée. Le Roi, au bruit de l'extrémité de Madame la Duchesse, voulut l'aller voir; mais M. le Prince se mit au travers de la porte pour l'empêcher d'entrer, & il se fit-là un combat entre l'amour paternel & le zele d'un courtisan, bien glorieux pour Madame la Duchesse. Le Roi fut le plus fort, & passa outre, malgré la résistance de Monsieur le Prince.

Madame la Duchesse revint à la vie, le Roi alla à Versailles, & M. le Prince demeura constamment auprès de sa belle petite-fille. Le changement de vie, les veilles & la fatigue dans un corps aussi exténué que le sien, lui causerent la mort peu de temps après.

M. Le Prince de Conti profita des dernières années de la vie de ce Héros, heureux dans sa disgrâce d'employer d'une manière aussi avantageuse un temps qu'il avoit perdu à la Cour. Mais je ne crois pas déplaire à ceux qui, par hasard, liront un jour mes souvenirs, de leur raconter ce que je fais de Messieurs les Princes de Conti, & sur-tout de ce dernier, dont l'esprit, la valeur, les agréments & les mœurs, ont fait dire de lui ce que l'on avoit dit de Jules César.

La paix dont jouissoit la France ennuyoit ces Princes. Ils demanderent au Roi la permission d'aller en Hongrie. Le Roi, bien-loin d'être choqué de cette proposition, leur en fut gré, & consentit d'abord à leur départ ; mais à leur exemple, toute la jeunesse vint demander la même grace ; & insensiblement tout ce qu'il y avoit de meilleur en France, & par la naissance, & par le courage, auroit abandonné le Royaume, pour aller servir un Prince, son ennemi naturel, si Monsieur de Louvois n'en avoit fait voir les conséquences, & si le Roi n'avoit pas révoqué la permission qu'il avoit donnée légèrement. Cependant Messieurs les Princes de Conti ne céderent qu'en apparence à ces derniers ordres ; ils partirent secretement avec le Prince de Turenne, & M. le Prince Eugene de Savoie. (1) Plusieurs autres devoient les suivre à mesure qu'ils trouveroient les moyens de s'échapper ; mais leur dessein fut découvert par un Page de ces Princes qu'ils avoient envoyés à Paris, &

NB. (1) Madame de Caylus se trompe : le Prince Eugene de Savoie étoit déjà passé au service de l'Empereur, & avoit un Régiment.

qui s'en retournoit chargé de lettres de leurs amis. M. de Louvois en fut averti, & on arrêta le Page comme il étoit sur le point de sortir du Royaume. On prit ces lettres, & M. de Louvois les apporta au Roi, parmi lesquelles il eut la douleur d'en trouver de Madame la Princesse de Conti sa fille, remplies de traits les plus satyriques contre lui, & contre Madame de Maintenon. (1) Celles de Messieurs de la Rochefoucault & de quelques autres, étoit dans le même goût; mais il y en avoit qui se contentoit de quelques traits d'impiété & de libertinage. Telle étoit la lettre du Marquis d'Alincourt, depuis Duc de Villeroy; sur quoi le vieux Maréchal de Villeroy son grand-pere, qui avoit encore dit: » Au » moins mon petit fils n'a parlé que de » Dieu, il pardonne; mais les hommes » ne pardonnent point. » Le Roi écarta toute cette jeunesse.

Madame la Princesse de Conti en fut quitte pour la peine, & la honte de paroître tous les jours devant son pere &

NB. (1) Si c'est par la légèreté, pardonnons; si c'est par folie, compatissons; si c'est par injure, oublions. Cod. Livre 9, titre 7.

son Roi justement irrité, & d'avoir recours à une femme qu'elle avoit outragée pour obtenir son pardon. Madame de Maintenon lui parla avec beaucoup de force, non pas sur ce qui la regardoit; car elle ne croyoit pas avec raison, que ce fût elle à qui l'on eut manqué; mais en disant des vérités dures à Madame la Princesse de Conti, elle n'oublioit rien pour adoucir le Roi: & comme il étoit naturellement bon, & qu'il aimoit tendrement sa fille, il lui pardonna. Cependant son cœur étoit véritablement blessé; il faut avouer que sa tendresse pour elle n'a jamais été la même depuis, d'autant plus qu'il trouvoit journellement bien des choses à redire dans sa conduite.

Les Princes de Conti revinrent après la défaite des Turcs: l'aîné mourut peu de temps après, comme je l'ai dit, de la petite-vérole, & l'autre fut exilé à Chantilly. Pour Madame la Princesse de Conti, elle ne perdit à sa petite-vérole qu'un mari qu'elle ne regretta pas. D'ailleurs, veuve à 18 ans, Princesse du Sang, & aussi riche que belle, elle eut de quoi se consoler. On a dit qu'elle avoit beaucoup plu à M. son beau-frère; & comme il étoit lui-même fort ai-

mable, il est vraisemblable qu'il lui plut aussi (1).

Le grand Condé demanda en mourant au Roi, le retour à la Cour de M. le Prince de Conti, qu'il obtint; & ce Prince épousa peu de temps après Mademoiselle de Bourbon, mariage que ce Prince avoit beaucoup désiré. Monsieur

NB. (1) Il lui plut très-fort. M. le Duc lui envoya un jour un Sonnet, dans lequel il comparoit Madame la Princesse de Conti, sa belle-sœur, à Vénus. Le Prince de Conti repliqua par ces Vers aussi malins que charmants :

Adrez mieux votre Sonnet;
De la Déesse de Cithere
Votre épouse est ici le plus digne portrait,
Et si semblable en tout que le Dieu de la guerre,
La voyant dans vos bras entreroit en courroux.
Mais ce n'est pas la première aventure,
Où d'un Condé Mars eût été jaloux.
Adieu, grand Prince, heureux époux;
Vos Vers semblent faits par Voiture,
Pour la Vénus que vous avez chez vous.

Le Voiture de M. le Duc, étoit le Duc de Nevers.

La malignité de la réponse consiste dans ces mots : » Si semblable en tout. » C'étoit comparer le mari à Vulcain.

le Prince de Conti, qui, comme je l'ai déjà dit, avoit été élevé avec Monseigneur, fut parfaitement bien avec lui; & il y a beaucoup d'apparence que s'il avoit été le maître, ce Prince auroit eu part au Gouvernement.

Je me mariaï en quatre-vingt-six. On fit M. de Caylus Menin de Monseigneur; & comme j'étois extrêmement jeune, puisque je n'avois pas encore tout-à-fait treize ans, Madame de Maintenon ne voulut pas que je fusse encore établie à la Cour; je vins donc demeurer à Paris chez ma belle-mère; mais on me donna en quatre-vingt sept un appartement à Versailles & Madame de Maintenon pria Madame de Montchevreuil son amie, de veiller sur ma conduite.

Je m'attachai, malgré les remontrances de Madame de Maintenon, à Madame la Duchesse: elle eut beau me dire qu'il ne falloit rendre à ces gens-là que des respects, & ne s'y jamais attacher; que les fautes que Madame la Duchesse feroit retomberoient sur moi, & que les choses raisonnables qu'on trouveroit dans sa conduite, ne seroient attribuées qu'à elle. Je ne crus pas Madame de Maintenon, mon goût l'emporta; je me livrai toute entière à Madame

dame la Duchesse, & je m'en trouvai mal. (1)

La guerre recommença en 1688 par le siege de Philisbourg, & le Roi d'Angleterre fut chassé de son trône l'hyver d'après. La Reine d'Angleterre se sauva la premiere avec le Prince de Galles son fils. La fortune singuliere de Lauzun fit qu'il se trouva précisément en Angleterre dans ce temps-là : on lui fait gré d'avoir contribué à une fuite à laquelle le Prince d'Orange n'auroit eu garde de s'opposer. Le Roi cependant l'en récompensa, comme d'un grand service rendu aux deux Couronnes. A la priere du Roi & de la Reine d'Angleterre, il le fit Duc, & lui permit de revenir à la Cour, où il n'avoit paru qu'une fois après sa prison. (2) M. le Prince, en le voyant, dit que c'étoit une bombe qui tomboit sur tous les courtisans. (3)

Si le Prince d'Orange n'avoit pas été fâché de voir partir d'Angleterre, la Rei-

NB. (1) Sa liaison avec le Duc de Villeroy éclata; mais cet amant étoit un homme plein de vertus, bienfaisant, modeste, & le meilleur choix que Madame de Caylus pût faire.

NB. (2) Trop dure, trop longue, trop injuste.

NB. (3) La bombe n'éclata sur personne.

Suppl.

G

ne & le Prince de Galles, il fut encore plus foulagé d'être défait de fon beau-pere.

Le Roi les vint recevoir avec toute la politeffe d'un Seigneur particulier, qui fait bien vivre, & il a eu la même conduite avec eux, jufqu'au dernier moment de fa vie.

Monfieur de Montchevreuil étoit Gouverneur de St. Germain; & comme je quittois peu Madame de Montchevreuil, je voyois avec elle cette Cour de près; il ne faut donc pas s'étonner, fi ayant vu croître le Prince de Galles, naître la Princeffe fa foeur, & reçu beaucoup d'honnêtetés du Roi & de la Reine d'Angleterre, je fuis demeurée Jacobite malgré les changements qui font arrivés en ce pays-ci, par rapport à cette caufe.

La Reine d'Angleterre s'étoit fait haïr, difoit-on, par fa hauteur, autant que par la Religion qu'elle profeffoit en Italienne; c'est-à-dire, qu'elle y ajoutoit une infinité de petites pratiques jéfuitiques partout, & bien plus en Angleterre qu'ailleurs mal placées; cette Princeffe avoit pourtant de l'efprit & de bonnes qualités, qui lui attirerent une eftime & un attachement de la part de Madame de

Maintenon, qui n'a fini qu'avec leurs vies. (1)

Il est vrai que Madame de Maintenon souffroit impatiemment le peu de secret qu'ils gardoient dans leurs affaires; car on n'a jamais fait de projet pour le rétablissement, qui n'ait été aussi-tôt su en Angleterre, qu'imaginé à Versailles; mais ce n'étoit pas la faute de ces malheureuses Majestés. Ils étoient environnés à St. Germain de gens qui les trahissoient, jusqu'à une femme de la Reine, & pour laquelle elle avoit une bonté particulière, qui prenoit dans ses poches les lettres que le Roi ou Madame de Maintenon lui écrivoient; les copioit pendant que la Reine dormoit, & les envoyoit en Angleterre. Cette femme s'appelloit Madame Strikland, mere d'un petit Abbé Strikland, qui, dans ces derniers temps, digne héritier de Madame sa mere, a prétendu au Cardinalat par son manège.

Je ne parlerai point de la guerre, ni des différens succès qu'elle eut plus ou moins heureux pour la France, & toujours glorieux pour les armes du Roi. Ces

NB. (1) Ce fut Madame de Maintenon qui engagea Louis XIV, malgré tout le Conseil, à reconnoître le Prétendant pour Roi d'Angleterre.

choses se trouvent écrites par-tout : une femme , & sur-tout de l'âge dont j'étois , tourne ses plus grandes attentions sur des bagatelles.

Le Roi alla lui-même faire le siége de Mons en quatre-vingt-onze. Les Princesses demeurèrent à Versailles , & Madame de Maintenon à St. Cyr , dans une si grande solitude , qu'elle ne vouloit pas même que j'y allasse. Je demurai à Versailles avec les Princesses ; & comme il n'y avoit point d'hommes , nous y étions dans une grande liberté. Madame la Princesse de Conti & Madame la Duchesse avoient chacune leurs amies différentes ; & comme elles ne s'aimoient pas , leurs Cours étoient fort séparées. C'est-là que Madame la Duchesse fit voir cette humeur heureuse & aimable , par laquelle elle contribuoit elle-même à son amusement , & à celui des autres. Elle imagina de faire un Roman , & de transporter les caracteres & les mœurs du temps présent , sous les noms de la Cour d'Auguste. Celui de Julie avoit par lui-même assez de rapport avec Madame la Princesse de Conti , à ne la prendre que suivant les idées qu'Ovide en donne , & non pas dans la débauche rapportée par les Historiens : mais il est aisé de compren-

dre que ce canevas n'étoit pas mal choisi, & avec assez de malignité. Nous ne laissons pas d'y avoir toutes nos épisodes; mais en beau, au moins pour celle qui étoient de la Cour de Madame la Duchesse. Cet ouvrage ne fut qu'ébauché, & nous amusa; & c'étoit tout ce que nous en voulions.

Pendant une autre campagne, les Dames suivirent le Roi en partie; c'est-à-dire, Madame la Duchesse d'Orléans, Madame la Princesse de Conti & Madame de Maintenon. Madame la Duchesse ne suivit pas, parce qu'elle étoit grosse. Elle demeura à Versailles; & quoique je le fusse aussi, ce qui m'empêcha de suivre Madame de Maintenon, on ne me permit pas de demeurer avec elle. Madame de Maintenon m'envoya avec Madame de Montchevreuil à St. Germain, où je m'ennuyai comme on peut croire. Il arriva qu'un jour étant allé rendre une visite à Madame la Duchesse, je lui parlai de mon ennui, & lui fis sans doute des portraits vifs de Madame de Montchevreuil & de sa dévotion, qui lui firent assez d'impression pour en écrire à Madame de Bouzoles, (1) d'une manière

NB. (1) Sœur de M. de Torci, amie intime

qui me rendit auprès du Roi, beaucoup de mauvais offices. Le Roi fut curieux de voir sur quoi leur commerce pouvoit rouler; & malheureusement cet article qui me regardoit, tomba ainsi entre ses mains. On regarda ces plaisanteries, qui m'avoient parues innocentes, comme très-criminelles; on y trouva de l'impiété, & elles disposerent les esprits à recevoir les impressions défavantageuses qui me firent enfin quitter la Cour pour quelque temps. Ainsi Madame de Maintenon avoit eu raison de m'avertir qu'il n'y avoit rien de bon à gagner avec ces gens-là.

Ces choses se passerent pendant le siege de Namur, & les Dames qui suivirent le Roi s'arrêtèrent à Dinant. Ce fut aussi dans cette même année que se donna le combat de Stinkerque, où je perdis un de mes freres à la tête du Régiment de la Reine, Dragons. Le Roi revint à Versailles après la prise de Namur.

Les hyvers ne se ressentoient point de la guerre. La Cour étoit aussi nombreuse que jamais, magnifique & occupée de ses plaisirs, tandis que Madame de Mainte-

de Madame la Duchesse, & femme de beaucoup d'esprit.

non bernoit les siens à St. Cyr, & à perfectionner cet ouvrage.

Le Roi fit le mariage de M. le Duc d'Orléans, (1) avec Mademoiselle de Blois. Feu Monsieur y donna les mains, non-seulement sans peine, mais avec joie. Madame tint quelques discours mal-à-propos, puisqu'elle savoit bien qu'ils étoient inutiles. Il est vrai qu'il seroit à desirer pour la gloire du Roi, (comme je l'ai déjà dit) qu'il n'eût pas fait prendre une telle alliance à son neveu, & à un Prince aussi près de la Couronne; mais les autres mariages avoient servi de degrés à celui-ci.

Je me souviens qu'on disoit déjà, que M. le Duc d'Orléans étoit amoureux de Madame la Duchesse. J'en dis un mot en badinant à Mademoiselle de Blois; & elle me répondit d'une façon qui me surprit, avec son ton de lendore: » Je ne me soucie pas qu'il m'aime; je me soucie qu'il m'épouse. » Elle a eu ce contentement.

Feu Monsieur avoit eu envie de préférer Madame la Princesse de Conti, fille

NB. (1) Tout ce qu'on dit sur ce mariage dans les Mémoires de Madame de Maintenon, n'est qu'un tissu de fots mensonges.

du Roi, veuve depuis plusieurs années ; à Mademoiselle de Blois ; & je crois que le Roi y auroit consenti , si elle l'avoit voulu ; mais elle dit à Monsieur qu'elle préféroit la liberté à tout. Cependant elle fut très-fâchée de voir sa cadette de tant d'années passer si loin devant elle. Mais je dois dire à la louange de Madame la Duchesse, qu'elle ne fut pas sensible à ce petit désagrément, qui la touchoit de plus près ; & je lui ai entendu dire que, puisqu'il falloit que quelqu'un eût un rang au-dessus d'elle, elle aimoit mieux que ce fût sa sœur qu'une autre : elle étoit d'autant plus louable d'avoir ces sentiments, qu'elle n'avoit qu'une médiocre tendresse pour sa sœur. Il est vrai qu'elles se rechauffèrent quelques années après, & que leur union parut intime : mais les communes favorites, par la suite des temps, les brouillèrent d'une manière irréciliable ; & j'aurai occasion plus d'une fois de parler de cette brouillerie, à laquelle il faut attribuer beaucoup de nos malheurs.

Il faudroit pour faire le portrait de M. le Duc d'Orléans, un singulier pinceau, de tout ce que nous avons vu en lui, & de tout ce qu'il a voulu paroître. Il n'y avoit en lui de réel que l'esprit,

dont en effet il avoit beaucoup ; c'est-à-dire , une conception aisée , une grande pénétration , beaucoup de discernement , de la mémoire & de l'éloquence ; mais malheureusement un caractère dangereux. On lui avoit fait accroire que la vertu n'est qu'un nom vain , & que le monde étant partagé entre des fots & des gens d'esprit , la vertu & la morale étoient le partage des fots ; & que les gens d'esprit affectoient seulement , par rapport à leurs vues , d'en paroître avoir , selon qu'il leur convenoit. Ce Prince avoit été parfaitement bien élevé ; & comme dans sa jeunesse les qualités de son esprit couvroient les défauts qu'il pouvoit avoir , on avoit conçu de grandes espérances de lui. Je me souviens que Madame de Maintenon , instruite par ceux qui prenoient soin de son éducation , se réjouissoit de ce qu'on verroit paroître dans la personne du Duc de Chartres , (car c'est ainsi qu'il s'est appelé jusqu'à la mort de Monsieur) un Prince plein de mérite , & capable par son exemple , de faire goûter à la Cour , la vertu & l'esprit : mais à peine M. le Duc de Chartres fut-il marié & maître de lui , qu'on le vit adopter des goûts qu'il n'avoit pas ; il courtoisa toutes les femmes ; & la liberté qu'il se donna

dans ses actions & dans ses propos, souleva bientôt les dévots qui fondoient sur lui de grandes espérances. (1)

M. le Duc du Maine se maria dans le même temps, & épousa, comme je l'ai dit, une fille de M. le Prince : l'aînée avoit épousée M. le Prince de Conti, cadet de celui qui mourut de la petite-vérole : Madame la Duchesse du Maine n'étoit pas l'aînée de celle qui restoit à marier ; cependant on la préféra à sa sœur, sur ce qu'elle avoit peut-être une ligne de plus. Peut-on marquer plus sensiblement, ni même plus bassément qu'on se sente honoré d'une alliance ! Mademoiselle de Condé, aînée de Madame du Maine, ressentoit vivement cet affront, & en a conservé le souvenir jusqu'à la fin de ses jours. J'avoue qu'on lui avoit fait tort ; & que si elle étoit un tant soit peu plus petite, elle étoit beaucoup moins mal faite, (2) d'un esprit plus doux & plus raisonnable. Quoi qu'il en soit de l'une &

NB. (1) Les dévots n'ont jamais eu rien à espérer de lui que des ridicules.

NB. (2) Elle épousa depuis M. le Duc de Vendôme, qui ne fut pas d'humeur de lui faire des enfants.

de l'autre, Madame la Duchesse, portée à se moquer, appelloit ses belles sœurs les poupées du sang ; & quand le mariage fut déclaré, elle redoubla ses plaisanteries avec M. son frere, M. le Duc, d'une façon qui les a par la suite brouillées très-sérieusement : c'est encore une des causes d'une dissention dans la famille Royale, dont les effets ont été funestes.

A peine Madame du Maine fut-elle mariée, qu'elle se moqua de tout ce que M. le Prince lui pût dire ; dédaigna de suivre les exemples de Madame la Princesse, & les conseils de Madame de Maintenon ; ainsi s'étant rendue bientôt incorrigible, on la laissa en liberté de faire tout ce qu'elle voulut. La contrainte qu'il falloit avoir à la Cour l'ennuya : elle alla à Sceaux jouer la comédie (1), & faire tout ce qu'on a entendu dire des nuits blanches (2), & tout le reste. Monsieur

NB. (1) Elle l'aimoit beaucoup, & la jouoit fort mal : on la vit sur le même théâtre avec Baron : c'étoit un singulier contraste ; mais sa Cour étoit charmante ; on s'y divertissoit autant qu'on s'ennuyoit alors à Versailles ; elle animoit tous les plaisirs par son esprit, par son imagination, par ses fantaisies ; on ne pouvoit pas ruiner son mari plus gaicment.

NB. (2) Ces nuits blanches étoient des fêtes

le Duc son frere pendant un temps prit un très-grand goût pour elle : les vers & les pieces d'éloquence volerent entr'eux ; les chansons contre eux volerent aussi. L'Abbé de Chaulieu & M. de la Fare , Malesieu & l'Abbé Genest, secondoient le goût que M. le Duc avoit pour la poésie. Enfin , le frere & la soeur se brouillerent , au grand contentement , je crois , de Madame la Duchesse.

M. le Duc avoit de grandes qualités ; de l'esprit , de la valeur au suprême degré ; il aimoit le Roi & l'Etat. Bien-loin d'avoir cet intérêt qu'on a quelquefois reproché aux Condés , il étoit juste & désintéressé , & en donna des marques après la mort de M. le Prince son pere , quand il fut en possession du Gouvernement de Bourgogne. M. le Prince exigeoit de cette Province une somme d'argent considérable , indépendante des droits de son Gouvernement , & M. le Duc son

que lui donnoient tous ceux qui avoient l'honneur de vivre avec elle. On faisoit une loterie des vingt-quatre lettres de l'alphabet : celui qui tiroit le C donnoit une Comédie , l'O exigeoit un petit Opéra , le B un Ballet. Cela n'est pas aussi ridicule que le prétend Madame de Caylus , qui étoit un peu brouillée avec elle.

fils en prenant sa place la remit généreusement à la Province. Ce Prince ne laissoit pas d'avoir des défauts ; il étoit brutal : & quant à son esprit , les meilleures choses qu'il avoit pensé devenoient ennuyeuses à force de les lui entendre redire. Il aimoit la bonne compagnie , mais il n'y arrivoit pas toujours à propos. On ne peut pas en apparence être moins fait pour l'amour qu'il l'étoit ; cependant il se donnoit à tout moment comme un homme à bonne fortune. Il aimoit Madame sa femme plus qu'aucune de celles dont il vouloit qu'on le crût bien traité ; il affectoit beaucoup d'indifférence pour elle ; il en étoit excessivement jaloux , & ne vouloit pas le paroître. Quoi qu'il en soit , l'Etat & Madame la Duchesse ont fait une perte irréparable à sa mort. Ses défauts n'étoient apperçus que de ceux qui avoient l'honneur de le voir familièrement ; & ses bonnes qualités auroient été d'une grande ressource à la France , à la mort de Louis XIV , dont il étoit plus estimé qu'aimé , parce qu'en effet il étoit plus estimable qu'aimable.

M. le Prince de Conti étoit le contraire. Quoi qu'il eût de grandes qualités , bien de la valeur & beaucoup d'esprit , cependant on peut dire qu'il étoit plus

aimable qu'estimable. Il n'avoit jamais que l'esprit qui convenoit avec ceux avec qui il étoit. Tout le monde se croyoit à sa portée ; jamais , je ne dis pas un Prince , mais aucun homme n'a eu au même degré que lui le talent de plaire. D'ailleurs , il étoit foible pour la Cour autant qu'avec Madame sa femme ; on dit qu'il étoit intéressé , je n'en fais rien ; je fais seulement que l'état de sa fortune ne lui permettoit pas de paroître fort généreux. Sa figure n'avoit rien de régulier ; il étoit grand sans être bien fait , mal-adroit avec de la grace , un visage agréable ; ce qui formoit un tout plein d'agrémens & de charmes , à quoi l'esprit & le caractère contribuoient. M. le Duc ne l'aimoit pas naturellement , ni surnaturellement pour l'amour qu'il eut pour Madame la Duchesse. Cependant il le copioit , & vouloit souvent qu'on crût qu'il avoit imaginé les mêmes choses que lui.

M. le Prince de Conti , jusqu'à la passion qu'il eut pour Madame la Duchesse , n'avoit pas paru capable d'en avoir de bien sérieuses. Il avoit eu plusieurs affaires galantes , & avoit fait voir plus de coquetterie que d'amour ; mais il en eut un violent pour Madame la Duchesse. Peut-être que le rapport des agrémens

qu'on trouvoit en eux & la crainte des personnes intéressées ont contribué à faire naître cette passion. Il est certain du moins que les soupçons de M. le Prince, les précautions de Madame la Princesse, & l'inquiétude de M. le Duc, l'ont prévenue. Il y avoit long temps que Madame la Duchesse étoit mariée, & que sa beauté faisoit du bruit dans le monde sans que M. le Prince de Conti parût y faire attention. Quelques personnes même s'y étoient attachées particulièrement; mais aucuns ne lui ont plu, si on excepte le Comte de Mailly, dont je ne répondrois pas, quoique je n'aye rien vu en passant ma vie avec elle qui pût autoriser les bruits qui ont couru. Je l'ai bien vu amoureux; j'en ai parlé quelquefois en badinant à Madame la Duchesse, qui me répondit sur le même ton. Madame de Maintenon lui en a souvent parlé, & en ma présence à Monsieur de Mailly: mais il se tiroit des réprimandes qu'elle lui faisoit par des plaisanteries qui réussissoient presque toujours avec Madame de Maintenon, quand elles étoient faites avec esprit. Lassé pourtant des discours qu'on tenoit, & craignant enfin qu'ils ne revinssent au Roi, il fit semblant d'être amoureux d'une autre femme. Ce prétexte réussit assez

pour allarmer la famille de cette femme ; & comme c'étoit des gens bien à la Cour , ils vinrent prier Madame de Maintenon d'empêcher le Comte de Mailly de continuer les airs qu'il se donnoit à l'égard de leur fille ; c'étoit ce que vouloit le Comte de Mailly ; & il ne manqua pas de dire à Madame de Maintenon , que si elle le grondoit sur cette femme , il falloit au moins qu'elle fût en repos sur l'autre. Quoi qu'il en soit , le prétexte & la réalité prirent fin.

M. le Prince de Conti ouvrit les yeux sur les charmes de Madame la Duchesse , à force de s'entendre dire de ne la pas regarder : il l'aima passionnément ; & si de son côté elle a aimé quelque chose , c'est assurément lui , quoiqu'il soit arrivé depuis.

On prétend , & ce n'est pas , je crois , sans raison , que ce Prince qui n'avoit été jusques-là sensible qu'à la gloire ou à son plaisir , le fut assez aux charmes de Madame la Duchesse , pour lui sacrifier une Couronne.

On fait qu'il fut appelé par un parti en Pologne , & on prétend qu'il auroit été unanime nent déclaré Roi s'il l'avoit bien voulu , & si son amour pour Madame la Duchesse n'avoit pas rallenti son ambi-

tion. Je crois pourtant que beaucoup d'autres choses ont contribué au mauvais succès de son voyage en Pologne : mais comme on croyoit ici , dans le temps qu'il partit , l'affaire certaine , & qu'il étoit persuadé de ne jamais revenir en France , les adieux furent aussi tendres & aussi tristes entre Madame la Duchesse & lui qu'on peut se l'imaginer.

Ils avoient un confident contre lequel la jalousie & la véhémence de M. le Duc ne pouvoit rien : ce confident étoit M. le Dauphin : & je crois qu'ils n'en ont jamais eu d'autre. Cette affaire a été menée avec une sagesse & une conduite si admirable , qu'ils n'ont jamais pu donner aucune prise sur eux ; si bien que Madame la Princesse fut réduite à convenir avec Madame sa belle-fille , qu'elle n'avoit d'autres raisons de soupçonner cette galanterie , que parce que M. le Prince de Conti & elle paroissoient faits l'un pour l'autre.

M. le Prince de Conti ne goûta pas long-temps le dédommagement qu'il trouvoit dans sa passion au défaut d'une Couronne. Son tempérament foible le fit presque aussi-tôt après son retour tomber dans une langueur qui termina enfin sa vie trois ou quatre ans après ; infiniment

regretté de toute la France, de Mgr. & de sa maîtresse.

Elle eut besoin de la force qu'elle a naturellement sur elle-même, pour cacher à M. le Duc sa douleur. Elle y réussit d'autant plus, je crois, qu'il étoit si soulagé de n'avoir plus un tel rival, ni un tel concurrent, qu'il ne se soucia d'examiner ni le passé, ni le fond du cœur.

Madame la Duchesse vécut comme un ange avec lui; elle fit même que l'éloignement de Monseigneur pour la personne de M. le Duc diminua. Il paroïssoit s'accoutumer à lui, & il y auroit été fort bien par la suite, si une mort prompte ne l'avoit enlevé dans le temps qu'il étoit, comme je l'ai déjà dit, le plus nécessaire à la France, à sa maison, à Madame sa femme. Elle en parut infiniment affligée, & je crois que c'étoit de bonne foi; elle n'avoit que l'ambition dans la tête & dans le cœur, depuis la mort de M. le Prince de Conti; & M. le Duc avoit toutes les qualités propres à lui faire concevoir de grandes espérances de ce côté-là. Il étoit impossible, de quelque côté que la Famille Royale pût se tourner, que M. le Duc n'eût pas joué un grand rôle; Madame la Duchesse gou-

venant alors Monseigneur, & M. le Duc ayant de son côté tout le courage & toute la capacité nécessaire pour commander les armées, & même pour gouverner l'Etat.

La faveur de Madame la Duchesse auprès de Monseigneur redoubla après cette mort. Il étoit continuellement chez elle ; & l'envie que M. le Duc de Berry avoit de lui plaire, faisoit aussi qu'il s'y trouvoit souvent avec lui ; & comme Madame la Duchesse mit dans le monde, dans ce même temps, les Princesses ses filles ; & qu'elles par conséquent, se trouverent souvent avec Monseigneur & M. le Duc de Berry, on jugea que Madame la Duchesse avoit dessein de faire le mariage de Mademoiselle de Bourbon avec M. le Duc de Berry, ou du moins on se servit de cette raison pour presser celui de Mademoiselle d'Orléans avec ce Prince.

Il faut avouer que Madame de Maintenon entra dans cette crainte, & que son amitié pour Madame la Duchesse de Bourgogne, lui fit appréhender le grand crédit de Madame la Duchesse. Elle ne put imaginer, sans une peine extrême, que Madame la Duchesse de Bourgogne se verroit un jour abandonnée, & que

toute la Cour feroit aux pieds de Madame la Duchesse, pour plaire à Monseigneur. Elle voyoit dans Madame la Duchesse une conformité de caractère, de vues & d'humeur entr'elle & Madame de Montespan, qui la déterminèrent entièrement pour le côté d'Orléans. Mais je me souviens que je n'ai pas encore dit un mot de Madame la Duchesse de Bourgogne.

On fait que cette Princesse n'avoit que dix à onze ans quand elle vint en France. Sa grande jeunesse & les prieres de Madame la Duchesse de Savoye sa mere, firent que Madame de Maintenon en prit un soin particulier, ou pour mieux dire, l'intérêt du Roi & celui de toute la France, l'engagerent encore plus à donner tous ses soins, pour achever l'éducation que Madame la Duchesse de Savoye avoit si bien commencée : car il faut dire la vérité, & je l'ai souvent entendu dire à Madame de Maintenon, qu'on ne peut avoir été mieux élevée que l'avoit été cette Princesse. Nous n'aurions fait, disoit-elle, que la gâter ici, si les bonnes qualités qui sont en elle, y avoient été moins fortement imprimées. Madame de Maintenon se mit donc en possession de la Princesse de Savoye, dès qu'elle

arriva ici ; & elle , soit par esprit ou par sentiment , déféra entièrement à ses avis. Elle fut jusqu'à son mariage , & quelques temps encore après , fort séparée des Princesses & du reste de la Cour. Madame de Maintenon la formoit sous les yeux du Roi : elle l'environna (autant qu'il lui fut possible) de personnes de mérite ; elle lui donna pour Dame d'honneur Madame la Duchesse du Lude ; pour Dame d'atour la Comtesse de Mailly , & les Dames du Palais étoient choisies entre ce qu'il y avoit de meilleur , ou du moins regardées comme telles par Madame de Maintenon.

La Duchesse du Lude avoit de la dignité dans l'extérieur , & une déférence à l'égard de Madame de Maintenon , qui lui tenoit lieu d'esprit. On n'avoit voulu dans cette place qu'une représentation : c'est aussi tout ce qu'elle avoit. Elle ne faisoit rien sans en rendre compte ; les Princesses qui voyoient qu'on éloignoit Madame la Duchesse de Bourgogne de leur commerce , n'en furent pas bon gré à Madame de Maintenon ; & sur-tout Madame la Duchesse , qui , dans le fond , ne l'aimoit pas moins par rapport à Madame de Montespan , que parce qu'elle avoit voulu autrefois lui donner des avis , &

qu'elle l'avoit souvent blâmée dans sa conduite ; mais dans le fond , c'étoit plus pour la rendre telle qu'il convenoit au Roi , que pour tout autre motif. Mais comme on ne se rend pas justice , elle l'accusoit d'une chose dont pourtant elle l'avoit bien avertie , & qu'il n'avoit tenu qu'à elle de prévenir. Il est vrai que Madame de Maintenon ayant pensé peut-être assez mal-à propos , que son exemple & ses discours pouvoient être dangereux , & gâter en un instant tout ce qu'elle auroit fait avec beaucoup de peines & de temps , auprès de Madame la Duchesse de Bourgogne , elle fit en sorte qu'elle ne vît guère Madame la Duchesse , & qu'elle ne lui parlât jamais en particulier. Elle ne craignoit pas de même Madame la Duchesse d'Orléans , dont l'esprit est moins porté à la raillerie , & qui s'étoit plus ménagée avec Madame de Maintenon. D'ailleurs , Madame la Dauphine & Madame de Maintenon étoient entourées de femmes attachées à Madame la Duchesse d'Orléans , qui la faisoient valoir , & qui relevoient avec malignité tout ce que faisoit & disoit Madame la Duchesse , & lui attribuoient même des choses à quoi elle n'avoit pas même pensé.

J'ai oui dire à Madame la Duchesse ,

dans le temps de la déclaration du mariage de M. le Duc de Berry, qu'elle n'avoit jamais parlé à Monseigneur de lui faire épouser Mademoiselle de Bourbon. Et véritablement Monseigneur étoit peu propre à recevoir de pareilles propositions, & d'entrer dans un projet qu'il n'auroit pas confié au Roi. Madame la Duchesse qui le connoissoit, se seroit bien gardée de lui laisser seulement croire qu'elle en eût la pensée. Peut-être imaginoit-elle que le Roi étant vieux, il pourroit arriver que M. le Duc de Berry n'étant pas marié, il lui seroit alors facile de déterminer le choix de Monseigneur, en faveur d'une de ses filles; mais à coup sûr, elle ne lui auroit jamais, en attendant, confié cette pensée. A dire la vérité, quoique la fille de M. le Duc d'Orléans dût passer devant une fille d'une branche cadette, il n'étoit pas naturel & convenable, après ce qui s'étoit passé en Espagne, de la marier à un Prince aussi près de la Couronne, & frere du Roi d'Espagne.

Il eût été à désirer, ou que le Roi n'eût point marié M. le Duc de Berry, ce qui ne pressoit pas, ou qu'il eût fait un autre choix. Il ne lui falloit ni une fille de Madame la Duchesse d'Orléans, par

la bâtardise des meres, mais il falloit encore moins prendre la fille d'un homme qu'on avoit accusé, sans doute à tort, d'avoir eu des intelligences avec les ennemis de la Couronne d'Espagne, dans le temps qu'il y commandoit les armées, pour conserver cette Couronne à Philippe V. Je laisse même à part tout ce qui s'est dit alors ; mais enfin, la destinée de la France fit qu'il pensa autrement. Ce Roi si sage consentit à ce mariage : Mgr. y donna les mains par cette déférence qu'il eut toujours aux volontés du Roi, & de si bonne grace, qu'il ne parut pas même en être fâché. Madame la Dauphine en fut ravie : Elle regardoit ce mariage comme son ouvrage, & elle croyoit qu'il assureroit le repos & l'agrément de sa vie après la mort du Roi ; mais à peine fut-il conclu, qu'elle eut lieu de s'en repentir.

Madame la Duchesse de Berry ne se contraignit plus ; & il est bien plus étonnant qu'avec son caractère & son tempérament, elle eût pu prendre autant sur elle, qu'elle y prit pendant les deux années qui précéderent son mariage, qu'il ne l'est qu'étant parvenue à ce qu'elle desiroit, elle dédaignât de se contraindre après. Elle se montra donc le lendemain de ses noces telle qu'elle étoit. Mais il faut

faut avouer qu'elle avoit été élevée d'une manière propre à autoriser ses libertés ; elle avoit été quelquefois en tiers avec Madame d'Argenton & son pere qui s'amusoit à peindre. Il l'avoit peinte un jour sans beaucoup de draperie , ce qui fut trop envenimé. Malgré cette éducation, elle fut si bien se contraindre deux ans avant son mariage, qu'on ne parloit à Madame la Dauphine & à Madame de Maintenon, que de sa retenue ; & Madame la Duchesse d'Orléans qui desiroit ardemment ce mariage, & qui vit bien qu'il ne réussiroit pas, tant que cette Princesse demeureroit à Paris ou à St. Cloud entre les mains de son pere, la fit venir à Versailles sous ses yeux. Là, cette jeune Princesse, qui comprit que sa fortune dépendoit de sa conduite, en eut une si bonne, qu'on ne s'appercevoit pas de ses inclinations ; & même quelque temps avant que de venir à Versailles, dès l'âge de douze ans, elle pensa qu'elle avoit trop de disposition à engraisser, & que si elle continuoit sa manière de vivre, ce pourroit être un obstacle aux vues qu'on avoit pour elle : ce qui lui fit prendre la résolution de ne guere manger, de peu dormir, & de faire beaucoup d'exercice, quoiqu'elle fût naturellement gourmande

& paresseuse. On ne peut disconvenir qu'une fille à cet âge, capable d'une pareille résolution, par le seul motif d'ambition, & sans qu'elle y fût portée par l'autorité des gens qui en avoient sur elle, devoit être un jour bien dangereuse. Mais quand elle fut une fois mariée, elle crut que rien ne valoit la peine de se contraindre. Je ne parlerai point comment elle manifesta ses autres inclinations. Il suffit de dire qu'elle ne tarda pas à les faire connoître. Je passerai de-là à l'histoire des pendants d'oreilles, qui firent tant de bruit.

Madame la Duchesse d'Orléans avoit des pendants d'oreilles très-beaux, que feu Monsieur avoit eus de la Reine-mere. M. le Duc d'Orléans les lui prit, pour les donner à Madame la Duchesse de Berry. La maniere & la chose devoient lui être désagréables; mais elle eut tort, les connoissant tous deux, d'en faire tant de bruit. Elle se plaignit, elle pleura, elle en parla au Roi, qui gronda Madame la Duchesse de Berry. Madame la Dauphine entra, pour son malheur, dans cette querelle, & prit parti pour Madame la Duchesse d'Orléans.

Depuis ce moment, Madame la Duchesse de Bourgogne, & Madame la Du-

chesse de Berry , ne furent plus ensemble de la même maniere : car il faut avouer que dans les commencements du mariage , la premiere ne regardoit pas l'autre comme sa belle-sœur , mais comme sa propre fille. Elle lui donnoit des conseils , & elle l'avoit voulu former , comme elle-même l'avoit été , d'une maniere propre à plaire au Roi : sentiments & dispositions bien rares , non-seulement dans une Princesse , mais dans une femme ordinaire.

Madame la Dauphine ne l'étoit pas ; & si cette Princesse avoit des défauts & des foibles , elle avoit aussi de grandes qualités : & il faut avouer que son commerce étoit charmant. Le Public a de la peine à concevoir que les Princes agissent simplement & naturellement , parce qu'il ne les voit pas d'assez près pour en bien juger , & parce que le merveilleux qu'il cherche toujours , ne se trouve pas dans une conduite simple , & dans des sentiments réglés. On a donc mieux aimé croire que Madame la Dauphine ressembloit à M. son pere , & qu'elle étoit dès l'âge de 11 ans en France , aussi fine & aussi politique que lui , affectant pour le Roi & Madame de Maintenon , une tendresse qu'elle n'avoit pas. Pour moi , qui ai eu l'honneur de la voir de plus près , j'en

juge autrement, & je l'ai vue pleurer de si bonne foi, sur le grand âge de ces deux personnes, qu'elle croyoit avec raison devoir mourir devant elle, que je ne puis douter de sa tendresse pour le Roi. Mais Madame la Dauphine étoit jeune : elle étoit femme, & naturellement coquette ; ce qui suffit pour faire comprendre qu'il y avoit journellement dans sa conduite beaucoup de petites choses qu'elle auroit voulu cacher. Ce n'est pas là être fausse. Je ne dois pas même céler pour sa justification, qu'il y a bien de ces petites fautes où elle s'est laissée entraîner par les autres ; & que le plus grand défaut que je lui aye connu, étoit d'être trop facile, & de laisser prendre trop d'empire aux jeunes personnes qui l'approchoient : ce qui l'a jettée dans quelques inconvénients qui ont pu faire quelque tort à sa réputation.

On a parlé de deux hommes pour lesquels on a prétendu qu'elle avoit eu du goût. Le premier étoit un fou, & elle étoit un enfant quand il alla en Espagne, où il fut aussi l'amoureux de la Reine d'Espagne, (1) sœur de Madame la Duchesse

NB. (1) C'étoit un Comte de Maulévrier, qui

de Bourgogne. Je ne l'ai pas connu, parce que je n'étois pas à la Cour dans ce temps-là; mais j'en fais assez, pour dire que les passions étoient en lui des folies, & par les excès où elles le portoient, & par les moyens. Cependant, comme il avoit de l'esprit, il a ébloui pendant un temps les gens les plus sages. Madame de Maintenon n'a pas même été exempte d'avoir quelque bonne opinion de lui; ce qui a paru par des audiences particulières qu'elle a bien voulu lui donner quelquefois. Madame de Maulévrier, fille du Maréchal de Tessé, & bien avec Madame la Dauphine jusqu'à la mort de son mari, s'y est brouillée pour n'avoir pas voulu, à ce qu'on dit, rendre les lettres de Madame la Dauphine; mais dans la vérité, pour avoir, je crois, répandu ce bruit-là sans fondement. Quoi qu'il en soit, il est certain qu'elle a toujours été mal avec elle depuis, quoiqu'elle fût fille du premier Ecuyer de cette Princesse,

se jetta par la fenêtre, & se tua. La Reine d'Espagne lui avoit écrit quelquefois. Chaque mot de la lettre étoit enfermé dans une boule de hoca; la paquet étoit adressé à l'Abbé de Caumartin, depuis Evêque de Blois.

& dont le Roi s'étoit servi pour travailler à son mariage.

Nangis est le second pour lequel Madame la Dauphine a eu du goût. Je ne parlerai pas de celui-là comme j'ai parlé de l'autre, & j'avouerai que je le crois comme le public. La seule chose dont je doute, c'est que cette affaire soit allée aussi loin qu'on le croit; & je suis convaincue que cette intrigue s'est passée en regards, & en quelques lettres tout au plus. Je me le persuade par deux raisons; l'une, que Madame la Dauphine étoit trop gardée, & l'autre, que Nangis étoit trop amoureux d'une femme qui l'observoit de près, & qui m'a dit à moi-même que dans le temps qu'on soupçonnoit qu'il pouvoit être avec Madame la Dauphine, elle étoit bien assurée du contraire, puisqu'il étoit avec elle. C'étoit bien plutôt une galanterie innocente qu'une passion.

• • • • •





D É F E N S E

D E

L O U I S X I V .

J' Ai lu les *Ephémérides du Citoyen* , ouvrage digne de son titre. Ce Journal & les bons articles de l'Encyclopédie suffiroient , à mon avis , pour l'instruction & le bonheur d'une nation.

Occupé de l'Agriculture depuis plus de douze ans , j'ai puisé souvent dans les *Ephémérides* des leçons dont j'ai profité. J'ai vu même avec étonnement quels avantages on pourroit procurer aux cantons que la nature semble avoir le plus disgraciés. J'avois choisis exprès un des plus mauvais terrains qui soient en France , pour y bâtir & pour y labourer une terre ingrate , qu'il falloit toujours rompre avec six bœufs , & qui ne rapportant que trois grains pour un , étoit à charge à tous les propriétaires. Je voulus essayer , s'il

étoit possible, de changer en quelque sorte la nature ; il falloit du travail & de la constance ; mes soins n'ont point été entièrement inutiles dans ce désert ; un hameau délabré, qui nourrissoit mal environ cinquante-cinq infortunés, où l'on ne connoissoit que les écrouelles & la misere, s'est changé en un village assez propre, & par conséquent devenu plus sain, qui contient déjà près de trois cents habitants.

Un petit terrain pire que le plus mauvais de la partie de la Champagne qu'on nomme si indignement *pouilleuse*, a rapporté des récoltes ; & j'ai eu dix pour un toutes les années, d'un champ qui ne rapportoit que trois, & encore de deux ans en deux ans.

Je n'ai rien écrit sur l'Agriculture, parce que je n'aurois jamais rien pu faire qui eût mieux valu que les Ephémérides. Je me suis borné à exécuter ce que les estimables Auteurs de cet ouvrage ont recommandé, & ce que M. de St. Lambert a chanté avec tant d'énergie & de grace. Mais j'ai été un peu affligé de voir quelquefois le beau siècle de Louis XIV, le siècle des talents en tout genre, dénigré dans plusieurs livres nouveaux, & même dans ces Ephémérides à qui je dois

tant d'instructions. Voici comme on en parle dans un endroit.

» C'étoit un Empire entièrement éner-
 » vé par des efforts excessifs , mal-enten-
 » dus , malheureux , & sur-tout par les
 » suites du régime fiscal le plus dur , le
 » plus impérieux , le plus méthodique-
 » ment inconsideré , le plus réglemen-
 » taire qui ait jamais existé. Ces deux
 » inventions terribles , dis - je , ne sont
 » pas l'héritage le moins funeste que nous
 » ait laissé ce siècle tant vanté & si dé-
 » fastreux. »

Voici comme on s'explique au commencement d'un autre chapitre. » La
 » gloire de ce grand siècle , si cher à nos
 » beaux-esprits , étoit passée comme les
 » étoupes qu'on brûle devant le Pape à
 » son exaltation ».

Je vais d'abord répondre à cette ironie. Je parlerai ensuite du regne *funeste & désastreux*.

Oui , sans doute , ce siècle doit être cher à tous les amateurs des beaux arts , à tous ceux que vous appelez *beaux-esprits* ; oui , je me regarderai comme un barbare , comme un esprit faux & bas , sans culture , sans goût , quand je pourrai oublier la force majestueuse des belles scènes de Corneille , l'inimitable Ra-

cine, les belles épîtres de Boileau & son Art poétique; le nombre des fables charmantes de la Fontaine, quelques opéra de Quinault qu'on n'a jamais pu égaler; & sur-tout ce génie à la fois comique & philosophe, cet homme qui, en son genre, est si au-dessus de tout l'antiquité, ce Moliere dont le trône est vacant. (1)

En relisant les Profateurs, je mets hardiment la défense de l'infortuné Fouquet par le généreux Péliſſon, à côté des beaux discours de l'orateur Romain. J'admire d'autant plus quelques oraisons funebres du sublime Bossuet, qu'elles n'ont point eu de modele dans l'antiquité. Qui ne chérira l'Auteur humain & tendre du Télémaque? qui ne sentira le mérite unique des Provinciales? quel homme du monde n'aimera les sermons de Maffillon, & quel art a-t-il fallu pour les faire aimer? Ils durent ces chefs-d'œuvres, ils dureront autant que la France.

(1) Expression pittoresque & vraie de Mr. Chamfort, dont le discours justement couronné par l'Académie, quand on employe une expression neuve & de génie, ce que Boileau appelloit un mot trouvé, il faut citer l'inventeur. Ce siecle-ci a de beaux côtés, mais est un peu le siecle des Plagiaires.

Nous avons aujourd'hui du galimathias à deux colonnes contre un chapitre de Bélifaire, & des Mandemens composés par le Révérend pere Patouillet.

Si l'on veut des recherches historiques, trouvera-t-on quelque chose de plus savant & de plus profond que les ouvrages de Du Cange ?

S'il est question de mathématiques, avons-nous en France beaucoup de Mathématiciens qui ayent été inventeurs comme Descartes en géométrie ? Et malgré les chimères de toute sa physique, ne mérite-t-il pas le bel éloge qu'en a fait M. Thomas, couronné par l'Académie Françoisise & par le public ?

Nous avons aujourd'hui de bons ouvrages philosophiques ; mais en est-il beaucoup qui l'emportent sur le Traité des erreurs des sens & de l'imagination par Mallebranche ; excellent commencement d'un systême qui finit trop mal ?

On nous a donné depuis peu de beaux morceaux d'histoire : mais on mettra toujours à côté de Saluste la conspiration de Venise par l'Abbé de St. Réal. L'histoire des Oracles de Fontenelle (persécuté d'une manière si infâme par les Jésuites) ne rendit-elle pas de grands services à l'esprit humain ? Et si vous faites

grace aux tourbillons de Descartes, qui sont malheureusement la base de la pluralité des mondes, si vous ôtez quelques plaisanteries déplacées, a-t-on jamais traité la philosophie avec plus de netteté & d'agréments que dans ce même livre de la pluralité des mondes ? Production du siècle de Louis XIV dans un goût absolument nouveau ?

Si vous passez aux autres arts qui dépendent moins de la profondeur de la pensée, à l'architecture, à la peinture, à la sculpture, à la musique, il faudra toujours mettre au premier rang ce Pérauld, auteur de la façade du Louvre & de la traduction de Vitruve; les Pouffin, les Le Brun, les Sueur, les Girardon; il ne faudra pas tourner en ridicule ce Lully, qui, né Italien, trouva le secret d'inventer le seul récitatif qui convient à la langue françoise, & qui le premier enseigna la musique à un peuple qui ne la favoit pas.

Comment s'est-il pu faire que tant d'hommes supérieurs dans tant de genres différents, ayent fleuri tous ensemble dans le même âge ? Ce prodige étoit arrivé trois fois dans l'histoire du monde, & peut-être ne reparoîtra plus.

Sortons de la carrière des beaux-arts

pour considérer les grands Capitaines & les habiles Ministres; nous avouerons que la gloire des Condé, des Turenne, des Luxembourg, des Villars, ne sera jamais éclipsée, & nous redirons que le nom des Colbert doit être immortel.

Henri IV, que nous révérons aujourd'hui, & que nous aimons, si on l'ose dire, comme un Dieu tutélaire, étoit un très-grand homme: mais le temps de Louis XIV fut un très-grand siècle. A peine notre Henri IV eut-il le temps de réparer les brèches de la France & le sang qu'elle avoit perdu pendant près de quarante années de guerres civiles & de fanatisme?

Repassons les temps qui suivirent le crime épouvantable de sa mort (uniquement commis par la superstition) jusqu'au moment où Louis XIV régna par lui-même; tout fut odieux & funeste, & ce temps contient encore quarante années.

Voilà donc quatre-vingts ans pendant lesquels, si j'en excepte les dix belles années du Héros de la France, je ne vois que confusion, discorde, séditions, guerres civiles, fanatisme affreux, tyrannie de toute espèce, pauvreté & ignorance. Je ne crois pas que depuis François second

jusqu'à l'extinction de la Fronde en France, il y ait eu un seul jour sans meurtre. Le plus abominable de tous, celui qui fait encore verser des larmes, est celui de cet adorable Henri IV, dont toutes les foibleſſes ſont ſi pardonnables, & dont toutes les vertus ſont ſi héroïques ! Ce ſont donc ces quatre-vingts années dont je parle qui ſont *funestes & deſaſtreuſes*, & non pas le ſiècle de Louis XIV, pendant lequel notre nation (aujourd'hui célèbre dans l'Europe par l'opéra comique) fût le modèle des nations en tout genre.

J'ai moins fait l'hiſtoire de Louis XIV, que celle des François ; mon principal but a été de rendre juſtice aux hommes célèbres de ce temps illuſtre dont j'ai vu la fin ; mais je n'ai pu être injuſte envers celui qui les a tous encouragés. Puiſſe la raiſon qui ſ'affoiblit quelquefois dans la vieillesſe, me préſerver de ce défaut trop ordinaire, d'élever le paſſé aux dépens du préſent ! Je fais que la philoſophie, les connoiſſances utiles, le véritable eſprit, n'ont jamais fait tant de progrès parmi les gens de Lettres, que dans les jours où j'acheve de vivre. Mais qu'il me ſoit permis de défendre la cauſe d'un ſiècle à qui nous devons tout, & d'un Roi qui

n'a pas été assurément indigne de son siècle.

Je porte les yeux sur toutes les nations du monde, & je n'en trouve aucune qui ait jamais eu des jours plus brillants que la Françoisé depuis 1655 jusqu'à 1704. Je prie tous les hommes sages, désintéressés, de juger si un petit nombre d'années très-malheureuses dans la guerre de la succession, doivent flétrir la mémoire de Louis XIV. Je leur demande s'il faut juger par les événements? Je leur demande si le feu Roi devoit priver son petit-fils du trône que le Roi d'Espagne lui avoit laissé par son testament, & où ce jeune Prince étoit appelé par les vœux de toute la nation. Philippe V avoit pour lui les loix de la nature, celles du droit des gens, celles mêmes par qui toutes les familles de l'Europe sont gouvernées, les dernières volontés du testateur, les acclamations de l'Espagne entière; disons la vérité, il n'y a jamais eu de guerre plus légitime.

Louis XIV la soutint seul avec constance pendant plusieurs années; il la finit heureusement après les plus grandes infortunes. C'est à lui que le Roi d'Espagne d'aujourd'hui, le Roi de Naples, le Duc de Parme, doivent leurs Etats.

Je n'ai pas justifié de même (& Dieu

m'en garde) la guerre contre la Hollande, qui lui attira celle de 1689. L'Europe a prononcé que c'est une grande faute ; il en fit l'aveu en mourant. Il ne faut pas charger de reproches ceux qui ont eu la gloire de se repentir.

Le public en général est plus éclairé qu'il ne l'étoit. Servons-nous donc de nos lumières pour voir les choses sans passion & sans préjugés.

Louis XIV veut réformer les loix, elles en avoient certes besoin. Il choisit pour cette sage entreprise les Magistrats les plus éclairés du Royaume. Ce n'est pas sa faute s'ils ont conservé des usages barbares, & si les avis aussi humains que judiciaires du Président de Lamoignon n'ont pas été suivis ; on s'en rapporta toujours à la pluralité des voix, & l'on ne pouvoit guere en agir autrement. Que reste-t-il à faire aujourd'hui pour achever ce grand ouvrage de Louis XIV ? De trouver des Lamoignon, qui travaillent avec des Maupeou, & qui nettoient nos loix de la rouille ancienne de la barbarie.

Quelques personnes ne cessent depuis plusieurs années de critiquer l'admiration du célèbre Colbert. Il est condamné dans plus de vingt volumes, pour n'avoir pas rendu le commerce des grains entière-

ment libre ; mais les censeurs se souviennent-ils que le Duc de Sully fit la même défense depuis 1598 ? Il craignoit le transport des bleds hors du Royaume ; il avoit fait l'expérience de l'impétuosité Francoise dans qui l'avidité du gain présent l'emportoit souvent sur la prévoyance. Il voyoit une nation exposée à souffrir la faim pour avoir outré la vente du bled dans l'espérance d'une nouvelle récolte heureuse.

Depuis ce temps , la défense subsista toujours jusqu'à l'année 1764 , où le Conseil du Roi régnant a jugé , pour le bonheur de la nation devenue plus éclairée , qu'il faut encourager la sortie des bleds avec les tempéraments convenables.

Il me semble qu'on ne doit pas attaquer légèrement la mémoire d'un homme tel que Colbert. Il ne faut pas dire qu'il a sacrifié la culture des terres à l'esprit *mercantile*. Ses vues étoient certainement grandes & nobles sur la marine & sur le commerce qu'il créa en France. L'épithete de *mercantile* ne convient pas plus au génie de ce Ministre que celle d'*égreffin* à un Général d'armée.

Quoiqu'il me soit permis de rapporter ici ce qu'on a pu déjà lire dans le siècle de Louis XIV : » Colbert arriva au

» manièrement des finances avec de la scien-
 » ce & du génie ; il commença comme
 » le Duc de Sully par arrêter les abus &
 » les pillages qui étoient énormes. La
 » recette fut simplifiée autant qu'il étoit
 » possible ; & par une économie qui tient
 » du prodige , il augmenta le trésor du
 » Roi , en diminuant les tailles. On voit
 » par l'édit mémorable de 1664 , qu'il y
 » avoit tous les ans un million de ce
 » temps-là destiné à l'encouragement des
 » manufactures & du commerce mari-
 » time. Il négligea si peu les campagnes
 » abandonnées jusqu'à lui à la rapacité
 » des traitants , que des négociants An-
 » glois s'étant adressés à M. Colbert de
 » Croissi son frere , Ambassadeur à Lon-
 » dres , pour fournir en France des bes-
 » tiaux d'Irlande & des salaisons pour
 » les colonies en 1667 , le Contrôleur-
 » Général répondit que depuis quatre
 » ans , on en avoit à revendre aux étran-
 » gers. »

M. de Fourbonnaye , qui a fourni de si grandes lumières sur les finances de la France , cite le même fait , & il est lui-même trop estimable pour ne pas estimer un Colbert.

Dans le Dictionnaire de l'Encyclopédie , à l'article *vingtième* , page 87 , tome XVII ,

il est dit que » ce Ministre préféra la gloire
 » d'être pour tous les peuples un mo-
 » dele de futilités , & de les surpasser
 » dans tous les arts d'ostentation , à l'a-
 » vantage plus solide & toujours sûr de
 » pourvoir à leurs besoins naturels. »

Il est dit » qu'il n'avoit pas les matie-
 » res premières , qu'il en provoqua l'im-
 » portation de toutes ses forces , & pro-
 » hiba l'exportation de celle du pays. »

J'aimois l'auteur de cet article , mais j'aime encore plus la vérité. Je suis obligé de dire qu'il s'est trompé en tout. Le Ministre qu'il condamne , étoit si loin de négliger l'agriculture , que dans son mémoire présenté au Roi le 22 Octobre 1664 , il s'exprime en ces mots : *Les principaux objets sont l'agriculture , la marchandise , la guerre de terre & celle de mer.* Ce mémoire est public aujourd'hui.

Il est encore très-faux qu'il n'eût point de matières premières , car il se les donna. Il établit dans les ports , pour le service , de la marine , les manufactures & les magasins de tout ce qu'on achetoit avant lui chez les Hollandois. Il eut aussi la matière première de la soie , en pressant les plantations des mûriers. Je fais par expérience de quelle prodigieuse utilité est cette entreprise. L'auteur de l'article

vingtième ne le savoit pas : & je suis en droit de rendre témoignage en ce point à la sagesse du Ministre.

C'est la mode aujourd'hui de dégrader les grands hommes ; mais si les critiques veulent se souvenir qu'ils doivent aux soins infatigables de ce Ministre, toutes les manufactures qui contribuent à l'aïssance de leur vie, depuis les tapisseries des Gobelins jusqu'aux bas au métier, ils connoîtront qu'il y auroit non-seulement de l'injustice à se plaindre de lui, mais encore de l'ingratitude.

Il me semble que Boileau avoit raison dans ces temps alors heureux, de dire à Louis XIV qu'il peindroit....

Les soldats dans la paix doux & laborieux.
 Nos artisans grossiers rendus industrieux,
 Et nos voisins frustrés de ces tribus serviles
 Que payoit à leur art le luxe de nos villes.

Je ne m'attendois pas qu'on dût faire à Louis XIV & à son Ministre un reproche de l'établissement de la compagnie des Indes ; elle n'étoit pas nécessaire peut-être du temps de Henri IV. On consommoit alors dix fois moins d'épiceries que de nos jours. On ne connoissoit ni café, ni thé, ni tabac, ni curiosités de la Chi-

ne, ni étoffes fabriquées chez les Brames. Nous étions moins riches, moins éclairés qu'aujourd'hui, mais plus sages. N'accusons que nous de nos nouveaux besoins, & ne calomnions pas les vues étendues des vrais hommes d'Etat, qui n'ont été occupés qu'à nous satisfaire.

Jamais édit du Roi n'ordonna aux Parisiennes de faire contribuer les quatre parties du monde au déjeûner de leurs femmes de chambre, de tirer des rivages de la mer Rouge une petite fève âcre, de l'herbe de la Chine, leurs tasses du Japon, & leur sucre de l'Amérique.

Louis XIV ne dit jamais aux François, je vous ordonne de mettre pour quatre millions cinq mille livres par an, d'une poudre puante dans votre nez, & vous l'irez chercher dans la Virginie & chez les Quakers. J'ordonne que toutes les bourgeoises aient des engageantes de mouffelines brodées par les filles des Bracmanes, & des robes filées au bord du Gange.

Joignez à toutes nos fantaisies le besoin moins imaginaire peut-être des épiceries, & cet ancien proverbe : *cela est cher comme poivre*, proverbe trop bien fondé sur ce qu'en effet une livre de poivre valoit au moins deux marcs d'argent avant les

voyages des Portugais. Enfin, il falloit ou nous ruiner pour acheter ce superflu de nos voisins, ou nous ruiner un peu moins en allant le chercher nous-mêmes. Les Anglois avoient des compagnies dans l'Inde, & les Hollandois des Royaumes. Il s'agissoit d'être leur tributaire ou leur rival.

Qu'on se transporte dans ces temps de gloire & d'espérance; qu'on juge si on auroit été bien venu à dire alors aux François : Payez à vos ennemis ce que vous pouvez vous procurer vous-mêmes. Une preuve que ce grand projet de commerce étoit très-bien imaginé par le Ministère, c'est qu'il fut redouté des Puissances maritimes. Tout établissement est bon, quand vos ennemis en sont jaloux.

Les Hollandois nous prirent Pondichery en 1694. C'étoit la moindre récompense que le Roi de France dût attendre de son invasion en Hollande; invasion qu'assurément on n'attribuera pas au sage Colbert; mais au superbe & laborieux ennemi de Colbert, des Hollandois & de Turenne.

Le Ministre des finances fut jetté hors de toutes ses mesures par cette guerre, pour laquelle il fallut faire quatre cents millions de mauvaises affaires qu'il avoit

en horreur. Il dépendit des traitants dont il avoit voulu abolir pour jamais le fatal service.

Ce n'est pas lui non plus qui persécuta les Protestants. Il savoit trop combien ils étoient utiles dans les finances, le commerce, les manufactures, la marine, & même l'agriculture. Il sentit la playe de l'Etat. J'ai vu des notes de sa main, chez M. de Montmartel, dans lesquelles il dit qu'il a eu les mains liées. Ces notes sont de 1683 l'année la plus brillante de la finance, & malheureusement l'année de sa mort.

Madame de Caylus, niece de Madame de Maintenon, née Protestante comme sa tante, dit expressément dans ses Souvenirs, que le Roi fut trompé dans cette longue & malheureuse affaire par ceux en qui ce Monarque avoit mis sa confiance. Il avoit le jugement sain & droit; mais qui n'étant pas éclairé par l'histoire de son propre Royaume, pouvoit être aisément séduit par un Confesseur, par un Ministre, & fasciné par les prospérités. On lui fit toujours croire qu'il étoit assez grand pour dominer d'un mot sur toutes les consciences. Il fut trompé comme il le fut depuis par le Jésuite le Tellier; on ne l'auroit pas trompé, si on lui avoit dit qu'il

étoit assez grand pour se faire obéir également des deux Religions rivales. Trente ans de victoires & de succès de tout genre, avec trois cents mille hommes de troupes devoient l'affurer de la soumission de tout l'Etat.

On condamne encore ses bâtimens. Cependant la famille Royale & toute la Cour & les Ministres ne sont logés que par lui, soit à Versailles, soit à Fontainebleau, soit à Paris même, qui desire depuis Henri IV de voir ses Rois; mais ces bâtimens ont-ils été à charge à l'Etat? Ils ont servi à faire circuler l'argent dans tout le Royaume, & à perfectionner tous les arts qui marchent à la suite de l'architecture.

L'établissement de St. Cyr, qui subsiste principalement du revenu de l'Abbaye de St. Denis, en soulageant deux cents cinquante familles nobles, n'a rien coûté à la France. Ce monument & celui des Invalides ont été les plus beaux de l'Europe, sans contredit, jusqu'à celui de l'Ecole militaire. (1)

Les

NB. (1) C'est M. du Verney qui inventa l'Ecole militaire; c'est Madame de Pompadour qui le proposa. Il faut rendre justice; la gloire est le seul prix du bien qu'on a fait.

Les foibleſſes & les fautes de Louis XIV n'ont pas empêché Dom Uſtaris de le propoſer pour modele au Gouvernement d'Eſpagne, & de l'appeller *un homme prodigieux*. Ses anciens ennemis lui ont payé à ſa mort le tribut d'eſtime qu'ils lui devoient.

Il eſt très-aiſé de gouverner un Royaume de ſon cabinet avec une brochure; mais quand il faut réſiſter à la moitié de l'Europe après cinq grandes batailles perdues, & l'affreux hyver de 1709, cela n'eſt pas ſi facile.

Il n'eſt pas ſi facile non plus de gouverner une compagnie à fix mille lieues. Il eſt clair que Louis XIV en bâtiffant Pondichery, & le Duc d'Orléans en le relevant, ne purent avoir d'autre objet que la gloire & le bien de la nation; je défie qu'on en imagine un troiſieme. La compagnie à ſa réſurrection vers 1720 ſous la Régence, a commencé ſon commerce avec beaucoup plus d'argent que la fameuſe compagnie Hollandoiſe n'avoit commencé le ſien avant ſa conquête des Moluques. Quel fléau l'a détruite une ſeconde fois? La guerre?

Dès qu'on tire un coup de canon en Flandres, il retentit en Amérique & à la côte de Coromandel. A cette guerre

contre les Anglois , se sont joints une foule de maux aussi dangereux ; la discorde intestine , la rapacité , la jalousie entre les déprédateurs heureux & malheureux ; une autre jalousie plus furieuse encore , celle du commandement qui est si souvent accompagnée de l'insolence , de la perfidie , des plus noires intrigues , & des plus fatales impostures.

Les vaisseaux de l'Inde partoient moins chargés de marchandises que de délateurs , de calomniateurs , de faux témoins , de procès-verbaux signés par le mensonge dans l'Inde , & soutenus par la corruption en France. Il en coûta quatre ans de liberté au vainqueur de Madras , à un homme d'un rare mérite , à ce La Bourdonnaye , qui seul avoit vengé l'honneur du pavillon François dans les mers de l'Inde. Il en a coûté la vie au Lieutenant-Général Lally , qui du jour qu'il aborda dans Pondichery , pour y remettre l'ordre & y rétablir le service , eut dix fois plus d'ennemis dans la ville qu'il n'avoit d'Anglois à combattre : brave homme sans doute , Jacobite jusqu'au martyre , implacable contre les Anglois , attaché à la France par passion. Je l'ai connu tel & très-intimement , & dans des temps critiques : mais dur , je l'avoue , emporté , infociable , jaloux des

immenses fortunes acquises dans l'Inde par la rapine , furieux contre tous ceux auxquels il commandoit , parce que tous étoient acharnés contre lui. Enfin , pris à discrétion par les Anglois vainqueurs , transporté avec ses détracteurs , revenu en France avec eux comme un ours poursuivi toujours par les mêmes chiens , jugé sur les hurlements réunis de ceux qui l'auroient exécuté de leurs mains mêmes : condamné par ce qu'on ne peut prononcer que sur les dépositions ; il succomba , il donna un fatal & hideux spectacle au peuple de Paris ; on le plaignit alors , mais après l'avoir détesté. Il ne se trouva pas dans toute sa fortune de quoi payer l'amende à laquelle il fut condamné ; mais bientôt cette horrible aventure fut confondue avec tant d'autres qui font inutilement frémir la nature humaine , & que Paris oublie le lendemain pour des plaisirs souvent ridicules & bientôt oubliés aussi.

Quel fut depuis le sort de la Compagnie ? des procès contre des Citoyens qui avoient combattu pour elle , des dettes immenses avec l'impuissance de payer , la ressource inutile des loteries , le desir & l'incapacité de se soutenir. Elle avoit été la seule Compagnie dans l'univers qui

eût commercé pendant près de cinquante années, sans jamais partager entre les actionnaires le moindre profit, le moindre soulagement produit par son commerce.

Tout ce que je fais, c'est que la Compagnie Angloise partage actuellement cinq & demi pour cent, pour les six mois courants.

A l'égard de celle de Hollande, c'est une grande Puissance souveraine. Les actionnaires avoient déjà partagé 150 pour cent de leur première mise en 1608, après les dépenses immenses de l'établissement payées sur les profits.

Maintenant, qu'on reproche tant qu'on voudra au Duc d'Orléans, Régent, d'avoir rendu la vie à notre Compagnie des Indes, & à Louis XIV de l'avoir fait naître, je dirai, ils ont tous deux fait une belle entreprise. Le Roi de Danemarck les a imités & a réussi. Les François se sont mal conduits, & ils ont échoué; la vérité ordonne d'en convenir.

Il faut avouer aussi que la Cour de Danemarck n'a point envoyé à Tranquebar de Missionnaire intrigant, brouillon & voleur, qui semât la discorde dans les comptoirs, qui en emportât l'argent, & qui en revînt avec onze cents mille francs

dans sa cassette, après avoir gagné des ames à Dieu, comme a fait notre révérend Pere Lavour de la Compagnie de Jesus.

On fait assez que l'histoire ne doit être ni un panégyrique, ni une satyre, ni un ouvrage de parti, ni un sermon, ni un roman. J'ai eu cette regle devant les yeux, quand j'ai osé jeter un œil philosophique sur la terre entiere. J'envisage encore le siecle de Louis XIV comme celui du génie, & le siecle présent comme celui qui raisonne sur le génie. J'ai travaillé cinquante ans à rendre exactement justice aux grands hommes de ma patrie. J'ai obtenu quelquefois pour récompense la persécution & la calomnie. Je ne me suis point découragé. La vérité m'a été plus précieuse que les clameurs injustes ne sont méprisables. Je ne me défends point ; je défends ceux qui sont morts en servant la patrie ou en l'instruisant. Je défends le Maréchal de Villars, non parce que j'ai eu l'honneur de vivre dans sa familiarité dix années consécutives dans ma jeunesse, mais parce qu'il a sauvé l'Etat. Un misérable réfugié ose dans sa démence imprimer (1) qu'à

(1) Mémoires de Maintenon, Tom. V. pag. 117.

la bataille de Malplaquet, ce Général passa pour s'être blessé légèrement lui-même, afin d'avoir un prétexte de quitter le champ de bataille, & de faire croire qu'il eût été vainqueur sans sa blessure. Je dois confondre l'infamie absurde de ce calomniateur.

Pousse-t-il sa fureur inconcevable jusqu'à dire (1) que le pere du Roi régnant trahit le Roi son grand-pere & l'Etat, & fit prendre Lille, de peur que Madame de Maintenon ne fût Reine? un historien doit réfuter une pareille horreur que la nation doit punir.

A-t-il la scélératesse non moins extravagante d'imputer (2) au Régent de France, des actions que les plus vils des hommes ne regardent aujourd'hui (grâce à mes soins peut-être) que comme des rêveries dignes du mépris le plus profond? j'ai dû faire rentrer dans le néant cette exécration imposture.

(1) Mémoires de Maintenon, Tom. IV. pag. 109 & 110.

(2) Tom. IV. pag. 346 & suivantes de l'édition de l'Histoire de Louis XIV, falsifiée par lui, & chargée de notes infâmes, chez Esslinger à Francfort.

A-t-il dit (1) que le premier Président de Maisons (dont le fils, mon ami intime, est mort entre mes bras) étoit premier Président quand le Duc d'Orléans fut déclaré Régent, & qu'il faisoit une cabale contre ce Prince ? j'ai dû faire appercevoir que jamais ce Magistrat ne fut premier Président, & apprendre au public que loin de vouloir priver le Prince de son droit, ce fut lui qui arrangea tout le plan de la Régence.

J'ai dû confondre toutes les calomnies vomies par ce malheureux contre la famille Royale, contre les meilleurs Ministres, & contre les hommes du Royaume les plus respectables. Pourquoi ? parce que ces impostures se vendent long-temps dans les pays étrangers, & beaucoup mieux que de bons livres ? parce qu'elles vont à Leipzig, à Berlin où un Héros ne parle que François, à Hambourg, à Dantzic, à Moscou, à Yassi ; parce que tous ceux qui lisent en Europe, entendent le François, jusqu'à des Turcs ; nos grands hommes ayant porté notre langue aussi loin que l'Impératrice de Russie porte ses armes & ses loix. Voilà ce qu'on

(1) Mémoires de Maintenon, tom. V. pag. 266.

ne fait pas dans les soupers de Paris. On dit : il a tort de relever des sottises si méprisables. Non , il n'a point tort. Prenez une carte géographique , voyez que l'Univers n'est pas borné à votre quartier ; concluez qu'on peut parler à d'autres hommes qu'à vous , & qu'on doit venger votre patrie & les grands hommes qui ont bien mérité d'elle.

Plus de cent histoires modernes ont été compilées sur des Journaux remplis de nouvelles impertinentes , semblables à ces mensonges imprimés dont je parle. Peut-être un jour ces histoires passeront pour authentiques. Celui qui consacrerait un chapitre dans la nouvelle Encyclopédie qu'on prépare , à prévenir le public contre cette foule d'impostures , élèveroit un monument utile. Ce seroit le serpent d'airain qui guérissoit les morsures des vrais serpents. Si j'ai pris la liberté de réfuter le livre estimable *des Ephémérides du Citoyen* , j'ai dû à plus forte raison confondre les calomnies de l'extravagant ennemi de tous les citoyens. (1)

(1) C'est un nommé *La Baumelle* , qui écrit de ce style incorrect , audacieux & violent , qu'on tâche de mettre à la mode aujourd'hui.

A l'égard des impostures contre de simples particuliers, d'ordinaire on les néglige. Sans quoi la terre qui a besoin d'être cultivée, deviendrait une grande Bibliothèque.

Figurez-vous un gueux échappé des petites-maisons, qui couvriroit de son ordure les statues de *Louis XIV* & de *Louis XV*, tel étoit ce misérable. Son vrai nom est *L'Anglevieux*, dit *La Baumelle*, natif de Castres, né Huguenot, élevé dans cette Religion à Geneve, mais bien éloigné de ressembler aux sages Protestants, qui respectant les Puissances & les loix, sont toujours attachés à leur patrie. Il avoit été inscrit à Geneve parmi les Proposants qui étudient en Théologie, le 12 Octobre 1745, sous le Rectorat de M. *Ami De la Rive*, & s'étoit essayé à prêcher à l'Hôpital pendant une année. Il faut convenir qu'il méritoit d'être exhorté publiquement.

F I N.

[The page contains extremely faint and illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the document. The text is scattered across the page and cannot be transcribed.]

